

# Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F  
ETRANGER un an 5,50 F  
Ter. oct. au 30 sept. LE NUMÉRO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS

CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN: Octobre — Novembre  
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril  
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

Nous avons appris avec peine que notre ami M. Petiot a été victime d'un accident. Il se voit dans l'obligation de suspendre, pour le moment, sa chronique. Nous formons les vœux les plus sincères pour son complet rétablissement.

N° 211

ORGANE MENSUEL DES 44 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

MARS 1968

## L'ISME

LE 8ème CONGRES INTERNATIONAL DE L'I.S.M.E. A DIJON

Des erreurs s'étant glissées dans l'orthographe des noms cités dans l'article du journal précédent, nous avons jugé utile de reproduire intégralement ledit article.

Grâce à l'aide si compréhensive du ministère des Affaires Culturelles, grâce au ministère de la Jeunesse et des Sports, grâce à un magnifique dévouement des autorités dijonnaises, c'est du 2 au 8 juillet 68 qu'aura lieu le 8ème congrès de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale.

La venue d'au moins 3.000 congressistes appartenant à 45 nations n'est de quoi effrayer un organisateur, mais M. Ameller, le distingué directeur du conservatoire a su obtenir le secours de M. le recteur de Dijon, et aucun problème ne pourra le surprendre. Ajoutons à cela qu'André Ameller a une grande expérience en la matière. Il a déjà mis sur pied 4 congrès et il a participé aux congrès de l'I.S.M.E. à Copenhague (1958), Vienne (1961), Tokyo (1963), Budapest (1964), Interlochen (1966).

Le directeur général, le responsable de toutes les manifestations n'est autre que le Prof. E. Kraus. Il faut le dire sans crainte, on ne connaît personne en Europe du Nord qui puisse lui donner la parole. C'est lui qui, lors des conférences, des démonstrations, des concerts se succédant sans arrêt pendant les jours dijonnais, et quantité de manifestations doivent avoir le droit de présenter leurs délégués, leurs ensembles.

LA PARTICIPATION FRANÇAISE.

Les conférenciers choisis sont le Prof. Challey et W. Féodorov, l'éminent musicologue. M. P. Auclert, délégué général pour la France, prendra aussi la parole.

Quatre heures seront réservées de 8 à 9, aux différents secteurs de l'Enseignement français. Une discussion suivra chacune de ces séances.

Miles Gudin et Levallois parleront de la musique à l'école primaire. Mme Aline Pénicton, Mlle Roux, traiteront des expériences réalisées dans l'enseignement secondaire.

Parmi les conférenciers prévus pour les « 4 heures françaises » nous avons encore: Mlle Jégu,

Mlle Goldenbaum, M. Verchaty. M. l'inspecteur Jacques Charpentier, aidé d'un disciple de J. Challey parlera des conservatoires de l'université.

M. le directeur Lodéon, M. Rouvère (du centre de Documentation pédagogique) parleront enfin de l'Enseignement privé, des écoles privées.

Ces 4 séances seront axées bien entendu, sur le thème d'ensemble du congrès: Influence des moyens techniques dans l'Éducation Musicale.

CONCERTS

Le chœur national donnera un concert à Notre Dame, sous la direction de Jacques Grimbart.

La chorale Gabriel Fauré, la maîtrise de Saint-Bénigne donneront des auditions. M. Ameller dirigera son orchestre du Conservatoire lors de la séance inaugurale.

Les conservatoires de Metz, de Toulouse, de Dijon offriront des démonstrations de très haute qualité (les directeurs J.S. Béreau et N. Lancelin sont attendus à Dijon).

J.M. Londeix donnera avec J.J. Pannaud des œuvres pour saxophone et piano. Enfin le parfait organiste A. Fleury se fera entendre. Ses prestations sont, comme il se doit, d'une haute qualité. D'autres concours sont attendus.

LA SECTION FRANÇAISE.

La Section Française a été fondée par M. Auclert en 1961, elle comprend 2 membres des conservatoires, 2 enseignants appartenant à la ville, 2 professeurs des lycées et collèges. Mme Cl. Leduc a accepté de présider ce groupe.

La section sera heureuse d'accueillir à Dijon les éminentes personnalités qui vont assister au congrès. M. le directeur général Landowski sera là, avec M. le directeur des Enseignements J. de St. Jorre, ils prendront la parole lors de la séance d'inauguration.

Ce congrès de Dijon doit marquer une grande date dans l'Enseignement musical français, il arrive à point nommé au moment où l'on fait de tels efforts pour donner à la musique, chez nous, la place qu'elle doit occuper dans la formation des jeunes générations.

On peut s'inscrire au Conservatoire, 5, rue de l'École du Droit Dijon 21.

## LE CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE DIJON: UN EXCEPTIONNEL RAYONNEMENT

Il y aura quinze ans, le 1er avril prochain, que M. André Ameller a pris la direction du Conservatoire national de musique.

Au cours de ces quinze années, un travail considérable a été accompli, poursuivant un seul but, mettre la musique à la portée de tous, faire en sorte qu'elle ne soit plus seulement accessible à une minorité d'initiés. Ne se contentant pas d'être d'excellents administrateurs et pédagogues, et de tout mettre en œuvre pour donner aux élèves un enseignement musical complet, directeur et professeurs poursuivent des activités musicales diverses dans le retentissement de très loin les frontières françaises. Leur talent leur réputation d'artistes, contribue à faire du Conservatoire de Dijon un centre musical très actif, à la renommée sans cesse grandissante.

M. André Ameller, souriant, affable, à son bureau directeur, reconnaît que les résultats acquis sont le fruit d'un travail opiniâtre, réclamant une moyenne quotidienne de douze heures vigiliantes. Mais, ne sachant pas sa satisfaction, M. Ameller prend plaisir à énumérer les plus récentes et les plus marquantes activités de chacun.

M. Jean-Marie Londeix, professeur de saxophone, soliste de réputation internationale, a été choisi parmi de nombreux candidats pour enseigner pendant trois mois à l'université de Ann Arbor, dans l'Etat du Michigan aux U. S. A. Il anime là-bas des « cliniques » c'est-à-dire des réunions de jeunes musiciens, ou trois ou quatre cent jeunes, venus avec leurs instruments,

participent pleinement aux débats et récitals. Et, surtout M. Jean-Marie Londeix enseigne la pratique de l'instrument si expressif qu'est le saxophone.

M. André Fleury, professeur de piano et d'orgue depuis de longues années, a donné des récitals d'orgue dans les principales villes du midi de la France. Partout son grand talent a été reconnu et a soulevé l'enthousiasme de nombreux auditeurs de mélomanes.

A Montpellier, Nîmes, Avignon, Perpignan, Toulon on se souviendra longtemps de la leçon remarquable donnée par M. Fleury.

Depuis quatre ans, le nom de Mlle Raphaëlle des Graviers est devenu synonyme de violoniste virtuose.

Tous apprécient la sensibilité très rare dont elle fait preuve lorsqu'elle joue en soliste.

Professeur de violon, très appréciée de ses élèves, Mlle des Graviers n'a heureusement pas abandonné sa carrière très prometteuse de concertiste.

Elle a récemment joué en soliste en Tchécoslovaquie en Allemagne, et en Suisse.

Chacune de ses interventions au cours de concerts donnés par la société du conservatoire est toujours très appréciée, et a bien juste titre!

« Mais vous-mêmes, maître, avez des activités si nombreuses qu'on peut qu'admirer et s'étonner aussi du grand succès de chacune. Comment réussissez-vous à les concilier toutes? »

« Je vous l'ai dit déjà, au prix d'un grand travail, animé par un amour intense de la musique: »

« Vous êtes directeur du conservatoire de Dijon, ce qui suppose, étant donné son importance, n'est-il pas appelé à devenir une des rares écoles supérieures de musique? » des qualités très grandes d'administrateur et d'organisateur!

« Je vais vous faire une confidence. J'aime particulièrement ce travail d'organisation et d'administration qui réclame une école d'une telle importance. Et ce travail, je le conçois précis, minutieux, ne laissant rien au hasard ou à l'heureuse providence. Je suis heureux lorsque les dossiers sont en ordre, les classes théoriques ou instrumentales bien en place, les concerts soigneusement étudiés et préparés à l'avance. »

Je souris. Lorsque je suis arrivée M. Ameller était au « conservatoire-métro-nomiste suisse perfectionné » un concert qui sera donné à Dijon, le 13 mars prochain.

« Amoureux de la précision cela va bien avec le métier de musicien. Mais vous avez, maître, vous aussi de nombreuses activités nationales et internationales. »

« Ce qui m'oblige à voyager beaucoup. Je viens d'être reçu une semaine en Finlande, où j'ai dirigé des concerts. Je dois me rendre prochainement en Tchécoslovaquie. »

J'ai récemment dirigé dans de nombreuses villes de France, Paris, Nancy, Grenoble et dans quelques semaines, Nice. Les années précédentes m'étaient vu dans les principales capitales d'Europe, ainsi qu'aux U. S. A. et au Japon.

« Ces activités d'ambassadeur de la musique, ne vous empêchent-elles pas de composer? »

(SUITE PAGE 2)

## LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

WIDOR - LAVIGNAC - DUPARC

L'année qui nous donna Fauré devait aussi nous enrichir d'un grand nom: Charles-Marie WIDOR.

Dans presque tous les documents que je possède sur l'illustre organiste et compositeur j'ai pu lire qu'il n'était pas un novateur. Entendons-nous bien sur ce mot. Être un novateur n'est pas une vertu indispensable pour apporter une utile et incontestable contribution à l'art. Si nous remontons à notre commencement combien avons-nous rencontré de ces êtres particulièrement doués qui ont changé quelque chose dans les différents moyens de s'exprimer avec les divers modes, les diverses tonalités qui ont évolué depuis le Moyen-Âge (notre point de départ). L'innovation peut n'être parfois qu'une recherche à tout prix de l'originalité au moyen d'efforts cérébraux très respectables qui ne touchent pas obligatoirement le cœur. Elle peut nous étonner, satisfaire notre curiosité, elle peut être l'attrait de rares initiés et aussi la satisfaction de ceux qui se découvrent une supériorité toute gratuite sur le com-

mun des mortels encore attardé à vibrer sous l'action d'une belle phrase mélodique, d'une modulation raffinée, d'un accord riche, d'un enchaînement harmonique comme il en reste encore tant à découvrir avec l'emploi des moyens traditionnels. Novateurs aussi peut-être ceux qui ont assommé des « plats-Bach » avec leurs saucés « goût-du-jour » comme si une éternelle jeunesse? Je ne crois pas en ceux-là. Le sourire de la Joconde séduira encore bien des générations sans retouches, la Vénus de Milo dans toute sa majesté fera encore bien des envieux sans ses bras et les fugues du Cantor imposeront leurs rythmes lorsque l'on aura oublié depuis fort longtemps l'inutile excipient destiné (paraît-il) à les populariser...

Mais apporter à l'art sa contribution dans la mesure de sa personnalité n'est-ce pas déjà fort louable? C'est le cas de Charles-Marie WIDOR.

Petit fils d'un facteur d'orgues, fils d'un organiste de Lyon, né en cette ville le 24 février 1845 il devait pendant sa longue vie être un

(SUITE PAGE 2)

## Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ PARUES ..... Frs 24.624,82

M. RIBAUT, André, Meulan (Yvelines) 10 Frs; M. BARBET François, Lycée Paul-Gauguin, Papeete (Tahiti) 23 Fr. 30.  
TOTAL A CE JOUR, Frs: 24.658,12

## ORTF

### La Cigogne d'Or

L'Office de radiodiffusion télévisuelle française à Strasbourg, organise, avec le concours des Départements nouvelles d'Alsace et du Centre départemental musical et culturel du Bas-Rhin, un grand concours intitulé: « La Cigogne d'Or - Coupe des harmonies et fanfares 1968 », doté de nombreux prix.

Ce concours, ouvert aux harmonies et fanfares dont le siège se trouve dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, se déroulera, en ce qui concerne les présélections: les samedi 27 et dimanche 28 avril 1968, à Mulhouse; les samedi 4 et dimanche 5 mai 1968, à Colmar et Strasbourg; les samedi 11 et dimanche 12 mai à Haguenau et Sélestat. La finale est prévue à Strasbourg, le dimanche 23 juin 1968.

Ce concours comporte les catégories suivantes:

Catégorie A: honneur et excellence: supérieur et 1re division; 2e et 3e divisions.

Catégorie B: harmonies fanfares. Lors des présélections les ensembles devront interpréter un morceau au choix d'une durée de cinq minutes.

A la finale régionale: un morceau au choix d'une durée d'environ 8 minutes, différent du morceau au choix interprété au cours de la présélection; un morceau imposé. Les ensembles intéressés peuvent faire acte de candidature auprès de la direction régionale de l'ORTF, place de Bordeaux, à Strasbourg, qui leur adressera immédiatement le règlement détaillé de ce concours.

La clôture des inscriptions est prévue pour le 29 février 1968, le cachet de la poste faisant foi.

## NOS STAGES 68

Organisés par la Confédération musicale de France sous le patronage et le contrôle du ministère de la Jeunesse et des Sports.

STAGES NATIONAUX:

Macon (Saône-et-Loire). — Du 17 au 31 juillet inclus, 70 places.  
Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Du 15 au 27 juillet inclus, 50 places.

STAGE INTERNATIONAL:

Marly-le-Roi (Yvelines). — Du 16 au 27 juillet inclus, 50 places. Prix d'hébergement et activités: 13 F par jours par stagiaire.

Âge minimum: 18 ans. Niveau musical exigé: Macon. — Cours de moniteurs, mention degré moyen des examens fédéraux.

Aix-en-Provence. — Cours d'animation et de direction des formations musicales d'amateurs.

Première année: première mention, cours moyen ou admission au cours supérieur des examens fédéraux.

Deuxième année et troisième année: candidats ayant satisfait aux examens de première ou de deuxième année.

Toutefois, les candidats ayant une expérience de directeur et ayant révélé des aptitudes suffisantes au cours du test du début du stage, pourront être admis directement aux cours de deuxième ou de troisième année.

Marly-le-Roi. — Stage international de perfectionnement des directeurs et animateurs de formations musicales d'amateurs.

A) Les candidats ayant satisfait aux examens de stage de troisième année.

B) Les titulaires d'un prix d'excellence C.M.F.

C) Dans la limite des places disponibles, les directeurs expérimentés et instrumentistes confirmés, français et étrangers présentés par leur Fédération.

N.B. — Les cours et conférences de ce stage international sont assurés exclusivement en langue française.

transmises par lettre et les inscriptions ne seront valables qu'après versement par virement postal avant le 31 mai.

A) pour le stage de Macon au directeur, M. Marc Mérelle, 58, rue du Bois à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), C.C.P. 322-76 Dijon.

B) pour le stage d'Aix-en-Provence, à la Fédération régionale des sociétés musicales populaires du Sud-Est, secrétariat technique, 3, rue de l'Anglie, 69-Lyon. C.C.P. 631-46 Lyon.

C) Pour le stage de Marly-le-Roi, à la Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette Paris 10<sup>e</sup>, C.C.P. 4638-65 Paris.

En raison des conditions qui nous sont imposées par le Ministère, en aucun cas (même de force majeure) cette somme ne sera rendue. La Confédération musicale de France doit en effet payer pour le nombre de places retenues, même si ce nombre n'est pas atteint.

Le voyage est remboursé à 50 % aller et retour, du lieu du domicile (75 % pour les personnes emarquant au budget de l'Éducation nationale) sur une distance de 500 kilomètres (aller).

Pour les internationaux, cette réduction est accordée seulement à partir de la frontière française. Ces derniers devront préalablement faire une demande à l'Ambassade ou au Consulat de leur pays d'origine.

Les inscriptions devront être adressées en indiquant les renseignements suivants:

Nom, prénoms et nationalité du stagiaire, adresse complète, date de naissance, nom de la société à laquelle il appartient, fonction dans la société, instrument joué, références, stage choisi, stage précédemment suivi.

Les anciens stagiaires seront inscrits en priorité. Les nouvelles inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

N.B. — Les stagiaires peuvent bénéficier d'une bourse au titre de la promotion sociale à condition qu'ils aient obtenu un congé sans salaire et que l'employeur fournisse une attestation. Cette bourse est d'un montant de 150 F.

Le programme des stages parviendra aux stagiaires ultérieurement.  
CONDITIONS D'ADMISSIONS  
Les candidatures doivent être

CHRONIQUE DISQUES

LE CHANT RELIGIEUX

+ UNE MESSE DE CALDARA

Antonio Caldara (1670-1736) et sa musique peuvent être ainsi définis : un Vénitien à Vienne au début du XVIIIe siècle. Rien d'étonnant donc à ce que le style concilie l'italianisme et le baroque.

La découverte de ce, autour malheureusement tombé dans l'oubli, se fera sur un chef-d'œuvre dont l'audition constituera certainement pour vous une surprenante révélation. Il s'agit de la Missa Sanctificationis Sancti Joannis Nepomuceni. Comme son titre l'indique, elle fut écrite pour les cérémonies de la canonisation, en 1726, d'un saint catholique tout 350 ans auparavant.

L'appropriation musicale au texte est constante — lequel texte, de son côté, se soumet à la circonstance spéciale, sans quitter le cadre liturgique. Souvent contra-puntique, l'écriture est très achevée et sérieuse, voire grave.

Outre les quatre solistes vocaux habituels et les chœurs mixtes, la partition comporte l'orchestre courant à l'époque : deux hautbois, trompettes, timbales, plus les cordes. Le compositeur utilise fréquemment le processus suivant : entrée d'un soliste, puis des autres, enfin intervention du chœur.

Il nous semble fastidieux de tout détailler. Signalons seulement que les chœurs sont particulièrement admirables (le chœur dynamique et le solennel chœur fugué qui encadrent le Kyrie ; la Misereere suppliant et imposant ; le glorieux Hosannah du Benedictus et le chœur final). Mais, édités par deux solistes, les épisodes suivants ne sont pas moins beaux (« Gratias » recueilli et intime ; émouvant solo d'alto du Gloria ; tendresse de celui de ténor dans l'Agnus Dei, etc... etc...).

LE CHANT PROFANE

+ UN MOZART INATTENDU

Vous allez faire la découverte d'un Mozart humoriste, parfois même grivois ! Ce disque déborde d'esprit (et aussi de musique, bien entendu !). Cette musique, elle est frivole et croustillante...

Mais de quoi s'agit-il exactement ? Eh bien, à la fois révélatrice et divertissante, la réalisation présente des pièces vocales (pour deux ou trois voix, ou chœur). Il faut mettre en avant les Trios-bouffes, récemment retrouvés, tous d'intentions parodiques : deux donneurs de sérénade d'un côté (ténor et baryton), de l'autre un malencontreux interlocuteur (basse), soutenus par les cordes et quelques vents.

Dans l'un, les deux chanteurs sont interrompus par un étourdil (avec mandoline) ; dans l'autre par un jeloux (sur le thème de l'andante de la « Surprise » de Haydn) ; dans le troisième par le père de la belle, qui se fâche ; dans le suivant par un moraliste ; dans le cinquième par un ivrogne (avec clarinette). Ou encore deux élèves s'entraînent à chanter sur le texte du missel, en latin ; le maître les reprend et les injurie, en allemand ; le mélange est cocasse ! Alléluia c'est un argument familial qui a servi de prétexte ; cet illustre trio semble surgir d'un opéra-comique. Comme tout cela est plein de verve et de malice !

Voici d'autre part un quatuor (571) qui parodie l'opéra : des arias (344) tirées d'un opéra de jeunesse ou (433) écrite pour une pièce projetée. La seconde, avec ses savoureux défilés de rire, est un comique irrésistible ; un duo, instrumenté pour un opéra écrit en collaboration, et parsemé de mélanges.

Enfin on trouvera plusieurs canons, à trois ou quatre voix masculines ; tel moque les difficultés d'élocution d'un chanteur ; tel évoque des surnoms familiers ; tel autre célèbre, s'adresse à ce « n'gaud de Martin ». Les paroles de deux autres (578 et 581) sont... peu académiques ! Et certains sont de véritables « airs à boire ».

Interprétation par de grands chanteurs qui sont aussi des comédiens de talent (Erika Köth, Schreier, Frey, Berry). A la fois amusante et artistique, elle est ravissante et moussoise. Les chœurs viennois font preuve de délicatesse et de précision ; l'ensemble instrumental munichois airt être discret.

Technique satisfaisante, fine. La stéréo est ici intéressante (ainsi, dans les trios entend-on les « sérénadeurs » d'un côté et le moraliste de l'autre...). (2).

INSTRUMENTS

+ INSTRUMENTS A VENT

Voici un échantillon baroque réservé à l'éventail des « vents », chaque pièce s'adressant à un instrument différent. Pas une qui soit secondaire. Au total, une mu-

sique « décorative », attrayante au possible...

Concerto pour flûte en la mineur de Vivaldi (1 - Vif, léger, sautillant tutti et soit toujours bref, avec alternances fréquentes : contribution précieuse à la vie et à la variété. 2 - Larges arpèges des cordes desquels s'envole l'ample chant de la flûte : admirable nocturne. 3 - Sorte de gigue, très sveltes).

De Fasch — un disciple du Telemann — le concerto pour trompette en ré (1 - Concis et animé. 2 - Le Largo adopte un rythme dont le balancement solennise la mélodie colorée. 3 - Rondo dont le refrain est un menuet, les couplets étant plus pétillants).

Concerto pour hautbois en do, de Albinoni (1 - L'orchestre est souvent « soliste » ; mais, pour brèves qu'elles soient, les interventions du hautbois sont piquantes et stimulent l'ensemble. 2 - Adagio en ré mineur où hautbois et cordes dialoguent mélancoliquement ; se clôt sur une demi-cadence. 3 - Sa santé rythmique n'est pas sans évoquer Bach, mais plus lumineusement).

De Telemann, le Concerto pour cor en ré est coloré et poétique (1 - Court, gonflé de verve truculente, mêlé par un dynamisme irrésistible. 2 - Cellule mélodico-rythmique séduisante proposée par les cordes ; le cor y superpose son chant élégiaque. 3 - Assez händelien ; une phrase dansante de l'orchestre inspire au soliste de brillantes ornements).

Mozart se profile déjà dans le concerto pour clarinette en si bémol de Stamitz, plus tardif et plus développé que les précédents. (1 - Mélodie aérienne et flexible que la clarinette reprend avec optimisme, commentant et brochant à l'envi, se réservant même une brillante cadence. 2 - Largo simple et frais, dans le goût d'une romance. 3 - Scandé par un rythme ternaire et pimenté par des notes répétées, le refrain prépare un rondo vauvau dont la quatrième partie permet au soliste d'éblouir).

On connaît l'excellent flûtiste A. Nicot ; son deuxième mouvement du Vivaldi constitue une réussite toute particulière. On sait aussi que le trompettiste M. André est un virtuose chevronné. Chantant ou mordant, le hautboïste Winschermann cisaie sa partition. Le corniste Penzel fait montre d'une étonnante sûreté d'émission. Enfin, remarquable netteté du son (légèrement acide) ainsi que souplesse et agilité, chez le clarinettiste Klein. Cette pléiade de très grands artistes est successivement soutenue par l'Orchestre des « Brüher Schlosskonzerte », fin et nuancé.

On trouve toutes les qualités désirables à la réalisation technique, qui réussit une parfaite synthèse sonore. Petite notice trilingue. (3).

LE HAUTOBOIS BAROQUE

Ce disque éclaire trois conceptions différentes du hautbois considéré en tant qu'instrument se dégageant du « ripieno » pour devenir soliste : pour Telemann, il permet l'individualisation d'une des voix de l'écriture ; pour Vivaldi, le hautbois est un autre violon ; pour Händel enfin, il devient une personnalité au timbre et au mécanisme propres.

Bref aperçu du programme. De Telemann, un Concerto pour hautbois, cordes et continuo en ré majeur, plutôt une sonate épousant la forme « da chiesa ». (1 - Très libre chant du hautbois. 2 - Saine allégresse. 3 - Cet adagio se borne à une courte halte entre deux mouvements vifs. 4 - Vivacité et gaité.) et une Sonate pour hautbois et continuo en ut mineur, en six mouvements assez brefs (1 - Tendre. 2 - Andante à la souple courbure. 3 et 5 : Très expressives cantilènes encadrant 4 : Allegro dans lequel les vigoureux accents du continuo tonifient le chant du hautbois. 6 - Danse rustique).

De Vivaldi, un concerto pour hautbois, cordes et clavecin en fa majeur présentent les caractéristiques habituelles. (1 - Encadrés de vigoureux tutti en unisson, les soli sont ornementaux. 2 - Poétique dialogue soliste-cordes. 3 - Gigue joyeuse). Nous retrouvons la coupe en quatre mouvements alternés dans la sonate pour hautbois et continuo en sol mineur, de Händel (1 - Andante. 2 - Allegro volubile et pétillant. 3 - Adagio large et quasi improvisé. 4 - Gigue brève et enlevée).

On ne relève chez le hautboïste américain Gombert aucun affadissement de l'expression. Son jeu est sain et direct, sans nulle recherche raffinée de la qualité du son « en soi ». Toutefois, son phrasé n'est pas dénué, parfois, d'un certain romantisme. Si l'on peut trouver un manque d'assurance au soutien du « Columbia Chamber Orchestra », on est satisfait des interventions de l'ensemble baroque Gombert.

Enregistrement clair avec bonne définition stéréophonique. Notice axée sur le hautbois. (4).

LE VIOLON ; BARBER ET MILHAUD

Le Concerto de violon de Barber (1941) est une œuvre d'esprit classique, qui sonne agréablement et subtilement, mais dont le relief semble assez atténué (même dans le finale). Il ne demande pas de virtuosité au soliste.

(1 - Attaquant d'emblée, le soliste partime bientôt avec l'orchestre un pastoral commentaire. Les cordes exposent consul-

to un thème fleuri. Malgré quelques insistantes interventions du soliste, l'atmosphère reste dans l'ensemble sereine, intime, douce. 2 - Le hautbois agreste converse avec les cordes rêveuses. Le soliste prend le relais et, sur une pédale colorée par le cor, chante librement. L'orchestre lui fait alors un tapis soyeux. 3 - Bref et presto, en «perpetuum mobile», le finale, après les deux premiers volets semble déparpillé).

Clare Bernard a voulu, de toute évidence, naviguer entre deux écueils : la sécheresse et la complaisance ; elle a donc recherché une expression pondérée.

Le 2e Concerto de violon de Milhaud (1946) possède luminosité mélodique et franchise rythmique. L'auteur a écrit des pages plus palpitantes.

(1 - «Dramatique» : rien de tragique pourtant. Soliste et orchestre s'opposent nettement dans l'introduction, mais collaborent à l'exposition du premier thème. Celui-ci est volontiers lyrique, celui-ci grande à renfort d'accents culvés. La cadence comporte de difficiles doubles-cordes. 2 - «Lent et sombre». Le violon solo élève une plainte discrètement trépidante, au-dessus d'un orchestre de vifours. 3 - «Emporté»... mais sans violence. Morceau au caractère de danse assez rustique ; cette danse, c'est le soliste à la mèno. La fin de la partition soliste rappelle tout à fait l'Histoire du soldat).

Ce concerto nous paraît mieux convenir à la jeune artiste. Comme pour l'autre œuvre, elle est soutenue par l'Orchestre de Monte-Carlo que conduit Van Remoortel. Réalisation claire ; stéréophonie délicate. Présentation soignée. (5).

LA GUITARE

Ce récital est constitué uniquement d'œuvres : 1° «latines» ; 2° originales pour guitare ; 3° contemporaines ; 4° inédites. Ainsi ce programme intéressant, générique et délectable compose-t-il un disque qui sort vraiment des sentiers battus. Alors, un grand bravo, bien mérité !

Quant à l'interprétation, elle procure une raison supplémentaire de se réjouir. Car le fin musicien qu'est Narciso Yepes joue tout «en souplesse», ciselant les dessins avec soin, s'exprimant avec poésie affirmant une étonnante virtuosité (exemple les difficiles chromatismes et harmoniques du «paspié»). Il aborde et résoud tous les problèmes — de technique et de style — avec un tact infini.

Mais parlons du programme. De Ayala, compositeur argentin spécialiste du folklore et passionné de guitare, la Suite américaine, suite typique de six danses nationales différentes («choros»). Brésil : rythme déhanché, déroulement capricieux. «Tauritari», Bolivie : vivant ; s'y manifeste la présence indienne. «Guarani», Paraguay : grâce et fantaisie. «Tonada», Chili : élégance. «Vals», Pérou : moins caractéristique. «Gato y Matambo», Argentine : frénétiquement gais et animés).

De Bacarisse, auteur espagnol, une autre Suite («Andaluz») : sorte de profunde-toccata aux arpèges miroitants ; «Intermezzo» au cantabile un peu triste ; «Aria» où s'accroche encore ce sentiment mélancolique ; avec le «Paspié», revolvez sol et danso).

La Sarabande, page de jeunesse de notre Poulenc, est modale, svelte et digne. Jeune compositeur espagnol, Ruiz Pipo a écrit d'une plume subtile, non une pâle imitation mais un hommage véritable, avec son Hommage à Cabezon que colorent agréables dissonances (grave «Entrada», «Tiento» distingué ; expressive «Glosa» ; «Aire danzajo» dans le goût des danceries de l'époque).

La Suite d'hommages de Asencio est un beau triptyque successivement dédié à Scarlatti, de Falta et Garcia Lorca («Sonatine racée» ; «Édipe» ponctuée de larges accords arpégés ; «Tango» fougueux et voluptueux).

On apprécie la discrétion et la saveur de l'intention parodique dans les «Trois pièces de la belle Époque» de Gombau («valse» lente et capricieuse ; «Habenera» pittoresque et chaude ; «Marche Joyeuse» scandée et malicieuse).

Effectuée ni de trop près ni de trop loin — d'où présence sans agressivité — la captation couronne techniquement la réussite. (6).

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ NIELSEN : QUATRIEME SYMPHONIE

Le compositeur danois Nielsen (1865-1931) héritier de Gade, domine la musique moderne de son pays. De ses six symphonies, seule la cinquième était connue en France. Voici la quatrième (1916). L'auteur n'a pas encore totalement secoué le joug du romantisme allemand. Le facteur rythmique y joue un rôle singulièrement prépondérant.

(1 - Tout de suite un climat étrange, dramatique, angouissant, violent ; puis vient une chaude et enveloppante douceur ; ensuite atmosphère de fête. Reprise et combinaison de ces éléments contrastés. 2 - Un peu dans l'esprit d'un scherzo ; «bols» sur pizzicati des cordes. 3 - Les violons, puis les cordes graves, ouvrent les vannes du lyrisme (un peu l'ampleur et la beauté des adagios mahliériens). Une insistanto plainte des « vents » trouble cette méditation, préparant un «sommet» brucknérien, qui chute peu à peu vers l'accalmie. Coda farouche. 4 - Un dynamisme enthousiasme catalyse cette ambiance de liesse, déchaînant une véritable ferveur (fermosso flamando). On vient proposer un volume rythmique. En folie, la batterie

réagit cette pâte sonore onliée). J. Martinon entraîne son Orchestre de Chicago avec une fougue passionnée et une conviction qui submergent l'auditeur, annihilant tout esprit critique ; avec d'autre part une grande générosité expressive. Voilà une version parfois spectaculaire, mais qu'anime toujours la vraie pulsation du cœur.

L'Hélios-ouverture, qui complète la symphonie, fut écrite à la suite d'un voyage en Grèce, à la gloire du soleil. Là encore, le chef français traduit l'œuvre avec vie, couleur et puissance.

(Les cors annoncent le matin auquel les cordes dédient un hymne de plus en plus vibrant ; l'aculé monte avec le soleil. Des fanfares semblent ouvrir le portique de sa gloire, qu'une fugue magistrale couronne avec éclat. Mais une gradation inverse fait décliner l'astre, achevant son cycle journalier ; les cors chantant maintenant la mélancolie crépusculaire, qui va sombrer dans les graves orchestraux.)

Il faut souligner le profond relief et la très large dynamique de la réalisation. La stéréo possède une bonne largeur. La gravure est inclusive. (Notice en anglais). (7).

MARTINU : 4e SYMPHONIE

Ce grand musicien tchèque (1890-1959) fut le seul — contrairement à Janacek — qui subit l'influence française. Il est vrai qu'il séjourna longtemps en France ; en 1940 il s'exila aux U.S.A.

La 4ème Symphonie, qui date de 1945, est sans doute inédite au disque. Claire et tonique, elle présente des harmonies raffinées et mouvantes, des rythmes jeunes et stimulants. C'est une partition d'esthétique classique, dont la conception ne se trouve bridée par nulle contrainte structurelle, et dont l'écriture doit à Debussy (1er mouvement) et à Ravel (2ème).

(1 - Vitalité et joie éclatent tout de suite, s'épanouissent, fleurissent librement, coupées de bouffées de lyrisme printanier qui gonflent la musique et finissent toujours par refaire triompher la dynamique gaité. 2 - Encouragé par un rythme martelé, le thème du basson entraîne tout l'orchestre à sa suite dans un scherzo vigoureux et allégre ; épisode central agreste, qui laisse à son tour le place au retour-sauvage de l'idée première, menant bientôt à une coda truculente. 3 - Largo aux couleurs moirés ; «réverie active» qui se tient aux bords de la méditation. Deux violons, une violoncelle et le piano se détachent parfois d'un orchestre constamment fluide. 4 - Sur un fond agité mais doux, cuivres et percussions lancent quelques accents violents ; impulsion est alors donnée à un développement tourmenté que la lyrique deuxième idée équilibrera. Le vent de l'optimisme, l'enflant peu à peu, pousse ce finale vers une apothéose de grandeur et d'euphorie).

C'est une exécution fraîche, vivante, verveuse, due, que nous offre l'Orchestre Philharmonique tchèque conduit par Turnovsky. Il donne ensuite une interprétation harmonieuse ou inclusive, tour à tour, toujours équilibrée, des Tre ricercari pour orchestre de chambre qui complètent le disque.

Ces trois pièces, qui remontent à 1938, réalisent par leur disposition et leur esprit, une sorte de concerto grosso. Une flûte, deux hautbois, deux bassons, deux trompettes, trois violons, trois violoncelles

et deux pianos forment un riche «concertino». Dense mais limpide, l'écriture est très rousseillonne (3ème mouvement surtout). (1 - Plein de sève. 2 - Atmosphère souvent légère et pastorale, parfois intense. 3 - Vif et caustique).

La reproduction sonne bien. Elle donne une double impression de plénitude et de transparence... Notice documentaire très fournie sur l'homme, sa musique en général, les œuvres enregistrées en particulier. (8)

MUSIQUE ETHNIQUE

+ VISAGES DU PORTUGAL

Qu'on vous fasse écouter certaines séquences de ce disque sans vous préciser l'origine ethnique ; sans doute évoqueriez-vous quelque tribu africaine primitive. C'est que le réalisateur Giacomotti, daignant le «folklore des routes nationales», a su pénétrer «loin et profond» dans le Portugal, extrayant d'endroits recueillis des exemples qui appartiennent au fond des âges.

Ce qui précède suffit à modifier l'impression. Il ne sera pas indispensable d'analyser les 28 séquences. Elles appellent une documentation sonore sérieuse, riche et pittoresque écho, donc, de souvent très anciennes traditions. Elles appellent aussi quatre régions : Alentejo (un village haut-perché), Tras-os-montes (autre région montagneuse), Minho (la plaine ensolée), Algarve (le bord de la mer).

Bref aperçu du contenu - On trouvera beaucoup de chants fonctionnels : chant de labour dialogué (2 attélagés) chant de fauchage en répons, chant de saison (romance carolingienne), chant de noces (cric rythmés du surto à alder à l'italien, chant pendant le travail du lin ; chant de pêcheur, scandé pour faciliter le tirage du filet, etc...)

Aussal maints chants religieux : cantiques populaires, lamentation pour le Christ, pastorale, chant de Noël accompagné par le «ronfleur», chœur féminin de pélerinage à la polyphonie surprenante, prière pour la Vierge, cantique chanté par des thoriens en portance, etc...)

Egalement d'intéressantes compositions instrumentales : flûte et tambourin de Québec-tambourinaire ; chorale dans le basque joué par communiote, tambour de basque et triangle ; dans des basses (ou caisses et castagnettes contrepointent le choc de ceux-ci), solo de flûte saltatoire, à la fois rustique et virtuose ; un duo danso exécuté sur petite liège de jonc aux ravissantes sonorités, etc...)

Ce document musical, riche, plein de séquences connues et tout nouveau de vibrations humaines, possède l'authenticité inattaquable que assure la captation à la source. En poche (sans illustrations et illustrations). (5)

Revue CHARLIN, du l'Association Charles-Ony,

- (1) CHARLIN AMS CD (25/30)
(2) COLUMBIA CCC 2568 (33/50)
(3) FELCA (GRAMAC) 523 (45/50)
(4) C.B.S. 75.472 S (33/50)
(5) PHILIPS 835.795 LY (33/50)
(6) DECCA 105.018 (33/50)
(7) R.C.A. 6.720 SB (33/50)
(8) ERATO 70.401 STU (33/50)
(9) CHANT DU MONDE LDX. A. 4.337 (33/50).

LE COIN DES JEUNES

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

organiste extraordinaire dès son plus jeune âge puisqu'il remplaçait souvent son père à douze ans en l'église Saint-François de sa ville natale. Il commença ses études à Lyon mais partit à Bruxelles pour travailler avec le célèbre Lemmens lui-même affilié à la tradition de Bach par ses maîtres. Fétis fut son guide pour la composition ainsi que Rossini. Il est assez rare de rencontrer des artistes dont on commémore le centenaire huit ans après leur mort, c'est pourtant le cas avec Charles-Marie Widor qui devait quitter ce monde en 1937 et pour lequel, aux temps troublés de 1944, Bernard Gavoty écrivait un hommage intitulé «Un grand centenaire». Il est intéressant d'en relever quelques passages :

«Le grand miracle de l'homme, c'est de durer. La vertu maîtresse de Widor, ça été une volonté sans concession ni fléchissement. Dans sa jeunesse, étudiant à Bruxelles sous la direction de Lemmens, il ne quittait le banc de l'orgue que pour la table de travail, apprenant son métier pas à pas, note à note. Jusqu'à sa mort il n'a cessé de pousser inlassablement sa charge dans le même sillon bien ouvert, franc et droit... «C'est ce jeu clair, aéré, vivant qu'il a imposé en France et légué à ses disciples créant par un effort conjugué à celui de Guilmant l'école d'orgue française, la première du monde... «On accorde volontiers à Widor la palme du virtuose, mais, devant le compositeur il est d'usage et presque de bon ton de faire la grimace. Ses destructeurs souffriron-ils de reconnaître que leur tort est de considérer la musique de Widor dans le temps, alors que ce point de vue est de tous ceux d'où l'on peut considérer une œuvre le plus vain?... «Le grand mérite de Widor, virtuose et compositeur, est d'avoir assis sur des bases solides sur lesquelles ses dis-

ciples ont pu à leur tour, bâtir et innover. Il a joué le rôle parfois ingrat du pionnier qui, tout occupé à frayer une voie, laisse à ses compagnons le soin d'orner les murs de la cavernes»

Cette volonté dont parle Bernard Gavoty lui fut sévèrement enseignée à Bruxelles. Longtemps après, fêtant ses soixante-trois années de présence aux claviers de Saint-Sulpice, le maître rappelait quelques souvenirs :

«Je ne connaissais à Bruxelles que le parc... C'est que j'étais obligé de le traverser chaque jour. Je suis devenu rapidement virtuose, l'idéal de la folle jeunesse est dans la vitesse. Quand je croyais avoir impeccablement réussi, j'allais au devant de ma profonde déception : «C'est mal me disaient (Lemmens) c'est sans volonté, sans accent!» Je n'osai, lui demander ce qu'il entendait par «volonté». Je finis par comprendre. C'est ce qui se manifeste avant tout par le rythme, comme l'autorité de l'orateur s'impose par le calme, la ponctuation, les justes dispositions du discours. La maestria d'un Liszt ou d'un Rubinstein qui ne jouaient pas vite a renoué le monde. Telle était à l'origine l'autorité de Lemmens. Aujourd'hui j'exprime mon opinion au moyen d'une image que ne me donnait pas cette époque : laissez la vitesse aux chauffeurs de taxi!»

A méditer, jeunes amis, voilà la vérité pour les musiciens exécutants qui me font l'honneur de lire ce «Coin des jeunes». Constatez combien il est plus difficile de ne pas jouer vite (gardons une juste compréhension de cela) que de «savonner» un texte «contre la montre». Observer un rythme impeccable, faire ressortir les accents et tout ce qui doit être mis en évidence dans le discours musical, rechercher en même temps la plus belle sonorité n'est pas compatible avec l'obsession de «griller» quelques secondes au vol.

A onze ans nous étions déjà le compositeur avec une pièce

pour piano, à treize il publie *Souvenir de Lyon* pour le même instrument. L'année suivante, toujours pour piano, trois Pièces (op. 12, 17, 18). Plus rien jusqu'à vingt ans mais le virtuose fait d'importantes tournées à l'étranger. Jusqu'à la trentaine on ne trouve guère que des essais, non sans valeur, tels que les *Variations de Concert* sur un thème original et deux Pièces (op. 6) pour piano.

Soutenu par Gounod, Saint-Saëns et le célèbre facteur d'orgues Cavallé-Coll, ce jeune provincial de vingt-quatre ans devait être nommé, contre la résistance de ses concurrents parisiens, à la tribune de Saint-Sulpice, pour un an à l'essai. Cet « essai » devait durer jusqu'en 1834, c'est-à-dire soixante-cinq ans !... Dès lors sa renommée de virtuose et d'improvisateur devait grandir au point de s'imposer comme successeur de César Franck comme professeur au Conservatoire. En 1836, il échangea cette chaire contre celle de composition, en 1841 il devenait Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Malgré ces fonctions absorbantes il ne devait pas cesser d'écrire jusqu'à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, quittant ce monde, trois ans plus tard, le 12 mars 1937.

Son œuvre concerne à peu près tous les genres. On peut s'étonner qu'un organiste possède le sens dramatique et figure au répertoire de l'Opéra avec un ballet créé en 1880. L'argument était de son ami François Coppée, le titre : *La Korrigane*. En 1890 on donne sur l'hippodrome de l'avenue de l'Alma une pantomime : *Jeanne d'Arc*. Pour *Conte d'Avril de Dorchain* il écrit une très belle musique de scène dont il tire une « Suite concertante » pour deux pianos et dont la *Romance* est le troisième volet de sa Suite (en quatre mouvements) pour flûte et piano que je conseille aux flûtistes du degré supérieur. Il écrit en même temps une autre musique de scène pour *Les Jacobites* de François Coppée. L'année suivante (1886) l'Opéra-Comique affiche *Maître Ambros*. Sa partition la plus remarquable dans le domaine lyrique *Les Fêcheurs de la Saint-Jean* voyait le jour en décembre 1905 à l'Opéra et l'auteur en dirigeait lui-même des extraits aux Concerts Pasdeloup. Notons enfin *Nerto*, drame lyrique, à l'Opéra en 1924, sur un texte de Mistral.

Pour l'orchestre, *Trois Symphonies* dont l'une avec orgue, restent actuellement dans les cartons. Un *Concerto* pour violoncelle, un autre pour piano ne sont pas plus joués. Je crois pouvoir en dire autant (et publier bien vite une note rectificative pour toute contradiction qui me serait adressée) pour *Choral et variation* (harpe et orchestre), *Ouverture Espagnole*, *Nuit de Valpurgis* (chœurs et orchestre), *Psaume OXII* (2 chœurs, 2 orgues et orchestre).

Dans la musique de chambre nous ne sommes pas plus encombrés par la *Sérénade* (piano, flûte, violoncelle, harmonium), par les *Sonates* pour violon, violoncelle, par le *Trio*, la *Suite Florentine*, le *Quatuor*, les deux *Quintettes* avec piano.

Qui connaît *Introduction et rondo* (op. 72) pour clarinette et piano, *Trois pièces* pour hautbois et piano ? Qui, enfin, peut me dire avoir entendu l'une des mélodies dont un recueil de vingt-deux a pour titre général « Les Frissons » ?

Mais si tant d'œuvres ne peuvent surgir de l'oubli, il vous est possible, jeunes lecteurs désireux de bien connaître les possibilités des instruments, de vous procurer *La technique de l'orchestre moderne* (1), ouvrage que l'on peut considérer comme un supplément au monumental « *Traité d'orchestration* » de Berlioz.

Je n'ai pas parlé de la *Symphonia sacra* (op. 81) pour orgue et orchestre et je garde pour la fin les monumentales *Symphonies* pour le « Pape des instruments » (selon Berlioz) dont l'une, qualifiée de « gothique » est dédiée à l'église Saint-Ouen de Rouen. Elles sont huit et restent au répertoire des organistes du monde entier.

A l'occasion du soixantième de Charles-Marie Widor à Saint-Sulpice l'un de ses plus grands disciples, le maître Marcel DUPRE s'exprimait ainsi dans « *La Vie Catholique* » :

« Les œuvres de Widor ont propagé son nom partout avec éclat. Sa présence pendant soixante ans aux claviers du merveilleux instrument de Saint-Sulpice, l'autorité de son talent, la noblesse de son art, sont un exemple incomparable devant lequel tous s'inclinent, en France et à l'étranger avec le plus profond respect ».

(1) Lemoine Editeur, Paris, Bruxelles.

#### LAVIGNAC

Suivant le cours ascendant des années, 1846 ne m'offre pas un nom de musicien susceptible d'apporter un nouvel argument en faveur de la musique française contre

les assertions de Jean-Jacques Rousseau mais je rencontre en ce millésime une de ces valeurs souvent négligées car leur nom ne figure jamais sur un programme et, lorsque l'on feuillette ou que l'on pénètre leurs œuvres, il arrive de lire le titre sans regarder le nom de l'auteur. Combien de solfèges de toutes catégories ignorent en salissant les feuillets du *Solfège des Solfèges* qu'Alexandre-Jean-Albert LAVIGNAC y a collaboré. Certes c'est bien peu et ce n'est pas cela qui justifie cet entrefilet dans notre voyage. Professeur au Conservatoire, on lui doit de nombreux ouvrages d'enseignement et de musicologie tels que *Le voyage artistique à Bayreuth* et ce précieux volume que toute personne intéressée par la musique devrait avoir lu : *La Musique et les Musiciens*, véritable petite encyclopédie traitée de tout ce que l'on doit connaître. Acoustique, instruments, harmonie, formes musicales, notices biographiques, tout cela est clairement exposé en 592 pages illustrées. Le nom de Lavignac reste attaché en premier lieu à la colossale *Encyclopédie de la Musique* dont il fut le directeur. Hormis ces ouvrages je ne pense pas que ses œuvres de musique de chambre ni ses pièces pour piano (que j'ignore) aient suffi à perpétuer son souvenir.

#### DUPARC

Laisser un nom célèbre dans l'histoire de la musique avec une douzaine de mélodies n'est-ce pas une gageure pour les témoins des temps actuels ? N'est-ce pas également la preuve évidente que la mélodie n'est pas un genre d'expression musicale mineur ? J'y reviendrai sans cesse ! Pourquoi sommes-nous tentés de croire qu'il faut mobiliser un régiment d'instrumentistes pour bâtir un chef-d'œuvre alors qu'il peut tout simplement surgir d'un excellent chanteur associé à un excellent pianiste ?

Douze mélodies ai-je dit ? Plutôt quatorze, nous verrons plus loin et ne chicanons pas pour les trois que l'auteur détruisit, pour les six *Feuilles volantes* (piano), pour *Léonore*, poème symphonique donné en première audition à la Nationale en 1876, transcrit par Saint-Saëns à deux pianos et César Franck à quatre mains, pour une *Suite de Valses* et une autre valse inédite destinée à un opéra mort-né *Rousalka* dont le seul acte écrit fut détruit par le compositeur. Enfin ne chicanons pas pour un *Nocturne* destiné à l'orchestre, seul rescapé du *Poème Nocturne* en trois parties dont deux furent détruites. De tout cela que reste-t-il ? Les mélodies, les lieder devraient-on dire.

Appartenant à une famille normande par ses origines, Henri FOUQUES-DUPARC vit le jour à Paris le 21 janvier 1848. Ce fut le doux César Franck qui décida de sa carrière au Collège des Jésuites de Vaugirard où le jeune homme étudiait Sophocle et Euripide. Sous l'influence du célèbre musicien il ne tarda pas à connaître Gluck, Mozart, Beethoven. Ses humanités terminées il fit son droit sans assez de conviction pour résister à l'enseignement de son bon maître. Son enthousiasme, sa foi musicale l'entraînèrent vers l'étude de l'harmonie et de la composition avec Arthur Coquard, Albert Cohen sous la direction et avec les encouragements de César Franck qui lui apporta la sévérité envers soi-même.

Sachant que Duparc mourut le 13 février 1933, qu'il vécut donc quatre-vingt-cinq ans, on est frappé en constatant une si maigre production en quantité, mais il faut considérer que la période féconde du compositeur concerne tout juste seize années 1869-1885. Un peu avant 1884 une maladie bien particulière neutralisa son génie. La sévérité envers soi-même dont je parlais plus haut était devenue telle qu'il ne put poursuivre sa mission. Peu à peu les scrupules prirent une telle ampleur que des troubles nerveux furent la cause de paralysie et de cécité. Presque cinquante ans de souffrances furent la rançon de seize années de génie ! Grâce à sa foi profonde il accepta avec soumission cette dure épreuve. Il quitta Paris, chercha l'isolement près de Pau, revint à Paris, repartit à Vevey, tenta de s'installer à Tarbes pour finir près de l'illustre pianiste Francis Planté à Mont-de-Marsan où, dans un état pitoyable, il attendit la délivrance.

Les mélodies de Duparc, est-il besoin de le préciser, furent conçues mesure par mesure, quelques pages par année. Du premier cahier de cinq *Sérénades*, *Romance* de Mignon, *Galop*, *Soupir* (Sully Prudhomme), *Chanson triste* (Jean Lahor), il ne reste que les deux dernières. Ce sont les œuvres de sa vingtième année. L'année suivante l'absence longtemps exclue du recueil définitif devint au pays où se fait la guerre. En 1870 : *L'invitation au voyage* (Charles Baudelaire) « *La, tout n'est qu'ordre et beauté, Luxe, calme et volupté* ». En 1871 *La Vague* et *Le Cloche* (François Coppée). C'est

pour voix d'homme que Duparc a écrit presque toutes ses mélodies et il les a pensées avec orchestre. *Élégie* (Thomas Moore) date de 1874. Après une nouvelle interruption de quatre ans nous trouvons *Extase* (Jean Lahor) pour laquelle le compositeur indique lui-même l'influence wagnérienne qu'il a ressentie en écoutant Tristan. L'année suivante c'est Robert de Bonnières qui l'inspire pour le *Ma noir de Rosemonde*. Un an après c'est la légère et gracieuse *Sérénade Florentine* (Jean Lahor). Deux ans s'écoulent mais c'est un chef-d'œuvre *Phidylé* (Leconte de Lisle), dont une première esquisse avait été notée en 1871. Duparc est-il conscient de sa réussite ? On le croirait puisque 1883 nous laisse *Lamento* (Théophile Gautier) dédiée à Gabriel Fauré qu'elle évoque puis *Testament* (Armand Sylvestre). *La Vie Antérieure* (Charles Baudelaire) est la dernière œuvre d'un homme en pleine possession de son art, d'un maître qui n'est pas étranger à l'évolution musicale contemporaine, d'un véritable martyr de la Musique.

(A suivre)

PIERRE FAUBON.

## La Musique Orientale au Liban

(SUITE ET FIN)

Quant aux « bois », leur nombre est limité dans les orchestres orientaux.

D'abord, les instruments à anche double comme le hautbois ou le basson semblent inconnus. Cependant, le zarnoot ressemble à la clarinette car il a une embouchure à anche. Son diapason au registre est fonction de son diamètre : plus celui-ci est grand, plus le ton de l'instrument est grave. Il y a également la flûte simple ou nay et la flûte double ou makooz dont un des tuyaux est dépourvu de trous et dont l'autre se joue à peu de chose près de la même manière que la cornemuse. Ces flûtes donnent à la musique une note paisible et surtout mélancolique bien qu'elles s'employaient parfois dans les morceaux légers pour danse rustique. Les bergers se servent de ces mêmes flûtes pour appeler leurs troupeaux, aussi les plaines résonnent-elles de leurs sons mélodieux.

Quant aux cuivres, ils n'ont au-

cune place dans l'orchestre oriental. Des instruments tels que le cornet à pistons, la trompette, le trombone et le cor d'harmonie, brillent par leur absence.

En général, l'orchestre oriental ne comporte que deux instruments à percussion : le tambourin et le darabek, sorte de tambour bongo. On joue du Darabek comme du bongo en le frappant avec les mains plutôt qu'avec des baguettes.

Les mélodies de la musique orientale contribuent à la rendre plus bizarre encore aux oreilles occidentales. Alors que dans la musique occidentale la gamme majeure est la plus utilisée, en Orient c'est la gamme mineure qui s'emploie le plus souvent.

Aujourd'hui, deux tendances se dessinent en ce qui concerne la musique orientale, d'une part certains musiciens recherchent la popularité à la télévision, et adoptent de ce fait des façons de faire et même des mélodies occidentales.

D'autre part, et en tout cas, certaines mélodies orientales deviennent des airs de danses populaires en Occident, en résumé, je dirai que la musique est, et restera toujours, une langue UNIVERSELLE.

#### ADDITIF SUR LA MUSIQUE ORIENTALE.

En effet, pour nous Occidentaux tout ce qui est musique orientale peut nous sembler bizarre à l'oreille, mais nous ne devrions pas en conclure que cette musique est, pour autant, inférieure.

Elle a, tout comme notre musique occidentale, son charme propre. Il en est d'ailleurs de la musique comme des plats orientaux : nous devons apprendre à l'aimer.

Elle a ses écoles, ses virtuoses et ses professionnels, ce qui n'empêche pas l'Occidental qui l'entend pour la première fois de s'étonner, cela pour trois raisons fondamentales. Tout d'abord, la musique orientale possède une gamme différente de celle que nous connaissons. Au lieu de la gamme diatonique majeure se composant de cinq tons et de deux demi-tons, la musique orientale, et particulièrement la musique moderne, divise l'octave en vingt-quatre intervalles ou quarts de ton. Une autorité en musique orientale déclara à ce propos : « Les instruments destinés à jouer de la musique arabo-persane doivent remplir des conditions très strictes, car cette musique élabore des systèmes à partir de relations tonales entre les instruments. Les Orientaux chantent et jouent en quart de ton, ce qui semble dissonant à l'oreille européenne ».

En second lieu, il nous faut considérer le genre d'instrument de musique utilisé. Un orchestre libanais d'une certaine importance comprend des violons, des violoncelles et des basses de violon, mais à d'autre égard il offre de grandes différences avec les orchestres occidentaux. Il comporte, par exemple, de nombreux instruments présentant quelques ressemblances avec la mandoline et le banjo, en voici quelques exemples.

Loud ou luth ressemble beaucoup à la mandoline occidentale. Cependant, au lieu d'avoir quatre jeux de cordes d'acier, il possède cinq ou six jeux de cordes à boyaux ou en soie, ce qui contribue à lui donner un beau ton obsédant. Le bisq se compose d'une petite caisse de résonance de forme ronde ou carrée et d'un long manche muni de cordes d'acier. Il ressemble au banjo. Le rabab, instrument à une ou deux cordes, se joue avec l'archet comme le violon, tandis que le kanoun ou monocorde ressemble beaucoup à la cithare occidentale et, d'après les découvertes archéologiques, à la lyre ou harpe des temps bibliques.

Le Président des Amis de la Guitte et Musique de Roanne.

fixer votre avenir (cf Grimm) (1) ; vous aussi vous avez été « rajeni » pour les besoins de la cause (voir l'affiche du concert à Dijon le 18 juillet 1966). Mais les papillons qui tournaient autour de vous, la chrysalide, ne pouvait pas savoir que vous seriez le grand Mozart, l'éternel bien-aimé des foules de l'univers.

Il valait mieux que votre naissance ne se place pas en nos temps commerciaux. Pour vous et pour nous !

Car vous n'auriez jamais été... Oh ! non jamais, le divin Mozart. Votre génie eut péri par l'autographe, la publicité et le coup de téléphone.

D. PAQUETTE.

(1) « Si chacun de ces baisers étaient d'or, nous serions heureux pour la vie ».

(Léopold Mozart)



### Monsieur FA enfant prodige

Sur le quai de Machin-Ville, tout ce que la presse locale comptait de journalistes, de photographes était là stoïque... sous la pluie. Le « *Mistral* » entra en gare, long serpent gris à tête verte. Ce fut le « *rushi* » (car nos journalistes, l'avez-vous remarqué, n'écrivent guère, sans lexique français-anglais à la main : ça « fait bien » pour le lecteur).

Mais au lieu d'un bambin, ce fut un homme sec et sévère qui apparut, hélas un porteur, et lorsque la nuée de journalistes fut revenue de sa stupeur, on s'aperçut que l'homme sec n'était autre que M. Léopold Mozart, père, et surtout impresario du jeune prodige. Course folle dans les souterrains ! Un taxi déjà démarrait. Heureusement de l'hôtel du « Carillon », un coup de téléphone impératif résonna dans toutes les salles de rédaction : le jeune Jang-Loup Mozart, (non pas Milou comme un petit chien savant !) donnerait bientôt une conférence de presse.

Le corps serré dans un habit de velours noir, trop juste (pour faire plus enfant) Jang-Loup fit une déclaration (rédigée à l'avance) où il vanta le charme gastronomique de la ville et expliqua comment, alors qu'il écrivait ses premiers essais à dix-huit mois, la seule récompense par lui admise, était un verre de cassis coupé de lait, de lait... X... bien sûr !

Puis l'on trinqua, et le père du prodige déclara, en « toute confiance », que l'enfant donnait son 380ème concert et qu'ils étaient attendus en concert privé par Sophie Stick, la vedette de cinéma, et Kiki Poindur, le champion du monde de boxe...

Les « *flashes* » crépiterent, les journalistes bondirent à la rédaction pour griffonner leur papier avec des détails « comme ça » !

Le Tout-Machin se réunit le soir au Théâtre municipal, ce qui ne veut pas dire tout Machin. Les places avaient, en effet, atteint des prix exorbitants et un marché noir s'était rapidement créé pour une revente profitable.

L'enfant parut, tendit sa main au premier violon solo, sa joue à la seconde violon et sa chaussure à son père pour en renouer les lacets.

Perché sur l'estrade, il entama d'un geste d'automate une direction « inspirée », et l'orchestre composé de bons musiciens le suivit... plutôt l'entraîna. Il y eut bien quelques petites défaillances : un trombone facétieux voulut commencer les « *Scènes d'enfants* » de Bizet, un hautbois suçait son anche avec un bruit de tétée, le saxophone hennit comme un cheval... de bois ; la « *Nursery* » d'Ingebrecht fut joué en sourdine, et le bouton de l'habit de Jang-Loup sauta au milieu d'un point d'arrêt, à la façon d'une capsule d'eau minérale !

Ce fut du délire... Mais, un peu plus tard, lorsque le jeune prodige joua du piano, un voile noir posé sur le clavier, des hurlements le saluèrent. L'enfant eu droit à une sucette, le papa à une cigarette, la caissière compta sa recette.

« *Soirée inoubliable* », « un génie parmi nous », titrèrent les journaux locaux qui annoncèrent les prochains films où l'enfant paraîtrait... à condition de ne pas trop grandir.

Et le lendemain, le père et l'enfant reprirent la route vers d'autres fabuleux et profitables succès, et les conférences de presse, les louanges données sans discernement, purent s'abattre quelques temps encore sur ce front angélique qui ne comprenait rien à ce remue-ménage. Sinon que tous les soirs, il lui fallait répéter devant une glace les pitreries qui « duperaient » un public non averti des réalités de l'orchestre. Songer surtout dans son petit cerveau, que pour l'instant il en avait du talent... et pas offert par la pâte Z.

Heureusement, gentil (vrai) petit Mozart, vous n'avez pas vécu à notre époque. Certes, votre père a reçu plus de tabatières que de bonne monnaie, vous avez eu plus de cajoleries que d'appui pour

# LE CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE DIJON: UN EXCEPTIONNEL RAYONNEMENT

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

pas de faire à maximum pour remettre en honneur la musique dans la capitale de la Bourgogne. Vous y donnez de nombreux concerts qui sont suivis par un public enthousiaste et assidu. Si vous savez mettre en valeur des œuvres des compositeurs classiques, avec quelle ardeur et quel talent vous efforcez-vous de mieux faire connaître et aimer les œuvres des maîtres contemporains !

— La musique contemporaine, est encore trop méconnue. Il est normal de tout faire pour la rendre accessible aux profanes, pour qu'ils vivent musicalement avec leur temps !

— Sera-t-il beaucoup question de musique contemporaine lors du congrès de l'I. S. M. E. ?

— Vous touchez là un sujet qui me tient particulièrement à cœur, et qui doit placer Dijon à l'égal des grandes capitales du monde, Bruxelles, Copenhague, Venise, Vienne, Tokyo, Budapest, Interlochen (U. S. A.) et Dijon. Voilà les grandes étapes de la Société Internationale pour l'éducation musicale, qui tient congrès tous les deux ans environ.

Le premier mouvement de surprise passé, on se sent devenir enthousiaste et... chauvin !

« Ainsi, Dijon sera... »

— La ville choisie pour recevoir, pour la première fois en France,

le huitième Congrès International de l'I. S. M. E.

— C'est un grand honneur pour la ville qui ne peut que vous être reconnaissante de l'initiative que vous avez prise d'y réunir plus de trois mille compositeurs, muscologues, pédagogues, venus du monde entier.

— C'est, bien sûr, une lourde responsabilité, doublée d'un travail d'organisation intense, mais ce congrès auquel trente quatre pays seront représentés, aura un retentissement extrêmement important. Patronné par le ministère français des Affaires Culturelles, il se déroulera à Dijon, du 2 au 8 juillet 1968.

— Quel en sera le thème général ?

— L'influence des moyens techniques sur l'éducation musicale de notre époque sera traitée d'une manière approfondie. Au cours de séances plénières, des experts traiteront des programmes d'enseignement et des moyens techniques dans les cours de musique, de l'adoption de ces moyens dans le système d'enseignement de différents pays, de l'importance et de l'utilisation pédagogique, radio, films, disques, télévision et autres moyens audio-visuels. Des groupes de travail seront constitués afin d'étudier les sujets suivants : l'éducation musicale élémentaire dans les écoles secondaires et supérieures, la formation des professeurs, des professionnels, la recherche dans l'éducation musicale.

Mme Leduc, présidente de l'I. S. M. E. en France, donnera le 22 mars prochain, à la salle Rameau, une conférence qui s'intitulera dans le cadre des « vendredis du conservatoire » et qui définira les grandes lignes de ce prochain congrès.

— Nous ne doutons pas que le conservatoire de Dijon, grâce à votre compétence et à celle de vos professeurs, ne soit très largement à la hauteur de cette confrontation internationale.

« Mais, vous-même, Maître êtes un compositeur de grand renom. C'est tellement important de créer. Nest-ce pas une de vos plus profondes et plus intimes satisfactions ?

J'ai touché là, je le sens le point sensible, tous les véritables mélomanes, eux qui suivent et participent de près à l'évolution de l'art musical, connaissent vos œuvres de musique instrumentale, de musique symphonique, de musique de chambre, vos compositions lyriques, vocales, et savent la place importante qu'elles occupent dans la musique contemporaine ».

Mais nous abordons là un domaine si vaste, et si intéressant, qu'il mérite bien de faire l'objet, à lui seul, d'un prochain chapitre.

Lise MARSAN.

# ASSEMBLÉE NATIONALE

De M. Jacques Fouchier, député des Deux-Sèvres, maire de Saint-Maixent-l'École, à M. Ehrmann, président de la C.M.F.

Monsieur le président,

Comme je vous l'ai annoncé, au cours de notre conversation téléphonique, je vous communique la lettre que je viens de recevoir de M. le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, suite à l'intervention que j'ai faite pour transmettre la motion votée lors du Congrès de la Confédération Musicale de France qui a eu lieu les 27 et 28 octobre 1967.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer...

Par ailleurs, la création des conservatoires régionaux, en associant intimement l'éducation générale à l'enseignement artistique, permet, là où ils existent, d'offrir aux enfants les moyens de développer leur sensibilité et leurs dons musicaux, sans préjudice de leur avenir.

Ces conservatoires sont appelés à différencier leur enseignement selon qu'ils s'adressent à des élèves acceptables de devenir des musiciens professionnels ou à des jeunes gens destinés à être des amateurs éclairés.

Enfin, l'effort de diffusion des méthodes de pédagogie active, commence à porter ses fruits. Elles doivent permettre d'initier à la musique les jeunes enfants sans leur faire subir les exercices austères traditionnellement employés.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer...

Monsieur le député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la motion votée à l'unanimité lors du congrès de la Confédération Musicale de France, qui s'est tenu à l'U.N.E.S.C.O. les 27 et 28 octobre 1967.

Le Service de la Musique a toujours entretenu des rapports cordiaux avec la Confédération Musicale de France et notamment son président, M. Ehrmann.

C'est dire que les vœux exprimés lors de ce congrès, appuient la politique de renouveau de la vie musicale, menée par mon département depuis la création de ce Service.

Cette action se marque par une participation attentive aux travaux des commissions du ministère de l'Education Nationale, menés en vue d'un développement et d'une adaptation de l'enseignement musical dans les lycées, collèges et écoles primaires.

Veillez agréer...

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur du Cabinet,

Antoine BERNARD.

## LA MUSIQUE A L'ÉCOLE

La ville d'Abbeville, avec ses vingt-trois mille habitants est riche de 97 classes d'enseignement du premier degré dans lesquelles jusqu'aujourd'hui on n'enseignait pas du tout la musique bien qu'elle soit au programme. Ce pour des raisons que tout le monde connaît. La principale étant que les maîtres et maîtresses de cet enseignement, quelquefois du « primaire » ne peuvent pas enseigner ce que l'on n'a pas exigé qu'ils sachent et le leur ayant pas appris.

Mais profitant de la reorganisation de son Ecole municipale de Musique — assez peu fréquentée — la municipalité d'Abbeville, dont le député-maire est M. Max Lejeune, vient de prendre des décisions qui ont une valeur exemplaire en ce qui concerne l'enseignement de la musique à l'école, au moins dans une partie importante et la majorité.

Le départ de cette organisation a été donné par le nouveau directeur de l'école de musique, M. Bourdon qui, dans l'Armée, avec le grade de capitaine, dirigeait l'école des sous-chefs de musique à Courbevoie.

A peine en fonction M. Bourdon, épaulé par deux des adjoints au maire d'Abbeville : MM. Viarre et Huré, a délégué l'un à l'enseignement, l'autre aux Beaux-Arts, vient d'obtenir la création, aux frais de la ville, de deux postes de professeurs bénévoles qui, dès maintenant, enseignent la musique dans les écoles du premier degré durant les heures régulières de scolarité.

Ces professeurs sont une lauréate de premiers prix de Conservatoire, licenciée pour l'enseignement de la musique et un professeur d'enseignement secondaire justifiant d'une solide formation musicale : Mlle Jay et M. Bihery.

La nomination d'un troisième professeur spécialisé est envisagée pour que les 97 classes bénéficient également de cet enseignement musical.

Telle est l'intéressante réalisation d'ores et déjà mise en vigueur à Abbeville. Et qui rejoint l'une des préoccupations constantes de la Confédération Musicale de France en attendant que les Pouvoirs publics aient la volonté et la possibilité de réaliser partout cet enseignement direct et régulier de la musique à l'école.

G. H. L.

## Place à la Musique

Article paru dans le journal « Le Courrier de l'Ouest », du 3 novembre 1967, édité à Angers.

Il convient de remercier très vivement Mme de la Chevrière, député des Deux-Sèvres, pour sa remarquable et très pertinente intervention dans le budget de l'Education Nationale. Elle a plaidé avec force et talent, la cause de l'enseignement de la musique. Puisse-t-elle être entendue !

La musique est en France une grande sacrifiée et cela ne date pas d'hier. On entend dire que la musique est un luxe. Bien sûr, que ce n'est pas une obligation vitale de savoir siffler, d'être en mesure d'apprécier une symphonie de Beethoven et de comprendre une cantate de Bach.

Mais est-il nécessaire pour l'immense majorité des Français de savoir qu'ils ont un ancêtre nommé Vernequin et de pouvoir citer de mémoire la liste des rois mérovingiens, la date de la bataille de Poitiers et quels furent le prédécesseur et le successeur d'un certain Armand Fallières à la tête (si l'on ose dire) de la IIIème République ?

Tout cela est bon pour les candidats aux concours passionnant de « Pas une seconde à perdre ». Mais dans l'exercice de la plupart des métiers, quel intérêt, quelle utilité, quelle importance ?

D'autant que les manuels scolaires en nous donnant l'exatitudo du détail sacrifient généralement l'essentiel. Comme l'écrit Paul Serant : « On enseigne dans nos écoles l'histoire d'une France considérée comme un tout. Il est bien question, de temps à autre, dans nos manuels officiels, de l'annexion de telle ou telle province, mais si discrètement qu'au terme de ses études, l'élève gardera l'impression que l'hexagone actuel existait déjà du temps de Clovis ! ».

Par comparaison, l'étude de la musique vaut mieux — et il en reste davantage... »

Au surplus, n'entrons-nous pas dans l'ère des loisirs ? Or, est-ce une méthode pour les mieux employer que de faire ou d'entendre de la musique ? Est-il quelque chose de plus décontractant, de plus apaisant, reposant et qui nous détourne plus vite de nos soucis ?

Au cours des conférences et émissions consacrées à cette grande dame de la science que fut Marie Curie, une de ses filles, Eve, est venue nous dire comment cette passionnée de recherche qui, fait unique dans les annales du Prix Nobel, fut lauréate à deux reprises, concevait l'éducation de ses enfants. Elle n'aurait pas de longues séances d'études et exigeait que les cours fussent coupés d'exercices physiques et de détachements. En bonne compatriote de Chopin, Mme Curie aimait et pratiquait la musique. Et aussi la bicyclette ! C'étaient ses deux violons d'Ingres : ils lui permettaient de faire part égale entre le corps et l'esprit.

L'éminent chef d'orchestre Louis Martin envoyé en mission en Amérique en est revenu ébloui. Toutes les universités et tous les lycées possèdent outre-Atlantique, leur orchestre et leur chorale. Tous deux de très grande qualité et comptant de très nombreux éléments.

Nous sommes loin de compte en France, où même les maîtres de cathédrales et de séminaires sont actuellement remis en question au nom de la réforme liturgique ! Alors qu'elles étaient et restent fort heureusement des exemples vivants du résultat artistique que peut atteindre une éducation musicale commencée tôt.

Qu'on débroussaillie, de grâce, les programmes scolaires ridiculement chargés pour y faire place à la musique !

Comme la science, il n'est pas de meilleur facteur de rapprochement entre les peuples. Récemment, un grand congrès de chorales populaires

a eu lieu à Prague. Ce fut l'occasion pour les deux Allemagnes, de se retrouver unies au-dessus du rideau de fer et des querelles de régimes. Et la maîtrise au passé illustre de la cathédrale de Reims, s'y fit entendre au coude-à-coude, si l'on peut dire, avec les chorales des usines soviétiques. Un événement largement ouvert comme on voit.

Dans son dernier roman dont je reparlerai bientôt, car il pose au moins deux problèmes importants : celui de la vocation sacerdotale et celui de la réforme des séminaires, Yvonne Chauvin écrit : « Comment expliquer aux autres et à soi-même pourquoi c'est beau ? Comment prendre la mesure de la beauté, sinon dans la joie à la contempler ? » Elle parlait de reproductions de toiles du donateur Rousseau et de Gauguin fixées aux murs d'une chambre de séminariste. Mais ce qui est vrai de la peinture l'est aussi de la musique. On aime d'instinct, mais on ne savoure que grâce à la connaissance. C'est pourquoi l'œuvre d'initiation poursuivie par l'orchestre régional d'Angers et la Société musicale de Thouars pour nous en tenir à deux exemples typiques, est si féconde, si précieuse, si profondément utile.

Le Ministère de la Culture qui s'était montré rétif, André Malraux étant attiré par tous les arts à la seule exception de la musique, vient de s'engager avec retard, mais courage, dans la voie des grandes décentralisations musicales. Rien toutefois ne sera accompli si le Ministère de l'Education Nationale ne participe pas à cet effort, car c'est enfantin qu'il faut commencer par éduquer si l'on veut qu'ensuite l'étudiant, le jeune ouvrier, le jeune agriculteur prennent goût à une musique digne de ce nom et ne se contentent pas des misérables yé-yé.

Encore une fois, merci à Mme de la Chevrière. Elle a parfaitement souligné l'importance et l'urgence d'un grand problème.

P. L.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11<sup>e</sup>, TÉL. : 023-02-74

## POINT DE VUE D'UN JEUNE SUR LA MUSIQUE

### L'OPÉRA

IV) Un répertoire d'aujourd'hui

« Depuis Wozzeck et Lulu aucun opéra méritant l'attention n'a plus été composé ».

Pierre BOULEZ

Le principal mérite d'une formule aussi brutale que celle-ci, relevée dans le journal allemand Spiegel, est d'appeler la controverse par laquelle une situation préoccupante doit être examinée.

Le débat touchant ici à l'essentiel, le renouvellement du répertoire, il convient de dépasser la simple polémique pour dégager une vue objective de problèmes complexes. Du répertoire dans le sens traditionnel donné à ce mot nous n'avons pas à parler présentement ; il y aurait pourtant un cahier de doléances à établir, concernant les œuvres du passé délaissées ou méprisées par nos théâtres nationaux ; l'exemple de Henri Busser dirigeant à l'Opéra de Paris plus de 140 ouvrages durant les grandes années de cette grande maison rendrait, un son curieux, à une époque où nos programmes « roulent » sur une vingtaine de pièces !

Nous renvoyons cette étude à une prochaine série d'articles qui

pourraient s'organiser autour d'une autre question brûlante, celle de la décadence du chant, et nous limiterons donc notre propos au domaine de la création, de l'actualité.

Un tableau schématique de la création lyrique pendant ces cinquante dernières années nous montrerait avec évidence les deux grandes directions dans lesquelles s'est engagé l'opéra :

— La première restant fidèle aux assises traditionnelles de la musique tonale et de l'écriture vocale.

— La seconde se confondant avec le courant sériel et usant de toutes les libertés avec les techniques du chant.

L'une et l'autre de ces voies profondément divergentes ont connu des fortunes diverses et des réussites inégales. Parmi les compositeurs qui se sont attachés à conserver au chant toutes les ressources de l'opéra traditionnel on peut citer Poulenc, Henry Barraud, Marcel Landowski, Tomasi Prokofiev, et constater que dans l'évolution récente de l'art musical, ces créateurs originaux se situent en marge des mutations de l'écriture nouvelle.

Ceux qui au contraire ont adopté un langage résolument neuf, adoptant avec plus ou moins de rigueur les principes sériels par exemple, se sont appliqués à étendre les possibilités techniques et expressives de la voix et à considérer celle-ci comme un simple instrument, au mépris bien souvent des particularités de cet organe entre tous délicat.

Les deux grands noms de l'opéra moderne illustrent la synthèse nécessaire entre ces deux courants : Benjamin Britten et Hans Werner Henze ont su concilier la hardiesse du langage et l'expérience de la tradition lyrique.

Si Britten est resté fidèle aux grandes lois de l'harmonie classique il n'en a pas moins trouvé un vocabulaire authentiquement moderne qui étonne par sa nouveauté, tant dans son admirable Peter Grimes que dans l'Opéra des Gueux ou encore Albert Herring, Turn of the Screw, Le songe d'une nuit d'été.

Henze, plus révolutionnaire, a toujours respecté le lyrisme vocal jusque dans ses pages les plus sérielles, ce qui nous a valu deux des grands moments du théâtre contemporain avec Le Prince de Hombourg et l'Élégie pour deux jeunes amants.

Ces réussites suffisent-elles à rassurer les pessimistes ?

Nous devons reconnaître que non. De brillantes initiatives individuelles ne peuvent cacher un malaise plus profond.

Une des causes possibles de ce malaise nous ramène une fois de plus vers l'exemple du théâtre dramatique qui, paradoxalement est ici un mauvais inspirateur !

Dans la plupart de ses manifestations actuelles le théâtre parlé est placé sous le signe de l'engagement ; par le seul fait qu'il utilise le langage comme moyen d'une signification, ce théâtre peut jouer le rôle d'un révélateur de conscience et servir de point de départ

à une action, politique ou autre. Il est donc naturel que l'art dramatique joue un rôle d'information de contestation, par rapport à une réalité immédiate qu'il est en mesure d'exprimer directement. A l'opposé, le théâtre lyrique émane du plus abstrait des arts : la musique. Celle-ci ne délivre aucun message, aucune signification, ne se met au service d'aucune idéologie. Vouloir assigner à la musique un rôle de porte parole d'une idéologie aboutirait nécessairement au contresens.

Or, à un public qui réclame un théâtre ouvert aux préoccupations immédiates, aux problèmes cruciaux d'une période troublée et dramatique, le théâtre lyrique ne peut offrir que son abstraction et sa gratuité ; il ne peut exprimer son époque qu'au second degré.

De ce malentendu résulte un divorce qui va chaque jour en s'aggravant ; l'opéra tel que nous le concevons jusqu'à présent disparaît pour laisser la place aux deux seules formes vivantes du théâtre : — Le théâtre parlé (lui-même étouffé par le cinéma) — Un « théâtre musical » destiné aux seuls musiciens dits « d'avant garde » et qui n'intéresse en rien les amateurs d'art lyrique ou de théâtre.

Tout se passe comme si l'opéra avait été « digéré » par les moyens de l'expression écrite et par l'art musical instrumental. Est-ce à dire que cette situation soit irréversible ? Nous osons espérer le contraire !

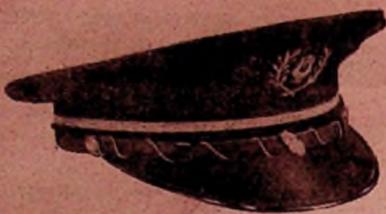
JEAN CABOURG.

# Éditions CHAMPEL B.P. n° 2 - NEUVILLE-sur-AIN (01)

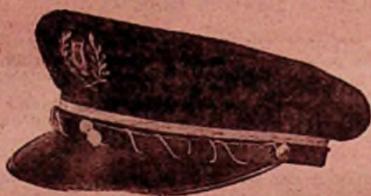
**NOUVEAUTÉS — HARMONIE — FANFARE**

Les millionnaires du dimanche (Valse sur la chanson de E. Macias) ; Touche du Bois (pas redoublé avec clairon sur la chanson de H. Salvador) ; Pot Pourri « Alain Barrière » (fantaisie de concert sur les grands succès de A. Barrière, notamment « Ma Vie », « Marie Joconde », etc...).

## EQUIPEMENTS



Casquette Aviation ..... 30,90 F.



Casquette Marine ..... 29 F.



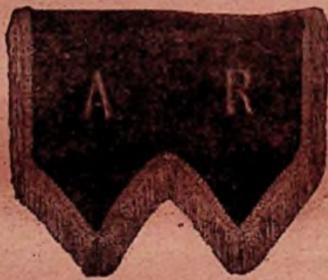
Bannière (forme au choix) ..... 235 F.

Drapeau 60 x 60 en fibrane ..... 111 F.

Drapeau 60 x 60 en soie naturelle .... 195 F.

Drapeau 90 x 90 en fibrane ..... 165 F.

Drapeau 90 x 90 en soie naturelle .... 353 F.



Flammes clairon ou trompette ..... 11 F.

Flammes tambour ..... 15 F.

Flammes grosse caisse ..... 18 F.

**TOUS CES ARTICLES SONT FABRIQUÉS PAR NOUS...  
DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS...**

## MÉTHODES ACTIVES D'INITIATION A LA MUSIQUE

Un stage régional « Méthodes actives » sera organisé par l'Inspection générale de l'Enseignement musical en collaboration avec l'École nationale de musique de Chambéry, et avec la participation de la municipalité de Chambéry et des académies de Lyon et Grenoble (services de la Jeunesse et des Sports) les 10, 11, 12 et 13 avril 1968, à la Maison de la promotion sociale, 14, rue Sainte-Pose 73-Chambéry.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 30 mars 1968, par M. le directeur de l'École nationale de musique, 2, rue Macornet, 73-Chambéry Tél. (79) 34.14.04.

Ce stage qui intéresse tout particulièrement les professeurs de musique, officiels ou privés, est également ouvert aux éducateurs de l'enseignement du premier degré et des classes maternelles, aux élèves des écoles normales et des classes terminales des Conservatoires, ainsi qu'aux animateurs de colonies de vacances, de mouvements de jeunesse et de sociétés musicales et chorales.

## Les anciens des Trompettes de la Revanche d'Oran et de la musique populaire en Oranie en deuil

Nous avons appris avec tristesse le décès survenu à Grasse de notre ami M. Hyacinthe Lopez, membre fondateur et ancien directeur de la fanfare des « Trompettes de la Revanche » d'Oran.

Avec lui disparaît l'un des plus ardents défenseurs de la musique populaire à laquelle il consacra presque toute sa vie.

Sa foi, son activité, son dévouement étaient proverbiaux et les pouvoirs publics avaient récompensé ses mérites par l'attribution de médailles dont peut s'enorgueillir un vrai musicien.

A sa veuve, à ses enfants, à toute sa famille, nous présentons l'expression de nos sentiments profondément affligés.

## Vient de paraître

Éditions Delachaux et Niestlé, 32, rue de Grenelle, Paris 7<sup>e</sup>.  
L'harmonie vivante de A. Dommel-Diény. L'analyse harmonique en exemples de J.-S. Bach à Debussy. Contribution à une recherche de l'interprétation. Nous ne pouvons mieux faire que de citer quelques références.

Ce livre est un souffle de poésie créatrice qui parle à la fois au cœur et à l'intelligence du musicien (Ruggero Cerlin).

Analyses magistrales, d'une incomparable utilité pour les interprètes (Guido Agosti).

Je voudrais tenter de dire ici quel intérêt exceptionnel j'attache aux recherches de Mme Dommel-Diény (Gabriel Marcel, de l'Institut).

En fait, l'analyse harmonique, traitée de cette façon, est interprétation (Yvonne Lefébure).

Éditions Seghers, 118, rue de Vaugirard, Paris 6<sup>e</sup>.  
Collection « Musiciens de tous les Temps » : Jacques Ibert par Gérard Michel.

Une étude et catalogue complet des œuvres, une discographie, une iconographie. Un volume de 200 pages, dont 8 d'illustrations : 8 F. 40.

Cet ouvrage consacré à Jacques Ibert est la première étude importante et de référence retraçant tous les grands moments de la vie du compositeur d'Écoles. Il embrasse la totalité de sa production.  
Éditions Musicales Transatlantiques, 14, avenue Hoche, Paris 8<sup>e</sup>.

## TOULOUSE - PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS DE MARS — 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1968  
« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »  
(Tous les dimanches, de 14 h. 35 à 15 h.)

- 3 MARS :  
La Jolie Rougéroise, polka pour clarinette (soliste : Armand Médous), R. Rexest ; Au lac d'Orédon, schottisch, F.-P. Loup ; A ce soir !, mazurka, F. Minet ; Andalucía, valse espagnole, F. Popy ; Les nuits de l'Opéra, quadrille, F. Wibert.
- 10 MARS :  
Ma Ninette, polka-marche, E. Coquelet ; Fine mouche, schottisch, F. Minet ; Duchesse, mazurka, Leducq-Fourgeot ; Sympathie, valse, F. Romain ; Flamberge au vent, quadrille, A. Lamotte-F. Ziegler.
- 17 MARS :  
Polka orientale, A. Corbin ; Bella Elisa, schottisch, A. Loger ; Souviens-toi, mazurka, Ed. Frédéric ; Chau !, valse, F. Popy ; Quadrille sur des airs populaires, A.-S. Petit.
- 24 MARS :  
Violettes des Pyrénées, polka pour clarinette (soliste : Armand Médous), F. Bressy ; Rosalba, schottisch, Ch. Eustace ; Phrynie, mazurka, Fr. Popy ; Bataille de fleurs, valse, F. Romain ; Orphée aux enfers, quadrille tiré de l'opéra comique de J. Offenbach.
- 31 MARS :  
Le cors blanc, polka-marche, H. Tellam ; Tatiana, schottisch, F. Stoupan ; La filleuse, mazurka, Ch. Lambert-Z. Bajus ; Ten souviens-tu ?, valse, V. Turine ; La vie parisienne, quadrille tiré de l'opéra comique de J. Offenbach.

Fête en Côte-d'Or, de Pierre Degenne. Petite suite pour orchestre d'harmonie ou fanfare.

Éditions Musicales Transatlantiques, 14, avenue Hoche, Paris 8<sup>e</sup>.  
Les Marches des matelots, de Jean Mailhot, Grande marche pour musique d'harmonie.

Éditions Robert Martin, 106, La Coupée, à Charnay-les-Macon-71.  
4<sup>e</sup> marche de Ferdinand Paër pour le mariage de Napoléon 1<sup>er</sup> ; arrangement pour harmonie et fanfare de D. Dondeyne.

Éditions Robert Martin, 106, La Coupée, à Charnay-les-Macon-71.  
Musique funèbre de Richard Wagner ; orchestration pour harmonie et fanfare de D. Dondeyne.

Éditions Albert Dauge, à Metz-57.  
Ouverture solennelle pour harmonie et fanfare de Jean Meyer ; transcription de Paul Semler-Collery.

Éditions françaises de musique, 26, rue Besujon, Paris 8<sup>e</sup>.  
Trois fables de La Fontaine pour chœur d'enfants à capella de Maurice Thirlet.

Éditions Henri Lemoine, 17, rue Pl. Gaile, Paris 9<sup>e</sup>.  
De Paul Arma : Sonatine pour flûte seule, Deux récitatifs pour violon seul, Petite suite pour clarinette seule.

Les Éditions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris-13<sup>e</sup>.  
A - Chansons polyphoniques du 16<sup>e</sup> siècle pour quatre voix mixtes. Rééditions de Marc Honegger et Georges Dutilleul.

B - Collection « Economie et Civilisation XIII<sup>e</sup> » Norman F. Miller et Duane M. Robinson : Le Nouvel Âge des Loisirs, traduit et adapté par Simone Metzger. Un volume, 13,5 x 21 de 336 pages, 28,50.

Du fait des bouleversements techniques et économiques que nous connaissons, une part de plus en plus considérable de temps libre peut être dégagée pour le plus grand nombre des hommes et des femmes. On a même parlé à ce pro-

pos d'une « civilisation des loisirs ». Les auteurs se sont efforcés de rassembler la documentation existante sur ce vaste problème, ainsi que les innombrables expériences qui sont tentées aux États-Unis et ailleurs.

MM. Miller et Robinson nous montrent d'abord que, quelles qu'aient été les attitudes à son égard, le loisir est une des constantes de l'existence humaine. Ils dressent ensuite un tableau suggestif des diverses théories actuelles du jeu et du divertissement avant d'examiner quelles relations se nouent entre société et loisir. Toute la dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux animateurs culturels, cette profession qui est appelée à prendre beaucoup d'extension.

Ce livre a l'avantage de nous faire prendre conscience d'un certain nombre de questions posées par le phénomène moderne du loisir : le travail peut-il être la valeur dernière d'une société ? Mais pourquoi le loisir ? N'y a-t-il pas contradiction entre la spontanéité voulue du temps libre et l'organisation ou l'animation sociale des loisirs ? Quelle est la signification économique du non-travail ?

Les animateurs culturels, les responsables des mouvements culturels (M.S.J., etc), tous ceux qui s'intéressent au problème du loisir à des titres divers auront intérêt à lire cet ouvrage.

Table des matières : 1<sup>ère</sup> partie : Histoire du loisir et du divertissement ; 2<sup>ème</sup> partie : Philosophie du loisir ; 3<sup>ème</sup> partie : Société et loisir ; 4<sup>ème</sup> partie : Animation du loisir ; conclusion : Evolution du loisir et du divertissement.

## Nos concours

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un Concours International pour toutes sociétés fédérées aura lieu le 13 mai prochain à Cabourg (Calvados). Voisine de Lisieux, Trouville Deauville, plages du débarquement... Tout sera mis en œuvre pour que musiciens et supporters emportent un inoubliable souvenir de la belle et accueillante Normandie.

Primes par musiciens de 5 à 12 F selon classement de la société. Indemnité kilométrique sans limitation d'effectif (300 km indemnisables à partir du 5<sup>ème</sup>).

Récompenses complémentaires aux sociétés « Juniors ». S'adresser M. Dessoules, avenue Frères-Hurtaud, Cabourg-14.

Saxophones  
Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc...

# Dalmei

31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque

Française

catalogue franco sur demande

# Manifestations 1968

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
mai 1968	DIEKIROH (Duché de Luxembourg)	Concours international pour harmonie et fanfares, divisions honneur, excellence et supérieure, 3 sociétés par pays.	Ecrire d'urgence à M. Christnach, 23 a, rue des Ardennes, Luxembourg-Bonnevoile (Gd-Duché).
9 mai 1968	MULHOUSE (Haut-Rhin)	20ème concours de chant choral scolaire. Le Jubilé du chant choral scolaire en Alsace.	Centre de Mulhouse. M. Rodolphe Pflimlin, président de l'Association, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse (68).
8 mai 1968	STRASBOURG (Bas-Rhin)	20ème concours de chant choral scolaire - Le Jubilé du chant choral scolaire en Alsace.	Centre de Strasbourg: M. Robert Nussbaum, vice-président de l'Association, 6 rue du Hohberg, Strasbourg (67).
19 mai 1968	CABOURG (Calvados)	Concours international	M. Dessoules, av. Frères-Hurtaud, Cabourg (14).
Pentecôte 1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international de musique.	M. Guilhaumenc, président de la Fédération des Hautes-Pyrénées, 7, boulevard Nord, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
8 et 9 juin 1968	VILLERUPT (Meurthe-et-Mos.)	Concours international.	M. Rigollet, 2, rue Gambetta, A Villersrupt (Meurthe-et-Moselle).
14 au 17 juin 1968	SINDELINGEN (Allemagne)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre français d'harmonie. Honneur ou excellence.	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10e.
23 juin 1968	SOULTZ-SOUS-FORETS (Bas-Rhin)	Concours international de chant, organisé par l'Ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts.	M. Raquet, directeur de l'école de musique, Hôtel de Ville, à Bourg (Ain).
23 juin 1968	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Concours international et festival de musique.	M. Andrieux, trésorier du Réveil castelnovien, à Chateaufort (Charente).
30 juin 1968	CHATEAUNEUF (Charente)	Concours.	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10e.
6 au 7 juillet 1968	SPINAL (Vosges)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre fanfare français honneur ou excellence et une chorale hommes une chorale mixte, une chorale femmes mêmes divisions.	Donjon du Capitole, Toulouse (31).
29 septembre au 5 octobre 1968	TOULOUSE (Haute-Garonne)	Concours international de chant de Toulouse. Pour obtenir gratuitement la brochure règlement, écrire au secrétariat du concours.	
<b>CONGRES</b>			
28 avril 1968.	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés chorales d'Alsace, organisé par la Chorale Harmonie 1850.	Siège de l'Association, 10, rue du Manège, à Mulhouse (Haut-Rhin).
1er et 2 juin 1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	Siège de l'Association, 10, rue du Manège, à Mulhouse (Haut-Rhin).
22 juin 1968	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Congrès fédéral du Sud-Est.	M. Raquet, directeur de l'École de musique, Hôtel de Ville, à Bourg.
30 juin 1968	GREZERIAT (Ain)	Congrès et festival du département de l'Ain.	Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, 3, rue de l'Anglie, Lyon (69).
29 septembre 1968	LYON (Rhône)	Congrès technique de la Fédération du Sud-Est, à Lyon (9 h. 30).	M. Adam, à Moutiers (Savoie).
6 octobre 1968	YENNE (Savoie)	Assemblée générale de l'Union des sociétés musicales de Savoie.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
<b>FESTIVALS</b>			
24 mars 1968	SAINT-AVOLD (Moselle)	Festival des Compagnons de l'Accordéon.	M. Roger Hen, 4, rue des Pervenches, Cités Emile-Hucher, Saint-Avold (57).
5 mai 1968	CARIGNAN (Ardennes)	49e Festival de la Fédération musicale des Ardennes.	M. J. Harbulot, 25, rue des Ecoles, 08-Carignan. Téléphone 28.02.40.
12 mai 1968	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de musique.	M. J.-M. Georlin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (Moselle).
12 mai 1968	TASSIN-LA DEMI-LUNE (Rhône)	Festival départemental du Rhône	M. Bernard, 115, avenue Charles-de-Gaulle, Tassin (69).
19 mai 1968	VOUHE (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Harmonie.	M. Charron, directeur.
19 mai 1968	FERIGNE (Deux-Sèvres)	Festival-Concours de musique organisé par l'Avenir musical	M. André Pailraut, président de l'Avenir musical, La Pierre-de-Périgne, Brioux-sur-Boutonne (79).
19 mai 1968	VINAY (Isère)	Festival départemental de l'Isère et centenaire de la Fanfare.	M. Revol, Allevard-les-Bains (38).
19 mai 1968	CREMEAUX (Loire)	Festival de musique.	M. Gérard Trelle, 114, rue Lucien-Sampain, Roanne (Loire).
19 mai 1968	REMELENGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Granddier R., 20, rue de la Croix-Meuse, Farnack (Moselle).
26 mai 1968	SAINT-MARTIN-DU-MONT (Ain)	Festival de la Fédération des bords de l'Ain.	M. Mallet, à Villieu (01).
26 mai 1968	ROMANSWILLER (Bas-Rhin)	Festival annuel.	M. Pierre Huy, président de la Société de Musique Harmonie n° 88 à Romanswiller (Bas-Rhin).
28 mai au 3 juin 1968	KNUTANGE (Moselle)	Festival de musique	M. Charles Beckendorf, 19, rue Foch, Knutange (Moselle).
1, 2 et 3 juin 1968	LONGJUMEAU (Essonne)	Festival de musique et de danse	M. CHADEL, Président du Comité de Braderie Mairie de LONGJUMEAU (Essonne).
1, 2, 3 juin 1968	SINT-KRUIS-BRUGGE (Belgique)	Rencontre de chorales	M. Edmond SINTOBIN, président de la Renaat Veremanskoor, 4, Polderhoeklaan, Sint-Kruis-Brugge (Belgique).
2 juin 1968	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3ème Canton.	M. R. Bigotte, 6, rue Marie-Stuart, Reims. Tél. 47.04.20.
2 juin 1968	GUENANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. le président, mairie de Guenange (Moselle).
2 et 3 juin 1968	CORNY-SOUS-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Diesel, à Corny (57).
8 et 9 juin 1968	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Camille Michel, secrétaire mairie d'Algrange (57).
9 juin 1968	SOUCHT (Moselle)	Festival de chorales.	M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Eligny (31) Luchon.
8 et 9 juin 1968	LUCHON (Haute-Garonne)	Grand Festival de Majorettes et Fanfares avec Majorettes.	M. Festhauer 132, rue principale à Soucht (Moselle).
9 juin 1968	LE COTEAU (Loire)	Festival du groupement musical Rhins et Trambouze.	M. Lager, à Bourg-de-Thizy (Rhône).
9 juin 1968	LA MURE (Isère)	Festival des Juniors de l'Isère.	M. Andréolètey-Roch, à La Mure (38).
9 juin 1968	LA CLAYETTE (Saône-et-Loire)	Festival à l'occasion du Centenaire de la fanfare.	M. Chabannon Maurice, H.L.M. des Minimes.
9 juin 1968	CHATEAU-THIERRY (Alsace)	Festival départemental de musique.	M. Pichelin D., secrétaire général, Liesse (02).
9 juin 1968	BOURG-ARGENTAL (Loire)	Festival de musique	M. Panet Camille, 6, rue de Burdigues, à Bourg-Argental (Loire).
9 juin 1968	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Amicale saujonnaise.	M. Paul Bureau, président, 11, rue de Ribérou, Saujon.
Du 8 au 16 juin 1968	EAUBONNE (Val-d'Oise)	La Lyre Amicale d'Eaubonne organise des manifestations musicales à l'occasion de son centenaire.	M. R. Nosbaume, 16, rue Garibaldi, Eaubonne (95).
16 juin 1968	AVALLON (Yonne)	Festival fédéral.	M. Gendre, mairie d'Avallon (Yonne).
16 juin 1968	PUTTELANGE-LES-FARSCHVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Alex Staub, rue Jean-XXIII, à Puttelange (Moselle).
16 juin 1968	FLORANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neuve, Florange (Moselle).
16 ou 23 juin 1968	ABBEVILLE (Somme)	Festival-Concours.	Mairie d'Abbeville (80).
16 juin 1968	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'harmonie.	M. Thébaud, directeur.
16 juin 1968	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival	M. Collen, Casino de Charbonnières (69).
16 juin 1968	PONT-DE-BEAUVOISIN (Isère)	Festival de batteries-fanfars.	M. Revol à Allevard (Isère).
16 juin 1968	CRUSNES (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. E. Trognon, 12, rue du Réservoir, à Crusnes (Meurthe-et-Moselle).
16 juin 1968	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Mukler 15, rue du Stade, L'Hôpital (57).
16 juin 1968	UGINE (Savoie)	Festival départemental de Savoie.	M. Henri Botta, président, av. de Serble, UGINE.
22 et 23 juin 1968	FORBACH (Moselle)	Festival international.	M. Gérard Lerch, 11, avenue de l'Europe, Forbach (Moselle).
23 juin 1968	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des fraises.	M. René Thiriet, vice-président 8, rue Général-Gibon, à Wolpply (Moselle).
23 juin 1968	ANSE-VILLEFRANCHE (Rhône)	Festival du Groupement du Beaujolais.	M. Larrat, directeur.
23 juin 1968	CHATELAILLON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Harmonie et la Batterie.	M. Therre, président de l'Union philharmonique, 20, rue Docteur-Joubert, à Thiers (63). Mairie d'Aurec (Haute-Loire).
29 et 30 juin 1968	THIERS (Puy-de-Dôme)	Festival de musique - Congrès de la Fédération musicale du Centre	M. Gaston Aubin, 10, rue Maréchal-Lyautey, Fagny-sous-Moselle (54).
30 juin 1968	AUREC (Haute-Loire)	Festival de musique.	M. Pierre Kuhl, route de Sierck, à Metrich, Koenigsmacker (57).
30 juin 1968	THODURE (Isère)	Festival et Centenaire de la fanfare.	M. le président, Farebersviller (57).
30 juin 1968	FAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Maurice Pothier, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette 43, Brioude.
30 juin 1968	METRICH KOENIGSMACKER (Moselle)	Festival de musique.	M. L. Langenfeld, rue des Remparts, Bitché (57).
30 juin 1968	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc-Distroff (Moselle).
30 juin 1968	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de musique du centenaire de l'harmonie.	M. Georges Bodereau, Bt 42, 17, rue Maurice-Ravel, Allonnes (Sarthe).
6 et 7 juillet 1968	BITCHE (Moselle)	Festival international de chorales.	M. Gérard Gacher, 25, Grand'Rue Garche (Moselle).
7 juillet 1968	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique.	M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin, Metzervisse (57).
7 juillet 1968	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Faucigny.	M. René Eymery, trésorier de « La Codarde », Villeneuve (33) Plassac.
21 juillet 1968	SAINT-VINCENT-DU-LOROUE (Sarthe)	Assemblée générale et festival de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne, organisés par la musique de Saint-Vincent-du-Lorouer.	M. le maire de Saint-Pol-sur-Mer (59).
21 juillet 1968	GARCHE (Moselle)	Festival de musique	
28 juillet 1968	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	
28 juillet 1968	VILLENEUVE-DE-BLAYE (Gironde)	Festival de musique, batteries-fanfars, organisé par la « Codarde » de Saint-Ciers-de-Canessa	
4 août 1968	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	Festival du Groupement de la Vallée d'Azergues.	
4 août 1968	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4e Festival international de musique placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	
15 août 1968	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel, réservé aux sociétés de l'île.	

## AVIS DE CONCOURS

### LIMOGES

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir un poste de professeur de harpe, de solfège et de

lecture à vue à l'École nationale de musique de Limoges.

Ce poste constitue un emploi permanent comportant un service hebdomadaire de douze heures de cours.

Outre cet enseignement, le candidat nommé devra participer à titre gratuit aux exercices publics de l'école. Il devra prêter son concours

à titre onéreux à l'orchestre du Théâtre municipal.

Le professeur recruté devra être domicilié à Limoges ou dans la proche banlieue.

Les dossiers seront reçus à la mairie de Limoges jusqu'au 2 mars 1968, terme de rigueur.

Les épreuves se dérouleront à l'École nationale de musique de Limoges le 15 mars 1968

Les épreuves comprendront :

A) HARPE :

1) Exécution instrumentale : a) Fantaisie de Jacques Ibert ; b) Impromptu de Gabriel Faure.

Ces pièces devront être exécutées

de mémoire.

Lecture à première vue d'une pièce manuscrite, difficile, pour harpe seule.

Exécution de divers fragments d'œuvres du répertoire symphonique et lyrique à la direction d'un chef d'orchestre.

# PENSEZ DES MAINTENANT A LA SORTIE 1968 de votre SOCIÉTÉ

PARIS - BRETAGNE - ALSACE  
HOLLANDE - LUXEMBOURG - FORET NOIRE  
ITALIE - CORSE  
EN CHEMIN DE FER - EN AUTOCAR - EN AVION

EXEMPLES : 3 jours en HOLLANDE, 145 F par personne  
3 jours à PARIS 140 F par personne  
Pour les jeunes 85 F par personne  
(Logement en dortoir Réservation 5 à 6 mois à l'avance)  
Prix du transport en sus.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

## TRANSATOUR S.C.T.T.V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France  
34, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup> - Téléphone 522.83.37

Cours à faire à des élèves appartenant à divers degrés d'enseignement, dont un tout débutant. Questions posées par les membres du jury concernant l'instrument, sa technique, son répertoire.

**B) SOLFÈGE :**  
a) Lecture à première vue d'une leçon de solfège chantée, comportant diverses clefs musicales, avec accompagnement pianistique; b) dictée à une voix avec toutefois un fragment de 6 mesures à deux voix.  
Les épreuves du concours se dérouleront à huis clos.  
Le professeur recruté prendra ses fonctions au plus tard le 1er octobre 1968.

Il bénéficiera des son entrée en fonction d'un traitement calculé sur la base indiciaire prévue par l'arrêté du 27 juin 1962 de M. le ministre de l'Intérieur et assorti des indemnités allouées aux agents des collectivités locales.  
La durée du stage est fixée à un an. Elle pourra être renouvelée pour une période d'un an au maximum en cas d'insuffisance professionnelle.  
A l'expiration de la période du stage le professeur stagiaire pourra être licencié pour insuffisance professionnelle ou titularisé.  
En cas de défaillance du candidat classé numéro 1, au cours de son temps de stage, le candidat classé numéro 2 pourra être proposé à son tour, sans qu'un nouveau concours soit ouvert.

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir à un poste de professeur d'orgue et d'histoire de la musique à l'Ecole nationale de musique de Limoges.  
Ce poste constitue un emploi permanent comportant un service hebdomadaire de 12 heures de cours. Outre cet enseignement, le candidat nommé devra participer à titre gratuit aux exercices publics de l'école. Il devra prêter son concours à titre onéreux à l'orchestre du Théâtre municipal.  
Le professeur recruté devra être domicilié à Limoges ou dans la proche banlieue.  
Les épreuves de ce concours se dérouleront en mai 1968, à une date qui sera précisée ultérieurement.  
Les dossiers de candidatures peuvent d'ores et déjà être adressés à la mairie de Limoges, bureau de l'Instruction publique.  
Les épreuves comprendront :

**A) ORGUE :**  
1) Exécution instrumentale: a) Morceau imposé: Prélude et fugue en fa dièse mineur de Buxtehude; b) Morceau au choix du candidat (parmi les œuvres pour orgue de Jehan Alain, Jean Langlais et Olivier Messiaen).  
Lecture à première vue d'une partition manuscrite.  
Improvisation d'une fugue à 4 voix, sur un sujet donné.  
Improvisation de forme libre, sur un thème imposé. (Il ne saurait s'agir, en l'occurrence, de l'exercice strictement codifié, parfois imposé, mais d'une forme libre, logiquement suggérée par la nature du motif communiqué).  
Chant grégorien.  
Accompagnement d'un fragment de chant grégorien et transposition de cet accompagnement.  
Improvisation d'un choral varié, sur ce thème grégorien.  
Cours à faire à des élèves de différents niveaux qualitatifs. Eventuellement, questions posées par les membres du jury sur l'instrument, son histoire, sa littérature.

**B) HISTOIRE DE LA MUSIQUE :**  
a) Présentation à des élèves, d'une œuvre enregistrée, choisie par le candidat, parmi les enregistrements musicaux mis à sa disposition (temps de préparation de la présentation: 1 heure).  
b) Dissertation écrite sur une période d'histoire de la musique, choisie à l'instar de la mise en loge, parmi trois propositions adaptées aux nécessités particulières au présent enseignement (durée de la mise en loge 4 heures).

**MUSIQUE DE LA GARDE REPUBLICAINE**  
18, bd Henri-IV - Paris-9ème  
PARIS, le 3 février 1968.

**AVIS DE CONCOURS**  
Des concours destinés à recruter vingt et un musiciens auront lieu à la Musique de la Garde Républicaine, 18, boulevard Henri-IV, à Paris-4ème, aux dates prévues ci-dessous :

Lundi 4 mars 1968, à 14 h., recrutement de cinq musiciens jouant la percussion. Programme du concours: Exécution de Cinq Pièces Brèves, de

J. Delécluse. Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.  
Mardi 5 mars 1968, à 14 h., recrutement de trois musiciens jouant le violon-alto. Programme du concours: Exécution du Concerto, de G. Enesco. Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

Mercredi 6 mars 1968, à 14 h., recrutement de huit musiciens jouant le violon. Programme du concours: Exécution du 1er Mouvement du Concerto en ré majeur de Mozart (cadence Joachim). Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

Judi 7 mars 1968, à 14 h., recrutement d'un musicien jouant la clarinette. Programme du concours: Exécution du Solo de concours d'Henri Rabaud. Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

Vendredi 8 mars 1968, à 14 h., recrutement de deux musiciens jouant le trombone. Programme du concours: Exécution de Plain-Chant et Allegro, de A. Desenclos. Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

Lundi 11 mars 1968, à 14 h., recrutement d'un musicien jouant le saxhorn-basse si b et d'un musicien jouant le saxhorn-contrebasse si b assurant en plus l'emploi d'archiviste-copiste. Programme du concours: Exécution sur le saxhorn-basse si b de « Récit et Thème Varié » d'Henri Büsser. (Le pianiste transposé). Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre sur le tuba.

**CONDITIONS D'ADMISSION.**  
1) Etre français; 2) Etre âgé d'au moins 20 ans et demi et pouvoir compléter à 55 ans d'âge le temps de service exigé pour l'obtention de la pension de retraite proportionnelle; 3) Remplir les conditions fixées par l'instruction sur l'aptitude au service militaire. Tout candidat devra se présenter au Service médical de la Garde Républicaine de Paris, 48 heures avant la date du concours; 4) Avoir la taille minimum de 1 m. 65; 5) Justifier d'une bonne conduite soutenue, tant dans la vie civile que sous les drapeaux.

**Inscriptions et renseignements :** Musique Garde Républicaine, 18, bd Henri-IV, Paris-9ème.  
**Date limite des inscriptions :** Jeudi 29 février 1968 (concours percussion); vendredi 1er mars 1968 (concours violon-alto); samedi 2 mars 1968 (concours violon); lundi 4 mars 1968 (concours clarinette); mardi 5 mars 1968 (concours trombone); jeudi 7 mars 1968 (concours saxhorns basse et C.B.).

**DOLE**  
Un concours sur épreuves est ouvert en vue du recrutement d'un professeur de cornet-trompette et solfège, au Conservatoire de musique de Dole (Jura).  
Ce poste constitue un emploi permanent.

Traitement de début 1er échelon, indice réel 228, correspondant actuellement à un salaire mensuel de 981.78 F. Traitement au 7ème échelon, indice réel 445, correspondant à un salaire mensuel de 1.935 F 36, auquel s'ajoutent, éventuellement, les suppléments de caractère familial.

**PROGRAMME DES EPREUVES :**  
Légende de Georges Enesco: Prélude ré majeur (étude 5), Jean-Sébastien Bach (72 à la noire), transcrit par Francis Bodet, extrait du cahier des 16 études de virtuosité, Editions Leduc; Lecture à vue, traits d'orchestre.

Les épreuves auront lieu à Dole, lundi 1er avril.  
Pour tous renseignements, écrire à M. le directeur du Conservatoire, avenue Aristide-Briand, 39 - DOLE. Tél. 77.

**CHAMBERY**  
Un concours pour la nomination d'un professeur de piano à l'Ecole nationale de musique de Chambéry, aura lieu le jeudi 4 avril 1968.

Tous renseignements seront fournis par Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de musique, 2, rue Macornot, 73-Chambéry.

**MONTPELLIER**  
Un concours pour la nomination d'un professeur de harpe - solfège chantiers aura lieu au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, le mardi 30 avril 1968.

Morceaux imposés: Improromptu, G. Fauré; Fantaisie, J. Ibert.

## PETITES ANNONCES OFFRES D'EMPLOIS

Offre d'emploi intéressante à professionnel du bâtiment de l'industrie et du commerce (1 jardinier entretien propriété logé, réservé en priorité à bon musicien, clarinette, trombone basse et saxo. S'adresser Mairie de SAINT-FLORENTIN (Yonne). Tél. 51

Engagé employé intéressé (préf. hom.) connaissant la vente des éditions et tous instruments de musique ou pour s'y adapter. Musicien, âge moyen, excellent vendeur, dynam. et de confiance. Situation stable si très capable. Maison connue en pleine expansion. Région Ouest. Envoyer toutes référ. dès 1ère lettre. Ecrire au journal sous numéro 587.

Ville du Centre recherche chef de musique. Avantages divers. Logement assuré. Convientrait musicien militaire retraité. Adresser demande avec curriculum vitae au journal sous n° 588, qui transmettra.

On demande un dessinateur, prospecteur, spécialisé pour machine centrifuge, bon musicien ou tambour ou clairon. Ecr. M. DUPOUY Raymond, Chef de Musique 169/D Aven. Verdun 36-CHATEAUX-ROUX.

Emploi de bureau offert à trompettiste pouvant assurer partie de soliste à la Société. Logement à titre onéreux, cours particuliers à continuer. Ecr. au journal s/ N° 580.

Harmonie municipale de CHATEAUBRIANT (44) offre emplois différents profs. bâtim., industrie, commerce à bons musiciens tous instruments à vent. Ecr. référ. à M. BASSEREAU Chef de Musique Rue Maréchal Foch, à CHATEAUBRIANT. (L. Atl.)

Un poste de Professeur d'Education Musicale vient d'être créé au collège d'Enseignement Général de GAVRAY (Manche). Les candidatures sont à envoyer directement avec titres et références, à M. l'Inspecteur d'Académie de la Manche BP 77-St-LO, qui a seul pouvoir de décision en ce qui concerne l'Education Nationale. L'Harmonie municipale étant à reconstruire le candidat nommé pourrait en être chargé.

L'harmonie municipale et l'Ecole de Musique de NOGENT-le-ROTROU, recherchent un trompettiste à qui l'on pourrait trouver situation. Envoyer références et desiderata à M. FOREAU, Président, Rue du Général Huet-NOGENT-le-ROTROU. (Eure-et-Loir).

Musique Municipale de CHALON-SUR-SAONE lance un appel de candidatures pour poste chef de musique. La candidature avec curr. vit. et prétentions devra parvenir le 31 mars à M. DALOZ, 20, rue Dr-Mauchamp, CHALON-SUR-SAONE. Indiquer sur enveloppe: candidature chef de musique.

Pour obtenir le règlement de ce concours, s'adresser à: M. Pierre Montpellier, directeur du Conservatoire national de musique, 14, rue Eugène-Lisbonne - 34-Montpellier - Téléphone 72.52.33.

**SAUJON**  
Saujon, chef-lieu de canton de 4.000 habitants, à 10 kilomètres de Royan, capitale de la « Côte de Beauté », invite très cordialement les sociétés de musique: harmonies, fanfares, orchestres symphoniques, chorales, batteries-fanfanes, sociétés de trompes, etc. au Festival « Concours de Musique » qu'elle organise le dimanche 9 juin 1968.

Tous les renseignements utiles peuvent être communiqués sur demande par M. Paul Bureau, président de l'Amicale Saujonnaise, 11, rue de Ribérou, 17 - Saujon.

**G. Guérault**  
(Maison fondée en 1892)  
13, rue Saint-Denis - PARIS-1er  
Tél. CEN 47.33

**TOUS LES INSIGNES COUPES MEDAILLES BRELOQUES DRAPEAUX**  
Tarif franco



recherche professeur de musique, magasinier, conditions obligatoires: excellent musicien capable d'orchestrer musique Harmonie fanfare. S'adres. Editions CHAMPEL. BP N° 2 01 - NEUVILLE-sur-AIN

Harmonie Municipale de Compiègne, recherche 1ère clarinette, 1er bugle, de préférence militaire de carrière susceptible de prendre retraite. (Prix de Conservatoire exigé). Pour conditions, s'adr. à M. Guy MAGNY Chef de Musique 2, rue du Grand-Ferré (60) COMPIEGNE.

### DEMANDES D'EMPLOIS

Chef expérimenté retraité 55 ans, sér. réf. music. et administr. prendre Direction Harmonie, enseign. solf. théor. harmonie et tous instruments cuivre. Prépar. CAMM De préf. région parisienne ou non loin. Ecr. s/N° 581 au jour. qui transmettra.

Ex-tuba solo du 46<sup>e</sup> R.I. Paris, école s/ Chef de Musique de l'armée, fondateur école de Musique, compositeur diplômé, recherche direction Harmonie et accepte emploi de comptabilité ou mairie. Réf. Ecr. M. DENOYELLE 78, rue des Bons Enfants 76-ROUEN.

Chef d'Orchestre symphonique. (Casino) profs, ex s/ Chef de Fanfare. Directeur d'Harmonie. Sér. référ. recherche dans Ecole Musique: Paris, banlieue, province un emploi de professeur violon, saxos, solfège, théorie, dictée musicale, histoire de la musique, ou Directeur d'une Ecole de Musique. Serait désireux, si offre sérieuse est faite, de constituer un ensemble de 25 à 35 musiciens (amateurs sélectionnés - 1/2 professionnels, profs.) pour former un orchestre symphonique de musique de genre de qualité. Pour ce genre de formation, met à la disposition des organisateurs ou municipalités, les éléments suivants: 1) musiciens qualifiés de renfort, (solistes) 2) Répertoire complet de musique religieuse, ancienne, classique, contemporaine, moderne, de genre, Jazz légère, lyrique, de ballets, etc. 3) Matériel d'orchestre: violons, alto, cello 2 C.B. à cordes, 1 paire timbales avec pied, batterie complète, accessoires divers, 1 appareil de sonorisation, 30 pupitres fer. Pour tous renseignements s'adresser ou écrire à M. EHRMANN Président de la Confédération Musicale de France 121, rue La Fayette PARIS - X<sup>e</sup> qui transm.

**DIVERS**  
Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, F.P. LOUP, ROQUEFORT - LES PINS (Alpes-Maritimes).

A céder cause retraite Maison de Musique et ts Instruments. Situation except. de gros rapport, pl. activité. Grande possibl. de développ. Province Ouest. Pas sérieux s'abstenir. Discretion assurée. Ecr. journ. s/N° 584.

Orchestre symphonique en formation cherche qui ferait dons instruments: cordes, bois, cuivres, batterie. Ecr. Journ. s/ N° 585

Un hautbois RIGOUTAT N° 188 AA a été volé le 26 janvier 1968. Pr ts renseignements susceptibles d'être fournis, écr. à M. BOURGNE Maurice, Hautboïste solo de l'Orchestre de PARIS 17, rue Montéra PARIS-XII<sup>e</sup> Tél. 344.09.77

La ville de CAYEUX-sur-MER (Somme) station balnéaire et climatique accueillera chaque dimanche du 23 juin au 8 sept. 1968 les sociétés musicales qui en feront la demande. Pr ts renseignements, s'adres. à M. le Maire de CAYEUX-sur-MER (80).

Société musicale projetant une sortie pour Pentecôte, propose ses services (concert, défilé) à localités situées dans départements 88, 44, 85, 63. Conditions très modestes à débattre basées exclusivement sur frais de séjour. Prendre adresse au bureau du journal sous numéro 586.

**OCCASIONS**  
Société musicale achèterait d'occasion: 1 petite flûte ré bémol métal, à plateaux révisée, 1 saxo-alto Selmer, 1 saxo-ténor Selmer. Modèles récents (maximum 10 ans) non révisés. Ecr. journ. s/N° 582.

A vendre très belle trompette Courtois ut si b argentée état parfait. Ecr. au journ. s/N° 583.

A.V. TUBA 6 pist. Arg. 1966. Prix int. Ecr. M. BARBEREAU 53, rue Chantiers 78-VERSAILLES

**MUSIQUE MILITAIRE**  
Fanfare de Chasseurs stationnée en Allemagne, dispose de places de musiciens, trombone, trompette, saxophone et basse. Pour tous renseignements, écr. à M. le Chef de Fanfare - S.F. 69.509.

Instruments de Musique **F. SUBRE**  
17, avenue Trudaine - PARIS-9<sup>e</sup>  
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS  
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque - Travail rapide - Exécution parfaite  
Prix consciencieux  
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

**FÉDÉRATIONS RÉGIONALES AISNE**  
CHATEAU-THIERRY  
Union - Musicale  
Prenant quelque liberté avec le calendrier l'Union Musicale de Château-Thierry a fêté le 10 décembre, avec un certain retard, la Sainte-Cécile.  
Les quelques 100 exécutants de la formation ont offert à leurs membres honoraires et à la population un concert dans l'excellente et agréable salle au cinéma « Vox ». Deux pas redoublés dirigés par M. Raymond Commun, sous-directeur et Gérard Villain chef de la Batterie Fanfare ont ouvert et clôturé le concert mettant en valeur l'excellence des trompettes, clairons, trompes et tambours.  
Le programme comprenait en outre très eclectiquement l'ouverture de la Muette de Portici de Auber; Les Scènes Bohémiennes de Bizet; Zampa de Hérold; Le 1er Mouvement de la Symphonie Inachevée de Schubert parfaitement exécutés sous la discrète, habile et précise direction de Jean-Louis Petit dont la renommée dépasse largement le cadre régional et dont les enregistrements chez Decca ont obtenu de nombreuses récompenses.  
Nous avons entendu également un très jeune flûtiste, élève de l'école de musique dans une polka de Bieger le « Petit Colibri » qu'il exécuta avec beaucoup de maîtrise et de brio et, les amateurs de jazz ne furent pas déçus par « Américan Panorama » de Darling.  
En bref, excellent concert qui fit ressortir les progrès constants et ré-

**ALSACE ALSACE CHORALES**  
L'ensemble vocal Joseph Muller de Colmar a édité en disque des Noëls en Alsace  
L'ensemble vocal Joseph Muller, de Colmar, jouit, sur le plan national, d'une réputation flatteuse, et l'autorité charmeresse avec laquelle il interprète de vieilles chansons d'Alsace ou d'autres provinces est une belle contribution à l'art.  
Aussi est-ce avec joie que tous ceux qui l'ont entendu apprendront qu'il vient d'être enregistré aux studios JD de Schiltigheim, sous le titre « Noël en Alsace » un disque comportant six « Noëls », « Les anges dans nos campagnes », « Dans une étable obscure », « Ihr Kinderlein kommet », « Allons pastoureaux », « Schief wohl, du Himmelshämbel du » et « Il est né le divin enfant ».  
Ces Noëls sont bien connus, mais sous la direction de Joseph Muller (orgue: André Kempf) ils prennent un relief supplémentaire. Un tel disque a sa place non seulement chez tous les discophiles mais encore dans toutes les familles.

SIERENTZ

La fête de Noël de la « Concordia » a été une réussite complète

Une nouvelle tradition est née à Sierentz, la musique municipale « Concordia » aura dorénavant sa fête de Noël...

Il présente l'ensemble des jeunes de la « Concordia », qui s'est produit pour la première fois en public...

M. Léonard Hueber, membre du C. C. A. de Mulhouse, présente quelques films qui émerveillèrent jeunes et vieux...

M. Gruner, adjoint excusa M. Hermann, maire, et félicita les organisateurs et les dirigeants de la société...

S'adressant aux jeunes élèves, il leur demanda de continuer avec persévérance dans les rangs de la musique...

Noël à Zillisheim

Comme chaque année, pour le début des vacances de Noël une joyeuse animation régnait dans les écoles de Zillisheim...

Le jour de Noël à 20 h., la société de musique « Sainte-Cécile » organisa sa traditionnelle fête de Noël...

Mais l'événement marquant de la soirée fut l'apparition sur scène des jeunes musiciens et musiciennes de Zillisheim et de Didenheim...

Sous la direction de M. Marbach, les « Béréts verts » ont interprété, en intermède, quelques chants bien choisis de leur répertoire...

ARDENNES

Résultats du concours de classement organisé par la Fédération musicale

Un concours de classement était organisé par la Fédération musicale des Ardennes.

Ce concours était réservé aux sociétés musicales ardennaises, non encore classées et désireuses de participer au concours régional...

Cette épreuve s'est déroulée dans la salle de l'Harmonie municipale devant un jury composé de M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France...

L'Harmonie municipale de Vouziers, l'Harmonie S. N. C. F. de Charleville-Mézières, l'orchestre junior et l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières ont fait la preuve de leur valeur musicale...

Voici les résultats de cette épreuve :

Harmonie municipale de Vouziers, directeur : M. Deroche, classée en 2ème division, 2ème section.

Harmonie S. N. C. F. de Charleville-Mézières, directeur : M. Kownacki, classée en 2ème division, 1ère section.

Harmonie municipale de Charleville-Mézières, directeur : M. Fernand Guillaume, classée en division supérieure B.

Les orchestres juniors ne sont pas classés en raison de l'extrême variabilité de leurs effectifs. L'âge limite est en effet de 21 ans...

Il y a lieu toutefois de signaler que l'orchestre junior de Charleville-Mézières a donné une magnifique prestation et produit une très grosse et favorable impression sur les membres du jury...

Voici d'ailleurs la liste des sociétés ardennaises inscrites pour cette première grande épreuve régionale, spécialement réservée aux sociétés musicales populaires et destinée à mieux les faire connaître et apprécier du grand public.

La première par M. Dauchy qui dit sa satisfaction de pouvoir remplir l'agréable obligation de saluer les musiciens vouzinois et de leur rendre l'hommage qui leur est dû.

S'adressant au Président de la Confédération Musicale de France, le Président de la Fédération Musicale des Ardennes lui dit : « M. le Président, vous faites aujourd'hui connaissance avec un sous-préfeture bien sympathique, un centre musical actif, où la Musique a droit de cité ».

Puis il rendit hommage au président Vuadelle et à son état-major, aux cadres de l'Harmonie et en particulier à Mme Herbin, vice-présidente de la Fédération des Ardennes, à l'activité polyvalente ; au directeur Guy Deroche qui conduit sa troupe avec compétence et autorité...

Ensuite, par M. Vuadelle qui tint à remercier le sous-préfet, le maire et le conseil municipal pour leur soutien et leur compréhension en toutes occasions et qui précisa combien l'Harmonie de Vouziers était honorée d'accueillir M. Ehrmann dont l'action favorise l'éco-

musicien qui participe à toutes les cérémonies locales et prépare et donne de très beaux concerts et souhaite que la bannière de l'Harmonie flotte longtemps encore dans les rues de la ville.

Enfin M. Guizard, sous-préfet déclara :

« Cette félicité qui est la musique de l'âme, vous l'avez entretenue comme une flamme sacrée parmi les jeunes générations.

Les contre-points, les leit-motifs, les appoggiatures, les points d'orgue sont dans le vent qui hurle avec le loup du Mont-Damion ou fait vibrer les arbres comme des harpes beethoveniennes, la voix innombrable des forêts, le chant de la pluie, le naïf cantilène des oiseaux traine-buissons.

Claude Debussy pensait que contempler le lever du soleil est plus utile pour un compositeur que de détailler la Symphonie Pastorale. Disons qu'un crépuscule ou une nuit étoilée sont une merveilleuse partition déchiffrée par qui sait, au lieu de voir et entendre seulement, regarder, écouter.

Et comme ces pages vouzinoises sont belles, de la douceur prenante des horizons champenois au charme des grands bois argonnais. De secrètes correspondances rimbaldiennes ou baudelaïriques nous livrent leur mystère.

Mais cette finesse de l'esprit, si elle est native, s'éduque également. Et c'est votre rôle au sein de l'équipe de l'Harmonie Municipale.

Dans un concert, il s'agit de savoir arpéger et orchestrer les sons et les couleurs, transcrire la gamme et la palette que la création nous offre mais qu'il faut savoir conquérir par une âpre recherche de la joie. Aussi enseignez-vous à faire parler d'enthousiasme les instruments.

Lors des commémorations patriotiques et des fêtes de la Cité, vous versez de l'héroïsme au cœur de tous dans un univers qui a besoin de ces valeurs morales. Et tout un chacun vous personnifie un peu de cet idéal sans lequel notre monde serait moins humain et avec lequel la vie vaut davantage la peine d'être vécue.

« La musique souvent nous prend comme une mer » disait au mot près le poète. Et l'on se sent entraîné car elle formule ce que nous sentons en nous profondément.

Merci à l'Harmonie, Merci Vouziers, Merci à tous. Si la musique adoucit les mœurs, l'esthétique devient une éthique. Vive cette beauté dans la bonté et cette fraternité des esprits, pour que vive la France.

La partie officielle du banquet était terminée. Le reste de la réunion, qui se prolongea tard dans la soirée, fut joyeuse et amicale, c'est-à-dire bien dans la note — si l'on peut dire — de notre Harmonie Municipale.

RETHEL

M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, a été reçu par l'Harmonie Municipale.

M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France qui groupe 44 Fédérations régionales ou départementales, 6.000 Sociétés et 600.000 membres, a été reçu dimanche soir à la mairie de Rethel par M. le maire et le comité, au complet de l'Harmonie municipale.

M. Ehrmann était accompagné de M. Dauchy, président départemental et de Mme Dauchy.

M. Thomé, président de l'Harmonie et vice-président départemental et M. Duval directeur de notre société musicale l'accueillirent au nom de tous.

M. Dauchy prit le premier la parole, puis ce furent MM. Lassaux, Ehrmann et Duval.

Il fut question des problèmes de la musique populaire et de nos sociétés musicales. Des problèmes difficiles et même angoissants pour la survie et l'activité de nos musiques locales. Ceci dépasse le cadre de notre rubrique. Ce qui nous intéresse et que nous voulons transmettre c'est l'opinion de tous sur notre Harmonie municipale qui a fait cette année son centenaire. Pour l'exprimer nous empruntons quelques phrases à l'allocation de M. Dauchy.

« Ici la musique populaire a droit de cité... M. Duval, directeur de l'Harmonie, par ses efforts soutenus par sa ténacité sa compétence a maintenu à Rethel une Harmonie de grande valeur et aussi par une foi sincère d'éducateur a développé une Ecole de Musique toujours très prospère et dont les élèves sont les meilleurs lauréats dans nos concours fédéraux.

Cette réception fut pour les responsables de l'Harmonie municipale une récompense bien méritée.

RETHEL

Soleil foule et rythmes ont assuré un exceptionnel triomphe du 48ème congrès de la Fédération Musicale des Ardennes à Rethel le 28.5.1967.

Les plus hautes personnalités du département et mille musiciens ont fait du centenaire de l'Harmonie un anniversaire impréssible.

Pas une fausse note n'est venue troubler la belle ordonnance des manifestations prévues à Rethel.

C'est par cette phrase que les responsables de la Société Musicale de Rethel, traitant les engagements et conclusions de cette brillante journée, toute à la gloire de la musique populaire des Ardennes. Jamais de mémoire de Rethelois la Cité-Mazarin n'avait connu pareil rassemblement. Jamais la musique n'avait pareillement été à l'honneur. Dès 3 h. 30, Rethel s'éveillait aux accents des cuivres.

A 9 h., les quelque vingt sociétés se rassemblèrent place De Latre et l'on procédait à la remise du fanion à l'Harmonie centenaire. In-



des instruments français de classe internationale

COUESNON

S. A. Toujours à votre service

Les instruments COUESNON sont en vente dans toutes les bonnes musiques

Harmonie municipale de Rethel deuxième division, deuxième section.

Harmonie municipale de Vouziers, 2ème division, 2ème section.

Harmonie S. N. C. F. de Charleville-Mézières, 2ème division, première section.

Harmonie municipale de Givet, 2ème division, première section.

Harmonie municipale de Monthémé, 3ème division, 3ème section.

Harmonie de Vireux-Molhain, 3ème division, première section.

Union musicale de Nouzonville, première division, 2ème section.

Harmonie municipale de Sedan, 2ème division, première section.

Harmonie municipale de Charleville-Mézières, division supérieure B.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

Orchestre junior de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières.

La Fédération musicale des Ardennes et tous les musiciens ardennais, sans aucun doute, souhaitent à leurs camarades une brillante réussite et un grand succès, afin que la renommée musicale de notre département non seulement atteigne, mais dépasse, les limites de notre région.

CHEF DE BASSIQUE ECUSSONS MUSIQUES pour vos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse Les Brodeurs REUNIS 84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50 Se recommander au journal

médiatement après, à travers tous les quartiers de la ville, les harmonies et fanfares se séparent afin de donner des aubades et concerts, tandis que dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville se tenait le 48ème Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes...

M. Lassaux ouvrait la séance saluant les personnalités présentes, les congressistes et leurs familles. Il se félicitait du nombre de musiciens réunis à Rethel et souhaitait à tous une bonne et fructueuse journée en pleine harmonie humaine et artistique.

M. Dauchy lui succéda, exprimant sa gratitude à la ville de Rethel, ainsi qu'aux organisateurs du Congrès et à tous ceux qui avaient contribué pour sa réussite.

Il affirma ensuite que l'attention de la Confédération Musicale de France, par l'œil vigilant de son président M. Ehrmann, se portait sans jamais se lasser sur le problème de la revitalisation de la musique en France ainsi que sur celui de l'enseignement musical à quelque niveau que ce soit et que toutes les sociétés populaires de musique pouvaient avoir confiance.

Les compte-rendus du 48ème congrès de Sedan et de l'Assemblée générale d'étude lus par le secrétaire M. Goffette furent adoptés à l'unanimité.

Il en fut d'ailleurs de même du rapport financier. M. Chartrain, en révisant la gestion financière excécutaire apporta la confirmation d'un conseil général très compréhensif. Diverses questions furent abordées ensuite par l'Assemblée jusqu'à l'arrivée de M. Haysen, président de l'Harmonie de Sedan, vice-présidente du Sénat, accueillies par M. Lassaux aux accents de l'Harmonie Municipale de Sedan.

Dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, les personnalités furent saluées par MM. Thomé et Dauchy qui leur dirent successivement toute la gratitude de la ville de Rethel pour leur venue et la Fédération Musicale pour leur appui constant.

A l'issue du banquet officiel qui se déroula à l'Hôtel Moderne différentes personnalités devaient prendre la parole.

M. Thomé président de l'Harmonie Municipale, après avoir remercié les personnalités, faisait l'historique de la Société depuis sa fondation en 1867, l'année 1967 a été très dure pour nous nous avons perdu 17 membres actifs, nous avons perdu de nombreux départs au régime et de la fermeture d'usines, mais nous gardons tous nos espoirs grâce à la présence de beaucoup de jeunes dans nos rangs et aussi grâce à ceux de l'école de Musique qui pourront bientôt grossir nos effectifs prospère.

Il ajoutait : je veux spécialement remercier le grand artisan de cette manifestation celui qui s'est dévoué sans compter depuis plusieurs mois pour sa réussite : notre directeur M. Marcel Duval.

M. Dauchy au nom de la Fédération Musicale des Ardennes ajoutait en s'adressant plus particulièrement à MM. Lassaux, Thomé et Duval :

Vous n'avez pas voulu rester seuls ; nombreux sont ceux que vous avez gagnés à la cause musicale, c'est pourquoi je me réjouis de la participation chaleureuse d'une population fière de son Harmonie qui en fêtant son centenaire, affirme sa force et sa valeur artistique. Enfin M. Lassaux développait la thèse que les Sociétés de musique populaire étaient à la fois nécessaires, utiles et agréables. Il se plut à répéter qu'une ville sans musique était une ville sans âme, dans laquelle les festivités n'étaient plus possibles, de la nécessité pour les municipalités d'encourager vivement les formations musicales.

A l'issue du banquet les présidents et directeurs regagnèrent leurs Sociétés respectives, qui à travers la ville donnaient alors plusieurs concerts dans les différents quartiers.

3 grands défilés ramènèrent ensuite les sociétés sur la place de l'Hôtel de Ville où le clou de cette manifestation fut l'exécution des morceaux d'ensemble par 1.000 musiciens « Cherbourg » pas redoublé et « La Marsellaise » dirigés par M. Marcel Duval, directeur de l'Harmonie et M. Paul Dauchy, président de la Fédération Musicale des Ardennes.

A 18 h. dans les salons de l'Hôtel de Ville un concert fut donné par la chorale de la société philharmonique de Charleville-Mézières.

Jamais on ne vit autant de monde pour une audition du genre à Rethel qui fut remarquable.

Ce compte-rendu que nous avons voulu très succinct n'est que le reflet de la réussite complète de ce 48ème Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes dont peuvent être fiers non seulement les organisateurs de Rethel, mais aussi tous ceux qui par amour pour la musique, se dépensent sans compter pour la faire aimer et assurer ainsi à l'Art Musical populaire le rayonnement qu'il mérite.



# AUBE ET HAUTE-MARNE

## FÉDÉRATION

Le 24 mars prochain aura lieu à Chalindrey-Haute-Marne le congrès annuel de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne. Les sociétés des deux départements ont reçu une invitation à cette journée pour laquelle le programme suivant a été arrêté : de 8 à 9 h., accueil des délégués devant la salle des fêtes (vaste parking), à 9 h., ouverture du congrès sous la présidence de M. Emil Logé, président de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne, l'ordre du jour est le suivant : allocution du président, compte-rendu moral (par M. Roger Vallet, secrétaire général) et compte-rendu financier (par M. Charli, trésorier général), renouvellement de membres au comité de la Fédération, journée pédagogique, questions diverses, à 11 h. 30 départ de gerbes aux deux monuments aux morts de Chalindrey avec la participation de « La Lyre Cheminote et Fanfare Municipale ». Un vin d'honneur sera ensuite offert aux congressistes par la municipalité, à 13 h., repas amical ; à l'issue du repas concert par « La Lyre Cheminote et Fanfare Municipale » sous la direction de M. Gustave Obrecht, chef de musique.

Précisons aux congressistes qui viendront par le train de le signaler au plus tôt à M. Obrecht-Torcenay, 52, Chalindrey en précisant

l'heure d'arrivée en gare de Chalindrey. Rappelons que le bulletin d'adhésion au repas a dû être retourné (avec tous les renseignements) à M. H. Carbillot, secrétaire impasse Mougeot, 52 Chalindrey. Enfin, pour tous renseignements concernant cette journée on peut téléphoner au 4 à Chalindrey.

C'est la première fois qu'un congrès de la Fédération aura lieu à Chalindrey, aussi le comité directeur de « La Lyre Cheminote et Fanfare Municipale » a-t-il tout mis en œuvre pour sa parfaite réussite, et que les dirigeants des sociétés de musique de l'Aube et de la Haute-Marne en remporte un bon souvenir. C'est dans la magnifique salle des fêtes municipale une des plus grandes et des plus belles du sud du département que se déroulera le congrès qui comme celui de l'année dernière à Méry-sur-Seine (Aube) doit remporter le plus grand succès. Tous à Chalindrey le 24 mars.

D. BORNOT.

**Procurez-vous le porte-clef C.M.F. Dans les manifestations portez notre insigne**

# BOUCHES-DU-RHONE

## LES MILLES

### La Sainte-Cécile brillamment fêtée par la philharmonique Indépendante

Fidèle aux bonnes traditions qui lui sont propres, notre chère société musicale vient une fois de plus de célébrer dignement et avec un très grand éclat la fête de sa sainte patronne.

Aussi, tous les témoignages spontanés partis du fond du cœur recueillis par nos invités d'honneur (présidents, chefs et autres) en fin de repas et manifestant leur admiration personnelle devant l'extraordinaire ambiance d'amitié régnant entre les membres de notre phalange tous unis derrière leur président dévoué et sympathique : M. Paul Camoin, sont en quelque sorte, un reflet très exact de la complète réussite de cette journée, en même temps que la preuve que notre chère société musicale possède toujours malgré tout de meilleures vertus de jouvence génératrices de vigueur.

Mais réceptions plutôt les diverses cérémonies traditionnelles de cette mémorable journée.

Dès 9 h. 30, nos musiciens tambours et clairons se rassemblent à la mairie annexe pour s'acheminer peu après vers notre cimetièrre où après l'exécution d'un morceau funèbre joué à l'intention de tous ses morts, notre phalange alla tour à tour déposer une gerbe et s'incliner sur les tombes de M. Tudea, dernier membre honoraire disparu, de M. R. Chaudou, notre dernier chef, mort en 1963 et de M. A. Gazel, notre ancien chef regretté, décédé en 1962. Puis, on prit le chemin de l'église où nous eûmes le privilège à 10 h. 30 d'assister à une très belle messe au cours de laquelle notre beau sermon de notre curé, le chanoine Charles Pradel nous « écoulâmes » avec plaisir « l'Hymne à Vesta » de F. Andrieu et le célèbre Largo de Haendel.

Après la messe, un long défilé en fanfare conduisit tous nos membres actifs et leurs amis à la salle des fêtes de la place de la Liberté par la rue de l'Église, le cours M.-Bérard, la place A. Gazel et la rue Pasteur.

La devant un auditoire très fourni, les variés et aussi fin connus, un très bon concert au programme très judicieusement choisi et dirigé par notre chef : M. Aimé Fouque, où tour à tour, les airs classiques, la moderne et la fantaisie remplirent d'aise les plus difficiles mélomanes qui ne ménagèrent d'ailleurs pas leurs applaudissements nourris.

En effet on peut dire sans crainte que ce concert fut très apprécié par un auditoire véritablement emballé par l'exécution quasi parfaite des morceaux variés qui furent interprétés par quelque 65 musiciens, tambours et clairons parmi lesquels figuraient trois ou quatre chefs de musique environnants venus témoigner leur amitié à notre phalange avec quelques amis.

Celui-ci fut l'acheminement par petits groupes au foyer familial Millot pour le banquet traditionnel lequel, mérita bien son nom cette année puisque pendant plus de cinq heures parmi plus de cent convives, ne cessa de régner une formidable ambiance de gaieté de bonne camaraderie voire même d'émotion (par moments) qui laisse bien augurer, soyons en certains du bel avenir que notre société musicale a encore devant elle.

Ce sentiment est d'ailleurs d'autant plus renforcé après ce qui se dégageait d'essentials des 4 ou 5 allocutions de personnalités autorisées (notre président et autres invités d'honneur) qui mettaient en relief le dévouement inlassable et désintéressé de quelques uns de nos dirigeants qui se sacrifient véritablement, afin que vive et prospère encore longtemps notre chère musique, ainsi que de l'union parfaite régnant autour de son président, notre ami P. Camoin.

Mais résumons l'essence même de ces très belles allocutions pleines d'a-propos :

Tout d'abord, le président Camoin,

lequel pas encore remis d'un accident de travail, nous dit avec beaucoup d'émotion (ô combien) toute sa joie profonde d'avoir pu se trouver parmi nous en ces heureuses circonstances.

Il nous donna un bilan très positif et encourageant de l'activité annuelle, remercia toutes ses collaborateurs, ses membres actifs, ainsi que les nombreux sympathisants soit des Milles, soit des musiques environnantes, toujours fidèles au rendez-vous pour venir apporter leur précieux concours à l'art musical.

Il nous parla ensuite de la belle réussite de notre festival du 75ème anniversaire remercia encore tout le monde de l'appui qu'il avait trouvé pour la réalisation parfaite de ces 2 belles journées mémorables, puis nous parla un peu du présent et de l'avenir immédiat de notre phalange.

En effet, il souligna le rôle ingrat quelquefois, mais très important et précieux joué par les instituteurs dévoués qui sont MM. L. Thierree et Elie Reynaud, l'un pour le solfège, l'autre pour la batterie et les assura tous deux de sa reconnaissance infinie.

Après quelques autres bonnes paroles d'amitié pour tous, ce fut presque dans les sanglots que notre président tellement ému par les preuves d'union et de sympathie témoignées autour de lui termina son discours.

Notre secrétaire après le tonnerre d'applaudissements qui succéda à ces propos tout remplis d'émotion, passa la parole à M. Granier, président de la Musique Municipale d'Aix, remplaçant M. Mauriat (président empêché).

Celui-ci souligne une fois de plus la belle vitalité de notre phalange, insista particulièrement sur la mission éducative du professeur de solfège (à l'heure actuelle) rendit hommage au dévouement de tous, traduisit son admiration pour la bonne marche de notre société, remercia le président Camoin de l'amitié portée aux amis aixois et termina son allocution en lui souhaitant un prompt rétablissement.

Puis ce fut au tour de MM. Granet Louis (adjoint spécial) et Paul Ferréol (conseiller général) à traduire toute leur admiration pour la belle ambiance et la bonne santé qui régnaient, toujours au sein de notre musique locale, et à remercier le président ainsi que la Commission administrative pour

la réussite de cette belle journée. Ils terminèrent également en assurant notre président de tout l'appui nécessaire au point de vue financier, qu'ils pourraient lui apporter au sein de la municipalité, d'une part et du conseil général d'autre part.

Enfin, notre chef M. L. Fouque traduisit également toute sa satisfaction de chef autorisé et avisé, puis la parole fut également donnée à M. Thomas, président de la Philharmonique de Rognes, M. Gauthier, président de la Lyre Gardannaise et M. Tassy, président du Foyer Familial Millot, lesquels traduisirent également toute leur admiration et leurs remerciements.

Enfin, après toutes ces belles paroles, notre président annonça avec joie à l'assistance que l'on allait procéder à la remise de quelques décorations de jeunes musiciens ayant plus de 5 ans d'activité au sein de notre phalange.

Il chargea alors notre secrétaire M. Thierree de procéder à celles-ci et tour à tour les jeunes Claude Torretta, Jean-Marie Fouque, Jean-Luc Richier et Hervé Camoin furent décorés de la médaille fédérale.

Puis ce fut au tour de notre secrétaire d'être récompensé de la part de M. Ferréol d'une superbe plaquette gravée en son nom, et offerte par le conseil général des Bouches-du-Rhône, pour le dévouement persévérant et appliqué qu'il manifeste depuis plus de 6 ans, à travers les cours de solfège. Après tous ces discours, allocutions, remerciements et bans d'usage la soirée fut ouverte à la chansonnette et aux bonnes blagues et là se distinguèrent tour à tour dans des genres divers : MM. André Simon, Alain Reynaud, notre adjoint M. Granet, notre chef M. Fouque et quelques autres encore dont notre ami M. Deleuil, chef de la Lyre Gardannaise.

Enfin, ce n'est que fort tard dans la soirée que l'on se sépara avec regret non sans que quelques gais lurons aient organisé une petite sauterie familiale à laquelle ils s'adonnèrent de tout leur cœur.

## LES PERSONNALITES

Autour de notre président : M. Paul Camoin et du chef de musique M. Aimé Fouque, on pouvait remarquer MM. Paul Ferréol, conseiller général du canton Sud ; Louis Granet, adjoint spécial des Milles ; Thomas, président de la Philharmonique de Rognes ; Verdier, chef de la musique de Rognes ; Gauthier, président de la Lyre Gardannaise ; Deleuil, chef de la Lyre de la Lyre Gardannaise ; Granier, vice-président de la Musique Municipale d'Aix ; Tassy, président du Foyer Familial Millot ; E. Giraud, représentant M. Felegrin, président de Coopérative vinicole des Milles (lequel fournit chaque année le vin pour le banquet) ; B. Vera, ex-adjoint spécial et ami de notre phalange ; J. Sérér, représentant la Boule Milloise, ainsi que la plupart des membres de la Commission administrative de notre philharmonique.

## PROGRAMMES DES 2 CONCERTS

A l'Église durant la grand-messe : Ouverture par un pas-redoublé ; Salut au 5ème ; de F. Petit ; Hymne à Vesta, de Fernand Andrieu, joué après le sermon de notre curé : le chanoine C. Pradel, Célébrer Largo, de Haendel, interprété après l'élevation.

Salut au 5ème : à la fin de la messe.

Dans la salle des fêtes de la Place de la Liberté : Marche de la 2ème D. B. de V. Clowez.

Mireille, célèbre ouverture de Charles Gounod transcrite par Bonnelle ; Un tout petit Pantin, le grand succès de l'O. R. T. F. 1er prix eurovision de la chanson 1967 ; arrangement de Robert Martin ; Sambre, de Meuse, pas-redoublé populaire de Rauski ; La Mélodie du bonheur, Fantaisie moderne ; Tendresse, grande valse de R. Bourbon ; Mérobus, pas-redoublé final de C. Fossier.

Ces concerts étaient dirigés par la baguette à la fois ferme et souple de notre chef : M. Aimé Fouque assisté de son sous-chef, M. Louis Thierree et du chef de batterie : M. Elie Reynaud.

« A l'an qui naît ».

Louis THIERREE.

# BRETAGNE ET ANJOU

## L'Harmonie municipale, l'Ecole de musique, l'Orchestre harmono-symphonique de Saint-Malo ont célébré la fête de Sainte-Cécile

A Saint-Malo le 17 décembre a été la fête de la musique et du chant, l'excitation joyeuse de l'accord parfait !

Grâce à la célébration de la Sainte-Cécile assurée avec éclat par l'Harmonie municipale, l'orchestre harmono-symphonique, la chorale de l'Ecole de musique, trois vaisseaux fort joliment gérés et ayant non moins joliment navigué sous l'impulsion d'un chef d'escadre dévoué autant que compétent, M. Raymond Diéderich.

En outre nous avons eu le plaisir d'écouter à nouveau un flûtiste de haute qualité, M. Jean Patero qui, le 10 août 1967, s'était fait applaudir en notre ville. Professeur au Conservatoire de Troyes, chef d'orchestre, soliste de l'O. R. T. F., M. Jean Patero est revenu à Saint-Malo grâce à M. Diéderich.

La journée fut, en premier lieu, marquée par une contribution musicale à la messe de 11 h. 15, à la cathédrale.

Dependant que musiciens et choristes prenaient place dans la chapelle du Saint-Sacrement, l'abbé Rivet, archiprêtre, accueillait sur le parvis, diverses notabilités : MM. Blanchet, maire, et Mme ; J. Noury, sénateur ; Vallerie et Le Merdy, adjoints ; Mme Boucet, conseiller

municipal ; capitaine de gendarmerie Duval, commandant Paqueteau...

Ces notables prirent place devant le chœur, au premier rang d'une assistance particulièrement pressée.

Pendant l'office, l'orchestre Harmono-Symphonique fit entendre Chant Religieux, de Bach, page dont la plénitude constitua une sorte belle préface à la cérémonie : Ave Verum, de Mozart puis le « Prélude » du Déluge de Saint-Saëns, œuvre dont le caractère et l'exécution furent justement appréciés.

Après la messe, l'orchestre harmono-symphonique et la chorale de l'Ecole de Musique interprétèrent l'hymne d'Iphigénie en Tauride, de Gluck, extrait lui aussi goûté des mélomanes.

M. l'Archiprêtre, porte-parole de la foule emplissant le sanctuaire, remercia vivement les musiciens et leur chef.

Second acte : un concert gratuit offert dans la salle des Congrès du Casino.

Cette audition est une tradition à laquelle l'agglomération malouine est vivement attachée car, par avance elle en sait l'exceptionnelle qualité. C'est ce qu'on dut d'ailleurs, proclamer tant l'affluence que la ferveur des auditeurs.

Parmi les notables présents à cette matinée artistique, il nous faut citer : M. et Mme Blanchet ; MM. Perrault, Vallerie, le Merdy, adjoints ; Mme Boucet, conseiller municipal ;

## MUSICIENS

## CHANTEURS

## CHORISTES

## ENREGISTREZ

## SUR DISQUE MICROSILLON

## HAUTE FIDÉLITÉ

## VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES

## D'après vos bandes magnétiques personnelles :

qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier.

Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété.

★

Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales :

fortement dégressif suivant quantité.

Prises de son dans toute la France.

## UN DISQUE à partir de 7,50 F

# AU KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles — PARIS-IV<sup>e</sup>

Téléphone : 887.09.87

Métro Bastille

Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

J. Noury, sénateur ; Callame, ancien maire de Saint-Malo ; Coudray, ancien maire de Paramé ; Raoul, inspecteur de l'Enseignement primaire ; abbé Rivet, archiprêtre ; Mme Delalande, déléguée J. M. F. ; commandant Paqueteau, etc...

Avant le concert, M. Diéderich tint à saluer M. Planchet et à le remercier de présider la fête malouine de Sainte-Cécile. Il salua également les membres de la Municipalité et du conseil municipal présents au concert.

M. Diéderich, se tournant vers M. Callame, rappela le vif intérêt que celui-ci portait à la culture musicale et à l'effort entrepris pour sa diffusion.

Jetant un regard vers l'avenir, l'orateur souhaita une fusion rapide et rationnelle des sociétés musicales des trois anciennes villes.

Il eut également un mot délicat pour M. Coudray, Mme Delalande, puis il remercia l'assistance de son empressement, témoignage d'attachement à la musique et aux amateurs qui l'entouraient sur l'estrade et dont il dit le beau dévouement.

Le concert de gala a suscité nous l'avons dit une large audience et un vif enthousiasme.

La cité corsaire a ainsi rappelé l'intérêt qu'elle porte à la vie artistique et plus spécialement à la musique.

M. Raymond Diéderich, directeur de l'Ecole de musique contribue depuis son arrivée sur la côte à entretenir la flamme. Son effort porte des fruits. Aussi M. Diéderich fut-il justement félicité et remercié comme le furent les musiciens et les choristes.

Il le faut rappeler : les quelque 80 artistes applaudis le 17 décembre sont pour la plupart malouins. Ils sont en outre des amateurs et cette double qualité les rend particulièrement sympathiques.

Dans son allocution M. Marcel Planchet après avoir publiquement exprimé sa confiance à M. Diéderich et proclamé son désir de contribuer à l'expansion de la culture musicale, donna à entendre que l'Ecole de Musique pourrait quitter son baraquement de Rocabe.

Il est certain que la fusion des moyens d'enseignement et en général de tout ce qui relève du service d'Euterpe plaide en faveur d'aménagements modernes.

On ne peut que se réjouir de cette perspective et souhaiter sa réalisation car cette amélioration matérielle ne pourra que seconder le travail culturel.

Mais revenons au présent et disons quelques mots de ce concert.

TROIS VOILETS  
Cette manifestation fut un triptyque dont le premier volet mit en valeur l'orchestre harmono-symphonique.

Le morceau initial fut l'hymne des prêtresses d'Iphigénie en Tauride, du chevalier Gluck, ce qui constitua une excellente entrée en matière. Instrumentalistes et choristes ayant collaboré avec la même ferveur et la même foi :

Suivit l'ouverture de « Prométhée ». La Page de Beethoven est familière ; on l'aura écoutée avec un vif intérêt.

Des hauteurs du Caucase l'assistance redescendit vers les plaines rhénanes grâce aux Scènes Alsaciennes de Massenet tableaux sonores dus à un compositeur inspiré et toujours accueillis avec plaisir par les amateurs de clartés architecturales.

Mme Paqueteau, violoncelliste, et M. Poiblan, clarinettiste firent apprécier leur talent dans leur partie de solistes.

Par leur gentillesse leur ambiance serène, leur alacrité, « Les scènes Alsaciennes » que l'orchestre harmono-symphonique détailla fort joliment ne pouvaient que conquérir les auditeurs.

L'estrade appartint ensuite à la chorale de l'école de musique, ensemble dont Mme Laure Tessandra de l'Opéra est l'heureuse inspiratrice et l'animatrice dévouée.

Quatre pages charmantes gr-

cieuses ou tendres, poétiques ou gales valurent aux élèves de Mme Tessandra des bravos mérités.

Le troisième volet fut d'abord placé sous le signe de Saint-Saëns dont on entendit le « Prélude » du « Déluge ». M. Grivet étant violon solo. Cette page put sembler sévère, encore que sa construction se recommande par sa netteté et son équilibre. Du coussin main.

L'intermezzo des « Goyescas » entrouvrit l'univers de Granados et de l'Espagne au folklore prodigieux. Une lave de recoins et de feu !

Puis M. Jean Patera flûtiste professeur au conservatoire de Troyes solista de l'O. R. T. F., artiste de renom international, cisela une spirituelle polka pour petite fille « La Merle Blanc ». De l'humour et de la gaieté ! M. Patera est un Anacle de très grande classe.

Bouquet final : Le Tchaikowsky avec la valse, de La Belle au Bois Dormant dont l'orchestre harmono-symphonique déploya cou brio les souples richesses...

En définitive, ce concert remarquable exécuté avec art, applaudi avec reconnaissance, fête qui non seulement fut enchantée mais parvint à faire oublier que la salle était demeurée sans chauffage.

## SUR LE CAP

Pour être complet il nous faut parler du dîner servi à bord du Cap, sous la présidence de M. Planchet entouré de nombreuses personnalités de l'administration et de services de la ville ainsi que de notables concourant à l'activité artistique de Saint-Malo.

M. Louis Macé commandant de bord fit apprécier un menu composé lui aussi, avec l'harmonie et l'équilibre d'une délicate sonata.

Au dessert le premier magistrat malouin renouvela ses compliments à M. Diéderich aux artistes notamment aux jeunes. Il eut un mot particulier pour M. Patera et réaffirma sa volonté d'aider les effusions d'art dans la cité corsaire.

Les convives qui occupèrent tout le pont du Cap savourèrent joyeusement ce repas sans contre-temps et surtout sans fausse-note. Après quoi ils applaudirent dans un répertoire choisi quelques belles voix...

A. M.

# CENTRE

## Informations de la Fédération Notre congrès 1968 (Thiers 29 et 30 juin)

C'est officiel ! L'Union Philharmonique de Thiers (Puy-de-Dôme) organisera avec l'appui de la Municipalité de cette ville, notre Congrès 1968 en même temps qu'un Festival de musique.

Les dates retenues sont le samedi 29 et le dimanche 30 juin.

Nous reviendrons sur le programme de ces journées, mais d'ores et déjà en voici les grandes lignes :

Samedi 29 juin : Vers 15 h., à l'Hôtel-de-Ville, réunion du conseil d'administration de la F. M. C. ; vers 19 h., repas offert aux membres du conseil d'administration ; le soir, fête de nuit.

Dimanche 30 juin : Vers 9 h., à l'Hôtel-de-Ville, séance plénière du Congrès. Vers midi, réception officielle. Après-midi, Festival de musique.

Lorsqu'on connaît l'accueil chaleureux habituellement réservé par la capitale de la Coutellerie à ses hôtes, nul doute que les congressistes et les Sociétés participant au festival reviendront enchantés de leur séjour.

## ALLIER

VICHY  
Dimanche 28 janvier 1968, à 17 h., 3ème concert de la saison d'hiver 1967-1968 par l'Harmonie Municipale sous la direction de M. Victor Duteries, chef adjoint.

## PROGRAMME

1) Fantaisie à Alger, ouverture, Rossini ; 2) Menuet du Roy, J. Sémier-Collery ; 3) Suite Orientale, F.

ETUIS POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE

de la série POPULAIRE au SUPER-GRAND LUXE

Toute fabrication sur mesures

GAINERIE TOURANGELLE

41 - MONTHOU-SUR-CHER — Téléphone : 15

LE SPÉCIALISTE DES ETUIS CONDITIONNES

Copy: 4) Chants Russes, E. Lalo; 5) Rose Mousse, Valse lente, A. Bosc; 6) Mary Poppins, sélection des principaux airs du film de Walt Disney, Schermann; 7) Deux défilés pour Harmonie et Batterie-Fanfare: 1. Honneur à nos Anciens, Paul Rollin; 2. Louis XIV, M. Millot.

MONTLUÇON

Concert de l'Harmonie Municipale et de l'Orchestre Symphonique, avec le concours des solistes: Michel BORDES, saxophoniste, Claude GIOT, trompettiste.

Le mercredi, 6 décembre 1967, a eu lieu au Théâtre Municipal, récemment rénové, un grand concert de gala sous la direction de Paul Troubat.

C'est un magnifique succès, que devait connaître devant un public record, ce concert de gala, présenté par les brillantes phalanges de l'Harmonie Municipale et de l'Orchestre Symphonique.

C'est à cette dernière formation qu'était consacrée la première partie de la soirée, avec au programme: La «Symphonie en ré majeur» de Simon Le Duc, et cette délicieuse «Petite Musique de Nuit» de Mozart, un chef d'œuvre de délicatesse et de grâce souriante. Allégre, romance, menuetto et rondes, quatre mouvements d'un charme prenant et d'un équilibre, d'une perfection confondante et divine.

Quant à l'Harmonie Municipale, elle imposait sa cohésion, avec puissance et brio, avec aussi un rare souci des nuances, dans des œuvres aussi variées que l'ouverture célèbre de «Cavallerie légèrè» de F. Suppé; les scènes de bal du «Roi s'amuse» dans le style ancien empreint d'une belle élégance, dues à Léo Delibes, et ce «Tarass Boulba» d'Alexandre Georges, qui fait à une démonstration éblouissante de sa technique et de son lyrisme d'instrument à travers les rythmes contrastés où les cuivres s'annoncent la charge» avant le déferlement final d'une orchestration triomphante.

Mais il est bien certain qu'il faut réserver aux deux solistes, dans cette relation, une mention spéciale et des plus flatteuses.

Et, tout d'abord, Michel Bordes, saxophoniste, qui avec le «Concerto» de Glazounov, faisait briller toutes les facettes de son talent: le brillant lauréat de l'Ecole Nationale de Musique de Versailles a su exprimer les ressources de la sensibilité, et une irréprochable technique, avec beaucoup de sensibilité, de même, en bis, dans la «Canzonetta» de Gabriel Pierné. Semblables compliments doivent s'adresser à Claude Giot, «La trompette d'or de notre harmonie» et à travers les accents pleins de chaleur de «Rose de septembre» une partition de Ruelie, qui s'apparente malgré l'écriture très académique — au style jazz symphonique, a fait montre de brio, de sens d'une grande pureté, dans une mise en scène irréprochable.

Assurément, les deux nouveaux professeurs du Conservatoire municipal ont beaucoup de talent.

A la tête des deux formations, M. Paul Troubat fut égal à lui-même: sa baguette, menée avec élégance, sûreté et persuasion est pour beaucoup (personne n'en doute), dans l'éclatante réussite de ce concert, qui s'inscrit aux places d'honneur des fêtes inaugurales de notre beau théâtre.

CORREZE

BEAULIEU

Le 19 novembre le réveil Bellocois fêta la Sainte-Océlie. Le matin après un défilé à travers la ville eut lieu la traditionnelle messe, au cours de laquelle le réveil exé-

cutait quelques morceaux de musique spirituelle, sous la direction avérée de son chef M. Abrassard.

Le soir tous les membres et amis de la Société se retrouvèrent dans les salons de l'Hôtel Turenne où devait être servi un banquet. Cette réunion amicale était présidée par M. Rougerie, maire de Beaulieu et conseiller général, autour duquel étaient réunis quelques-uns de ses collaborateurs municipaux. La Fédération du Centre était également représentée par M. Dubat, vice-président pour la Corrèze. Au dessert M. Méry, président du Réveil et en même temps Doyen de la Société, prenait la parole pour remercier les personnalités présentes, les membres actifs toujours dévoués, ainsi que le traître responsable du menu présenté. Il profitait de la réunion pour annoncer le prochain centenaire de la société, créée en 1868, et l'intention du bureau de marquer dignement cet anniversaire.

M. Dubat prononçait ensuite une allocution au cours de laquelle (après avoir remercié les organisateurs de leur invitation et dit le plaisir qu'il a toujours à se retrouver au sein de ce réveil, cher à son cœur, puisqu'il y a environ 12 ans il participait à son renouveau), il aborda la question des programmes de l'Éducation Nationale pour regretter la place extrêmement minime réservée à l'Éducation Musicale qui devrait être obligatoire dès l'école Primaire. Si dans les villes les jeunes peuvent apprendre la musique dans des écoles ou dans des cours spécialisés à la charge des Municipalités, il n'en est pas de même dans les campagnes où la diffusion et l'initiation incombent aux seules et rares sociétés musicales populaires qui par leurs concerts et l'organisation de cours dispensés gratuitement à des élèves contribuent grandement, avec des moyens souvent modestes, au développement de la vie musicale dans nos petites communes. A ce sujet, M. Dubat se plut à constater que tous à Beaulieu, guidés par un chef compétent: M. Abrassard, sont conscients de l'importance de ce rôle vital pour la diffusion de notre art qui, quoique puissent en penser quelques esthètes, doit être un art populaire accessible à toutes les couches de la société.

Puis s'adressant à M. Méry, président du Réveil, il le félicita de sa jeunesse, puisqu'à 80 ans non seulement il s'occupe activement de son réveil (qui est un peu son bien: il fut créé par son père il y a maintenant 99 ans), mais encore, avec infiniment de modestie, il assure au cours de toutes les sorties et même des défilés, sa partie de basse. Parlant ensuite des médailles attribuées par la C. M. F. M. Dubat ajouta: «Il en est une parmi celles-ci qui est plus rarement distribuée, car elle ne concrétise pas seulement 25, 30 ou 40 ans de présence, mais toute une vie passée au service de la Musique; pour vous M. Méry, la durée de ce service actif se chiffre par 64 ans de dévouement à notre Cause, aussi, jamais cette médaille ne sera mieux placée que sur votre poitrine, ni plus dignement portée que par vous. Et le vice-président de la Corrèze remit au nom de la C. M. F. la médaille d'or des vétérans à M. Méry très ému.

M. Rougerie, maire de Beaulieu, prit ensuite la parole pour féliciter M. Méry de la récompense qui venait de lui être remise et par extension, il félicita également tous les membres du Réveil qui, dit-il, est un peu l'âme de Beaulieu et à qui on ne fait jamais appel en vain. Il se déclara très satisfait de posséder une telle phalange au sein de sa commune et pour terminer donna à M. Méry l'assurance tout ce qui est possible sera mis en œuvre pour que le centenaire du Réveil Bellocois lise aux habitants de la ville et aux estivants un souvenir inoubliable.

HAUTES-PYRÉNÉES

Une brillante formation de jeunes talents, le grand orchestre d'Aureilhan

Créé il y a une dizaine d'années par son directeur actuel M. Jack Le Bourgeois, alors professeur de solfège au cours de Musique organisés par la Société Chorale le Grand Orchestre d'Aureilhan est devenu au long des années une grande formation orchestrale aux multiples possibilités.

Sa structure repose sur un ensemble variant entre 25 et 30 accordéonistes formant en quelque sorte le quatuor de l'orchestre auquel vient se joindre une harmonie comprenant flûte hautbois, clarinettes saxophones trompettes etc... puis un piano une contrebasse à cordes un timbaler et une batterie.

Le répertoire de ce bel orches-

tre est fort varié et comprend outre des œuvres classiques aussi bien extraits de Symphonies ou de concertos ou de suites d'orchestres que des œuvres modernes y compris sélections d'opérettes et succès de la scène ou de la radio.

L'adaptation de tout ce répertoire est l'œuvre du directeur M. Jack Le Bourgeois professeur de hautbois à l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes et directeur de la Musique Municipale, les arrangements et adaptations symphoniques aussi bien que les orchestrations sont faites avec le plus grand soin et garde ainsi toute leur authenticité première les jeunes exécutants du grand orchestre d'Aureilhan s'initie ainsi à toutes les complexités de l'orchestre et aussi apprennent à connaître toutes les richesses de la musique d'ensemble quelque soit leur instrument.

Les accordéonistes peuvent ainsi se joindre à leurs camarades jouant un autre instrument et former avec eux un orchestre aux timbres variés et plus complet qu'un simple ensemble d'accordéons.

Le Grand Orchestre d'Aureilhan a fait cette saison près de 25 concerts à travers le département et les départements limitrophes, c'est dire à quel point il jouit d'une prestigieuse réputation; ces jeunes instrumentistes sont tous issus soit de notre Ecole Nationale de Musique soit d'écoles créées par la Fédération des sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées, ils participent ainsi avec leurs professeurs à la vie Musicale du Département en des formations musicales inédites où peuvent se joindre les nouveaux venus dans la grande famille des instruments dont l'accordéon ne peut être exclu ayant lui aussi sa va-

leur personnelle, on lui a reproché sa sonorité défectueuse il suffisait de l'améliorer; son répertoire médiocre, il y a maintenant suffisamment de possibilités pour lui permettre de jouer de la bonne Musique c'est ce qu'ont compris M. Jack Le Bourgeois et ses Petits Musiciens à qui nous souhaitons de continuer à servir comme il le font l'Art Musical dans toutes ses formes.

Effectif: 25 accordéons divisés en quatuor: 1 flûte; 1 hautbois; 2 clarinettes; 4 saxophones (deux altos et 2 ténors); 4 trompettes; 1 trombone; 1 contrebasse à cordes; 1 timbaler; 1 batterie; 1 piano.

Répertoire: Fantaisies d'opéras et d'opérettes: Faust, Louise, Prélude de la Traviata, Werther, Samson et Dalila, Fagotini, le petit Duc, Andalouise, le Prince de Madrid, etc. etc.

Gœuvres symphoniques: Première Symphonie de Beethoven, troisième mouvement de la Symphonie Italienne de Mendelssohn, Concerto K 314 de Mozart transcription pour accordéon solo et orchestre, les Aïrs Bohémiens de Sarasate transcription pour accordéon solo et orchestre, le concerto de Varsovie etc... etc...

Musique Moderne: Sélection sur l'Opéra Porgy and Bess de Gerswhin, Laura de Rwklns et certains airs modernes de la radio et du Music hall.

Cette formation mériterait de passer en division supérieure il faudrait pour cela lui permettre de concourir avec son effectif d'Harmonie et la présenter comme un ensemble instrumental ayant plus la forme d'un orchestre symphonique que d'un accordéon club.

Classement de l'Accordéon-Club Argenteuillais

Ce mardi 21 novembre 1967, dernier, le jeune Accordéon-Club Argenteuillais, de formation toute récente, et dirigé avec autorité par M. Gresser, son directeur, affrontait les épreuves dites: de classement, au sein de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France et pour prendre rang en notre grande C. M. F. En présence du jury, traditionnellement constitué par M. Maurice Brun, président de la Commission Technique de la F. M., cette nouvelle et jeune phalange d'accordéonistes interpréta très musicalement, et très honorablement, les œuvres dites au choix et imposées. Par ailleurs, elle réalisait correctement son épreuve de lecture à vue épreuve délicate plus ou moins difficile, mais nécessaire pour stimuler l'ardeur des exécutants envers l'étude du solfège base de toutes exécutions musicales dignes d'intérêt et d'attention.

Le jury, présidé par M. Brun, et auprès duquel je me trouvais en compagnie de mon jeune et brillant camarade: Etienne Lorin, le talentueux directeur de l'orchestre d'accordéons de Paris, «plaisait l'accordéon-club argenteuillais en 2ème division, 2ème section. Ce qui est un résultat très honorable pour une nouvelle phalange comprenant en ses rangs, de tout jeunes exécutants: des deux sexes. Ce classement laisse, par ailleurs, à nos musiciens et à leur excellent chef, la faculté de conquérir de nouveaux grades, en nos concours fédéraux et confédéraux. Nous les félicitons pour ce bon départ musical, qui est d'un bon augure pour l'avenir artistique du jeune accordéon-club d'Argenteuil.

Capitaine F. BOYER

EPINAY-SUR-ORGE

Concert du 17 décembre 1967

Il ne restait que quelques places disponibles dans la salle des mariages de la mairie lorsque à 15 h., l'Union Musicale commença son concert d'hiver (presque de Noël), sous la direction de M. Colombi, avec la Marche Militaire de Schubert.

Puis, M. Jean Louet se distingua au hautbois dans la chanson de Solweig de Grieg.

La Petite Suite Rustique comprenant: la valse des cloches, le chant des ruines et les réjouissances villageoises, de Filleul, termina cette première partie.

De jeunes élèves de Mme André Gentil, professeur de solfège et de violon, vinrent donner un aperçu de leur jeune talent déjà plein de promesses pour certains, sous les applaudissements nourris de l'assistance.

L'Union Musicale enchaîna avec «Sur un Marché Persan» de Kertelbey, qui connut un beau succès.

Puis vint l'instant de la remise de décorations et de diplômes de la Fédération Musicale à quelques membres exécutants de la société, par M. le maire, qui présidait cette audition, assisté de conseillers municipaux et de notabilités locales et voisines:

Mlle Lombard Gabrielle, 15 ans de musique; Mlle Lombard Michelle, 15 ans de musique; M. Lombard Daniel, 15 ans de musique (médaille de bronze); M. Brandy Pierre, 21 ans de musique, M. Colombi Gabriel (chef) 22 ans de musique (médaille d'argent) et enfin M. Barbaud Georges, 70 ans de musique, (médaille de vermeil des vétérans), le toujours dynamique président qui a sorti la musique locale de 20 ans de léthargie et qui tient encore son emploi de corniste avec maestria.

Après ce court instant d'émotion et d'acclamations, le concert se poursuivit par le comte de Luxembourg, suite de valses de F. Lehár, pour s'achever avec 76 trombones, Marche Américaine de B. Wilson.

C'est une véritable ovation qui accueillit la fin de ce concert et les absents, une fois de plus, eurent tort de ne pas braver le froid relatif de ce dimanche de décembre pour entendre de la musique agréable et harmonieuse.

L'Union Musicale remercie tout particulièrement les auditeurs et les commerçants qui ont réservé dans leur vitrine une petite place pour apposer l'affiche qui leur avait été remise pour annoncer ce concert, et donne rendez-vous à un public encore plus nombreux à la prochaine audition de printemps.

ABEL LEGRAND

DIRECTEUR DE L'ECOLE DE MUSIQUE

21, rue des Escaliers

62 - BRUAY-EN-ARTOIS — Tél. 26.48.78

TOUS LES INSTRUMENTS

POUR

FANFARES - HARMONIES - BATTERIES

TOUTES LES GRANDES MARQUES

ET LES NOUVEAUX INSTRUMENTS ELECTRONIQUES

Hohner

BASSET - ÉLECTRA MÉLODICA

QUI SOLUTIONNENT TOUS VOS PROBLEMES DE PUPITRES

TOUS RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION EN RETOURNANT LE BON A DECOUPER CI-DESSOUS A :

MAISON ABEL LEGRAND

21, rue des Escaliers - 62-BRUAY-EN-ARTOIS

NOM :

ADRESSE :

ILE-DE-FRANCE

Concert de l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord.

L'Harmonie des Chemins de Fer du Nord organise à l'occasion de son 75ème anniversaire un concert le dimanche 31 mars 1968 à la salle des fêtes de la cité universitaire.

Au programme des œuvres de: Beethoven, Rossini, Wetge, Vidal, Borodine et la participation de la chorale des Chemins de Fer Allemands de Cologne.

Ouverture des portes à 14 h. 15, entrée gratuite.

La «Sirène de Paris», concert du 28 janvier au théâtre de la cité universitaire

Évoquant le délicat poème d'Hégésippe Moreau, le chanteur de «la Voultze», nous dirons avec lui que s'il est un nom bien doux... pour la musique... n'est-ce pas ce mot de «Sirène» évoquant, non pas ces divinités traitresses de la mer, mais une phalange étonnante de musiciens se réunissant pour «sacrifier aux muses» avec une sincérité digne d'admiration. Ce fut pour nous un vrai régal d'apprécier dimanche 28 janvier, à la cité universitaire, la virtuosité de cet ensemble dirigé de mains de maître par le grand chef d'orchestre André Delarue.

Classée en division d'excellence par un jury composé d'éminentes personnalités (nous voulons parler de nos amis le président Ehrmann, le capitaine Boyer, M. Brun, le grand fanfare parisienne affrontera avec facilité les concours intéressants en province ou à l'étranger mais le «choc» sera très violent pour les sociétés concurrentes par la valeur artistique de la «Sirène» résultat d'un ensemble naturel de grande cohésion artistique, dans l'ambiance de la capitale surtout!

Les commentaires si précis, érudits du dévoué président Levasseur sur les œuvres exécutées permirent à tous de suivre la haute pensée des maîtres classiques ou modernes que ce soit l'admirable symphonie numéro 1 de Beethoven, transcrite avec talent par C. Levasseur, la Marche de Schubert, La Suite de Pessard et surtout le délicieux ballet «Les deux pigeons» de Messager, pour terminer par la dra-

matique ouverture de «Phédre» de Massenet, mais sans oublier le classique prélude de Faust, éternellement jeune de forme et d'inspiration.

Il faut joindre à ces éloges le nom des transpositeurs L. Millet, C. L. Levasseur, le commandant Barot artistes éprouvés de ce grand art qu'est la transcription. Nous applaudirons aussi, avec le public de la cité universitaire, les différents solistes de la «Sirène», leur modestie connue nous interdit de les citer... est-ce nécessaire? Vous les connaissez si bien, ces artisans sincères au grand dévouement, et qui apportent avec tous les exécutants quelques heures d'oubli, de reconfort et nécessaires dans ce univers troublé. Paul FIEVET

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

L'Harmonie du Coteau en deuil

Le 19 juin dernier, M. Louis Fayolle, président de l'Harmonie du Coteau, décédait brusquement, après une courte maladie. Quelques temps auparavant, il accompagnait sa société, qui participait au festival du comité du Roannais, à Villers. Rien ne pouvait donc faire prévoir l'absence de M. Fayolle, ce fut, dans la société et dans la population de notre ville, une consternation générale. Ses funérailles furent suivies par une foule très nombreuse parmi laquelle, toutes les sociétés musicales de notre région étaient représentées par des délégations. A l'issue de la messe au cours de laquelle l'Harmonie exécuta des hymnes religieux les personnalités: MM. C. Gallé, maire conseiller général; Rouchon, président de la Fédération Loire, Haute-Loire; Labouret, président du comité Roannais; Laget, président du Comité de la Vallée du Rhins; André président adjoint de l'Harmonie, rappelleront les activités et les mérites exceptionnels de M. Fayolle, vice-président de la société depuis 1935. Il fut choisi comme président en 1951. Travailleur acharné, il consacra à l'Harmonie tous

les instants que lui laissait la lourde charge d'un commerce important. Montrant l'exemple, ce n'est que très rarement qu'on ne le vit pas assister, aussi bien aux répétitions de la batterie qu'à celles de l'Harmonie. D'une bonté, d'une sensibilité et d'une générosité très grandes, qu'on ne soupçonnait pas tout d'abord, s'intéressant à tous les sociétaires et les aidant parfois quand ils avaient des difficultés, il savait, quand il le fallait, dire son mécontentement ou sa joie.

Grâce à sa volonté et à ses efforts, la Société progressa très rapidement: de 2ème division où elle était classée lorsqu'il arriva à la Présidence, la Batterie s'éleva en excellence, et l'Harmonie en division supérieure B. Depuis 2 ans, son commerce lui créait de nouvelles difficultés, et ne pouvant plus accéder à la société tout le temps qu'il aurait voulu, il avait demandé son remplacement, mais la confiance et l'amitié unanimes des sociétaires, avaient su le décider à conserver son poste.

C'est à sa mémoire que l'Harmonie du Coteau a consacré sa fête de Sainte-Océlie, marquée simplement par une messe à laquelle sa famille fut conviée. Au cours de cette

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

55, rue Lepic, PARIS-18°

Tél.: MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

messe du souvenir, l'Harmonie exécuta : Chant sans paroles; Prélude de Rachmaninoff; Andante et Allegro de la 5ème Symphonie. Ensuite, une délégation conduite par M. le maire et comprenant tous les membres du bureau de la société, se rendit au cimetière où, après un moment de recueillement, une plaque fut déposée sur la tombe. Nous renouvelons à la famille de M. Fayolle, les condoléances émues de tous les membres de l'Harmonie et de ses nombreux amis, en espérant qu'elle pourra trouver, dans cette marque de très profonde sympathie, une consolation à son immense douleur.

Le secrétaire général :  
E. SABY.

**FIRMINY**

**L'Harmonie, la Batterie-Fanfara et la Chorale Mixte de l'Ondaine O.C.O.**

Le 3 décembre 1967, marquera dans les annales de Saint-Firminy. En effet la messe de 10 h., célébrée par le Père Mathewet, était, à l'occasion de Sainte-Cécile, animée par la chorale mixte de l'Ondaine et l'Harmonie O. C. O., sous la direction de M. Claude Touche. Une nombreuse assistance recueillie emplissait la vaste église Saint-Firminy. On put écouter avec beaucoup de plaisir la très belle messe à trois voix mixtes dont M. Claude Touche est l'auteur. L'Harmonie exécuta trois morceaux : « La Plainte du Clocher », « Le dernier Sonnet de la Vierge » et en finale « La Marche Héroïque d'Alfa ».

À l'issue de cette cérémonie religieuse, la Batterie-Fanfara, avec ses majorettes, l'Harmonie et la chorale de l'O. C. O. se rendirent à l'Hôpital hospice de Firminy. Un magnifique concert et une interprétation vocale furent offerts aux pensionnaires de cet établissement, en présence de MM. Colombet, représentant M. Claudius Feltet, député maire de Firminy, Consultant, maire adjoint de Fraisses, Saby, président du comité régional de musique, Watelet, vice-président de la Fédération Musicale et président de la chorale mixte, Abel, président de l'Harmonie, Laurenccon, président de la batterie-fanfara, Galland, directeur des Services Hospitaliers, Rapatel, président de l'Avenir Musical, M. Touche, directeur des sociétés O. C. O., Freynat, chef de la Batterie-Fanfara, Peyret. Tous les musiciens furent chaleureusement applaudis. Un vin d'honneur leur fut aimablement offert, M. Galland remercia et présenta en termes délicats des compliments aux musiciens et à leur chef.

Vers 13 h., un banquet réunissait de nombreux convives. Au cours de ce repas, empreint de la plus cordiale gaieté, différentes allocutions furent prononcées par MM. Guillaume, directeur de la CAFL Ondaine, Watelet, Abel, Laurenccon à la gloire de la musique. Plusieurs décorations offertes par la Confédération des Sociétés musicales de France furent remises à des membres de l'Harmonie, des jeunes se virent décerner le diplôme des examens fédéraux. Mlle Vallogne reçut également des félicitations. Rappelons qu'au cours de ce banquet, une collecte fut faite en faveur des anciens des trois communes, Firminy, Fraisses, Urieux.

**Fifres Roannais  
assemblée générale**

Ce 5 novembre, sociétaires et parents d'enfants se trouvaient réunis au local des répétitions, pour y tenir leur assemblée générale. A 9 h. 30, le président A. Thomas ouvrait la séance en souhaitant la bienvenue aux sociétaires, parents d'enfants et représentants de la presse. Il excusa MM. Clair et Depy, vice-présidents honoraires retenus pour raison de santé. Le président Thomas avait à ses côtés, MM. Puravel et Mannessier vice-présidents; Motet, secrétaire; Comte, secrétaire-adjoint; Darblier, trésorier; Thomas Guy, secrétaire adjoint et des membres du conseil d'administration.

Le compte-rendu moral présenté par le secrétaire donna un fidèle reflet de l'activité de la société. Durant la saison 66-67, pour 16 sorties, les « Fifres » ont participé aux manifestations locales et prêtés leurs concours aux fêtes organisées tant à Roanne qu'à l'extérieur. Sur le plan vie interne de la société le secrétaire rappelle les diverses fêtes et concours organisés au sein de la société et qui sont en même temps une occasion de rencontres entre musiciens et leurs familles.

Le compte-rendu financier est présenté par le trésorier, il fait ressortir la bonne gestion de la société, la réussite de la souscription, et l'augmentation des membres honoraires. Il se solde par un excédent satisfaisant. C'est ensuite le président A. Thomas qui reprend la parole, il adresse ses remerciements aux membres du conseil d'administration pour l'aide qu'ils lui apportent à la bonne mar-

che de la société, il remercie également les chefs, sous-chefs et musiciens pour leur travail.

Parlant de l'avenir il expose le projet de faire participer la société au concours de musique d'Alaccio (Corse) en 1969. Concours qui, dit-il, doit se préparer dès maintenant. Aussi demande-t-il à tous une présence très assidue aux répétitions.

Pour terminer il remercie et félicite les jeunes élèves tambours et clairons qui ont participé au concours de la Fédération et qui ont obtenu en « élémentaire » : Motet Jean-Claude; 1ère mention solfège, 1ère mention clairon; Lé tang Raymond; 1ère mention solfège, 1ère mention clairon; Déville Michel; 1ère mention solfège, 1ère mention tambour; Pontallier Max, 1ère mention solfège, 1ère mention tambour.

M. Roger Clair, directeur adresse ses remerciements aux membres du bureau pour l'aide qu'ils lui apportent et aux sociétaires pour leur travail. Il demande à tous de faire leur possible pour le recrutement de nouveaux élèves et principalement aux pupitres « Fifres ».

Comme chaque année a lieu le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration les membres sortants MM. Mannessier, Darblier, Motet, Paul, Feltet, Verne et Bartholomé sont réélus à l'unanimité ainsi qu'un nouveau membre M. Paul Dubuis, remplaçant un membre démissionnaire.

Ce sont sur des paroles d'optimisme et des vœux chaleureux que le président honoraire Montroussier félicite la société et que se termine cette assemblée.

Le secrétaire :  
P. MOTTET.

**FIRMINY**

**L'Avenir Musical de Firminy célèbre Sainte-Cécile**

Le 19 novembre 1967, grande journée pour l'Avenir Musical, qui fête comme il se doit Sainte-Cécile.

Sous la direction de son jeune et dévoué chef M. Joseph Defour, l'Avenir Musical, interprétait à la messe de 10 h., célébrée à Notre-Dame du Mas, à Firminy, « la messe de Stéphan » ouverture numéro 1, répertoire numéro 3 (solistes, Albert Bathie et Pierre Jurine), communion numéro 4 et Sortie numéro 5.

Tous les musiciens et personnalités se retrouvaient dans la grande salle du Cercle où un vin d'honneur était offert par le Cercle du Mas. Assistèrent à cette réception, M. le Curé Jourdat, M. Rabeyrin, président du Cercle, Feltet, président de l'Office Municipal des Sports de la ville de Firminy, Gilbert, conseiller pédagogique, Laurenccon président de la Batterie-Fanfara O. C. O. etc. A 12 h. 30, une centaine de musiciens et invités se retrouvaient au Pertuiset, pour le banquet traditionnel.

M. Rapatel, président de l'Avenir Musical, prenait la parole, au cours du repas, pour féliciter tout d'abord, ses musiciens, pour la belle exécution musicale à la messe de ce matin, également adressait de vives et chaleureuses félicitations au jeune et dynamique chef M. Defour, soulignant les difficultés actuelles de toutes les sociétés populaires de musique, demandant aux municipalités d'aider au maximum les sociétés musicales. M. Rapatel remettait ensuite la médaille de dévouement de la Fédération à M. Pierre Jurine et la médaille extra-musicale de la Confédération Musicale de France à M. Bernard, trésorier de la société. M. Buriat Henri, vice-président et directeur de l'école de musique, prenait la parole et remettait les diplômes aux jeunes lauréats des examens fédéraux.

M. Watelet, vice-président de la Fédération et président de la chorale mixte O. C. O., exprima sa satisfaction d'être avec les musiciens de l'Avenir à l'occasion de la Sainte-Cécile et félicita les nouveaux décorés et jeunes musiciens.

M. Husson-Tourneau, adjoint au maire, excusait M. Claudius Feltet, empêché, et exprima toute sa satisfaction de voir cette société toujours florissante, termina, en disant, « cette journée est une grande journée pour notre ville et la musique, il faut que la jeunesse d'aujourd'hui, copie les anciens ».

M. Joseph Defour, directeur remerciait chaque musicien pour la belle audition de ce matin et demandait que chacun se fasse un devoir pour l'assiduité aux répétitions.

M. Saby, président du Comité Régional, avait le plaisir de remettre à M. Rapatel, président et vice-président de l'office municipal des Sports de Firminy, la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports et déclara notamment « A notre époque où les mots de fraternité et d'amitié entre les hommes, reviennent si souvent, je crois que la Musique doit être un véritable lien ».

M. le Dr. Forge, maire de Saint-Paul-en-Cornillon, soulignait les mérites de la société et le rôle im-

portant des sociétés de musique dans la vie d'une commune. Félicitait son ami Rapatel, pour la distinction si bien méritée.

La parole fut ensuite donnée aux chanteurs et chanteuses.

Les personnalités : MM. Watelet, vice-président de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire, Saby, président du Comité régional, secrétaire général de la Fédération et Mme, Husson-Tourneau, adjoint au maire et Mme, Colombet, adjoint au maire, Tangy et Mme, secrétaire général de la mairie de Firminy, Dr. Forge et Mme maire de Saint-Paul-en-Cornillon, MM. Rapatel et Mme président, Mme Menet, adjoint au maire d'Urieux, Pétrus Defour, vice-président et Mme, Tardy Claudius et Mme, secrétaire Bernard, trésorier et Mme, Defour Joseph, directeur et Mme, les membres du conseil d'administration de l'Avenir etc...

**ROCHE-LA-MOLIERE**

**Sainte-Cécile**

**de l'Harmonie des Mineurs**

Le 26 novembre à 9 h. 30, en l'église Saint-Joseph, cité de Beaulieu, au cours de la messe, sous la direction de son chef, M. F. Quinson, l'Harmonie des Mineurs, interprétait le programme musical suivant : « Molsson de Fleurs » de Labolle, « O Jésus que ma joie est grande » choral de J. S. Bach (orgue et harmonie), « Méditation » de Niverd, et Marche Consulaire à Marengo de Furgot.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un vin d'honneur est offert par les Bleuets de Beaulieu.

Le 30, défilé, dans le centre de Roche-la-Molière, musiciens et invités, se retrouvaient pour l'apéritif. On notait la présence de MM. Berger, maire, Gilbert, Limousin, Debard adjoints, Husson-Tourneau, adjoint au maire de Firminy, Wa-

sentiments de gratitude de tous les membres de l'Harmonie à leur président et en leur nom lui offre un très beau céramique.

C'est au docteur Busquet, président de prendre la parole, pour exprimer sa joie et aussi son émotion d'avoir entendu l'évocation de 30 années de travail et de dévouement à l'Harmonie de Roche-la-Molière, souhaite que la société continue à se développer et à se manifester, avec tous les dévouements qui existent l'avenir de l'Harmonie des Mineurs est certainement assuré. Au nom des houillères, M. Marc, ingénieur exprime lui aussi sa joie de se trouver, pour la première fois, dans une aussi bonne ambiance familiale, parmi les musiciens de l'Harmonie, souhaite que malgré la recession du bassin minier, l'Harmonie continuera à vivre et à prospérer.

M. Quinson, directeur de l'Harmonie, exprime lui aussi sa satisfaction pour l'exécution de ce matin, demande à tous les musiciens, l'assiduité aux répétitions, si l'an prochain, la société doit participer à un concours.

M. Defour, vice-président de l'Avenir Musical, apporte la sympathie des musiciens de la société. M. Husson-Tourneau, excuse M. Claudius Feltet, maire, député de Firminy remercie son ami Saby, pour son dévouement aux sociétés populaires de musique, qui sont indispensables dans la vie sociale d'une commune.

C'est M. Gilbert, adjoint au maire, qui termine les allocutions, en assurant à l'Harmonie de toute la sollicitude de la municipalité, pour l'Harmonie, qui assure tous les services de la commune et félicite musiciens et dirigeants.

Mlle Michèle Pras, membre de l'Harmonie et responsable des majorettes, procède à une tombola pour distribuer 6 poupées majorettes et en offre une au président. M. Saby procède à une remise

service ainsi que M. Rouchon, président de la Fédération, retenu par d'autres obligations.

Le programme comportait notamment l'Aria de la Suite en Ré de J. S. Bach, l'Adagio de la Sonate Pathétique et l'ouverture des ruines d'Athènes de Beethoven.

Une fois de plus, l'Harmonie fit preuve d'une forme remarquable, avec de très belles sonorités à tous les pupitres, un style sans fautes et une cohésion totale.

Les musiciens se sont ensuite rendus, en défilant au monument aux morts où une gerbe de fleurs fut déposée, et se sont retrouvés pour le banquet traditionnel qui se déroula dans l'ambiance habituelle de la société, joie, entraînement et amitié. Quelques allocutions furent prononcées et, avec un plaisir partagé par tous, le président Bayon remit la médaille de 25 ans de présence à M. Paris Louis et Georges Jaboulay. Le soir, dans la salle de l'Harmonie, une sauterie termina tard dans la nuit cette agréable journée.

Toutes nos félicitations aux musiciens et à leur directeur, M. Louis Agnès, et nos remerciements à M. Bayon, président et à ceux qui l'ont entouré et auxquels nous souhaitons de trouver dans les réussites de l'Harmonie et dans l'amitié qui règne parmi tous les sociétaires, une récompense précieuse et bien méritée.

**Harmonie du P.L.M. et à la Chorale Les Amis Réunis**

Comme chaque année, l'Harmonie du P. L. M., qui est en même temps l'Harmonie municipale de Saint-Etienne, et la chorale des Amis Réunis, ont été ensemble Sainte-Cécile, occasion de donner ce concert un programme soigneusement préparé.

La fête de Sainte-Cécile, qui a un aspect religieux, voulait, par tradition, que l'on assistât à la grand-messe avec ses instruments. Ce jour-là, on chantait et on jouait à l'église pendant le temps de la messe. Mais c'était l'époque où le prêtre disait la messe en latin et à voix basse. Le récital des musiciens ne concordait pas toujours avec l'office liturgique, ce qui amenait quelquefois des incidents bénins, mais tout de même désagréables.

Depuis, bien des choses ont changé, les fidèles sont invités à prendre une part active à la messe, la musique religieuse de l'office permet difficilement qu'il y ait pendant sa célébration des instruments et des chanteurs privilégiés. C'est pourquoi nos deux sociétés ont tourné la difficulté en organisant, depuis plus de 15 ans, en dehors de la messe, un récital au profit des œuvres de Saint-Vincent-de-Paul.

C'est à cette occasion que musiciens et chanteurs se retrouvaient le 10 décembre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Louis.

Dans le cadre silencieux et recueilli de l'église, nos deux sociétés exécutaient le programme ci-dessous, devant un auditoire qui comprenait, avec la représentation de la municipalité et les dirigeants des deux sociétés, tous les amateurs de belle musique, et ils sont nombreux, car notre église pourtant vaste était pleine à craquer, et nombreux furent ceux qui ne purent trouver place.

**Programme de l'Harmonie :**

Le Messie, ouverture, de Haendel; Les Goyescos, de Granados; Chanson de Solvège, de Grieg; Protocécile, de Beethoven; Villanelle de Dell'Acqua; La Walkyrie « La Chevauchée » de R. Wagner; Marche Consulaire, de Furgot.

**Programme de la chorale :**

Lumineuses Etolles, de Henri Février; Seigneur donne la Paix, de Claude Touche; Noël, de Adam; Le Cor, de Fleigler; Hymne à la Nuit, de Rameau; Célébre Prière, de Prosper Guildi; Notre Père, de Pierre de Bréville; Tollite Hostia, de Saint-Saëns.

**Au Carrefour de la Musique**

43, Boulevard Saint-Martin  
PARIS-3<sup>e</sup> - Tél. 887.85.56

**BATTERIES  
FANFARES  
HARMONIES  
INSTRUMENTS MUSICAUX SCOLAIRES**

« NOUVEAUTES HONNER »

**BASSET et ÉLECTRAMÉLODICA**  
**APPORTENT UNE SOLUTION**  
**A VOS PROBLÈMES DE PUPITRES**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS RETOURNEZ CE BON  
**AU CARREFOUR DE LA MUSIQUE**  
43, Bld Saint-Martin — PARIS-3<sup>e</sup>

NOM : .....

ADRESSE : .....

telet, vice-président de la Fédération Musicale, Marc, ingénieur adjoint au chef d'exploitation, Charas, ingénieur aux Houillères du bassin de la Loire, Laurenccon, président de la Fanfare O. C. O., Freynat, président de l'Harmonie O. C. O., Dunaj, président de l'Harmonie de Beaulieu, Bathie, président des accordéonistes de l'Ondaine Koffman, de l'Harmonie de Saint-Genest-Lerpt, Lotard, vice-président de l'Harmonie, Quinson, directeur, Defour et Burlat de l'Avenir Musical de Firminy, les membres du conseil de l'Harmonie MM. Cransac, Chometon, Chassignet, Saby J. C., Garde, Barlet, F. Faure, Massardier, Brayet.

A 13 h., salle de l'Harmonie, 103 invités musiciens et dames, se retrouvaient pour le banquet traditionnel. C'est M. Saby, président, qui prit le premier la parole pour saluer toutes les personnalités présentes, félicita tous les membres de l'Harmonie, pour l'exécution parfaite de ce matin, adressa des compliments aux nombreuses dames de musiciens et les félicita pour le rôle important qu'elles jouaient dans la vie de la société. Ensuite le président évoqua le souvenir de ses 30 ans de présidence à la société, il souligna toutes les joies et satisfactions éprouvées, mais aussi parfois les déceptions et les découragements durant ces trente années de direction à la société musicale de Roche-la-Molière, retraça des vieux souvenirs ? organisation du Congrès de la Confédération Musicale de France et du congrès départemental en 1949, la construction de la salle de l'Harmonie de 1950 à 1955. Participation à 2 concours internationaux, création de l'école de Musique, pour ce travail laborieux, M. Saby tint à remercier tous ses collaborateurs, qui lui apportèrent leurs dévouements, et leurs concours. Invité tous les jeunes pour prendre l'exemple de leurs aînés, afin qu'ils continuent l'œuvre entreprise, depuis 110 ans. A ce moment arrive le vice-président M. Lotard, doyen de l'Harmonie, qui exprime tous les

de médailles et diplômes aux musiciens et jeunes élèves lauréats des examens fédéraux.

Médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales à MM. C. Deville, R. De Bastiani, D. Chassignet, F. Faure; Diplômes de 15 ans de la Fédération à MM. R. Feltet et L. Garde; médaille de 25 ans de la Fédération à MM. R. Fanni, T. Ogonowski; médaille de dévouement de la Fédération à MM. J. Barroux et G. Reynaud; médaille de 30 ans de la Confédération Musicale de France à MM. Chometon, C. Brayet, P. Guichard, J. Pichon, R. Royer; médaille de 40 ans à MM. J. Cady, L. Cransac, J.-C. Joubert, E. Menu, Pestana Manuel, L. Ott; médaille de 50 ans à M. Berthet; médaille de 58 ans à M. G. Lotard; médaille de direction à M. F. Quinson, pour 21 ans de direction à l'Harmonie.

Après cette remise de récompenses, M. le docteur Busquet, décerne à Mme Saby, la médaille d'or du mérite et dévouement Français. Chanteurs et chanteuses se produisirent ensuite et c'est par une sauterie familiale que prit fin cette traditionnelle fête de la musique.

**Harmonie des Mineurs de la Chazotte**

Comme toutes les années précédentes l'Harmonie de La Chazotte n'a pas manqué de consacrer une journée aux cérémonies habituelles de Sainte-Cécile.

C'est le 3 décembre que cette société a choisi et, à 10 h., commençait le service religieux en l'église de la Talaudière. Un public dense et attentif emplissait la nef et les travées et avec la présence de MM. Plot, vice-président d'honneur, Bayon, président, de MM. Chancelier et Guilbert, de l'Harmonie du Bassin, de MM. Demure et Déville représentant l'Harmonie de la Ricamarie et celle de Roche-la-Molière, de MM. Roux Maurice, Perret, Marc, et Sansouard, Maurice aux Houillères.

M. Paul Roux, président d'honneur, malade, n'a pu assister au

**NORMANDIE**

**LISIEUX**

Nous sommes heureux de faire part de la naissance d'un mignon petit Sylvain au foyer de M. Feltet, notre trésorier, directeur de la Musique Municipale et de la Chorale Saint-Pierre. Nos amicales félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur et prospérité.

**BAYEUX**

**Avec la Musique Municipale**  
Sous la direction de M. Baudot, très beau concert, chaleureux applaudissement.

**PREMIERE PARTIE**

1. Danse pour Nèfretti, de R.-A. Baudot; 2. Brans Normand, (Mon père avait un petit bois...) Arr. R.-A. Baudot; 3. Gigue, de Corelli; 4. Sarabande, de Jacques Champion; 5. Gavotte, de William Boyce; 6. Bourrée, de Jean-Sébastien Bach; 7. Menuet de Bourgeois (Gentilhomme de Lull); 8. Rondo, de Joseph Haydn; 9. Valse de l'Empereur, de J. Strauss.

**DEUXIEME PARTIE**

La musique de danse à travers les âges. Texte d'Alain Baudot, professeur agrégé, fils de M. Baudot.  
1. Quadrille des Lanciers, de Olivier Métra; 2. Smartse, polka de E. Popy; 3. Pas des Patineurs, de E. Jouvet; 4. Polo, Matchiche de V. Louz; 5. Petite Tonkinoise, Scandisch, de V. Scott; 6. Jalousie, tango de Jacob Gade; 7. Le Sheik, fox-trott, de Ted Synder; 8. Saltitude, Slow-fox, de Duke Ellington; 9. Las Canarias, paso-doble de José Tarridas.

**Avec l'Union Symphonique**

Sous la direction de M. Baudot, très beau programme qui a obtenu un brillant succès.

1. Pontarcher, Allegro de Concert, R.-A. Baudot; 2. Ballet d'Isoline, André Messager; 3. Le Chantier de

Tout ce qui concerne

**L'HABILLEMENT**

adressez-vous à un SPECIALISTE

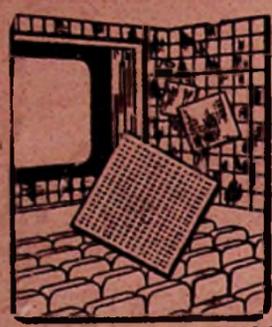
UNIFORMES **REGNARD**

30, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup>

S.A. DENIAU-PIQUET

Laborde 34-00.

LA TENUE D'ORAP A PARTIR DE 185 F

Pour vos salles de Répétition et de Concert  
Plaques de Correctio Acoustique  
« GLASAL-PERFORE »  
**PHONELO**  
  
**FIBROCIMENT-POISSY**  
Salles d'exposition :  
TRIEL (78-Yvelines) - Télé-  
phone : 965-78-80  
PARIS, 18, rue Volney (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : 07.65.74  
73.69.12

Mexico, fantaisie sur l'opérette de Francis Lopez; 4. Scènes Alsaciennes, J. Massenet; 5. Suite pour Sainte-Cécile, R.-A. Baudot, première audition.

a) Élévation; b) communion; c) Auld lang syne (sur un chant traditionnel écossais).

**VIRE**

A chaque fête Sainte-Cécile, les membres honoraires et amis, de notre valeureuse société sont conviés à un grand concert. Il en fut ainsi à Basselin, où M. Douze avait fait choix d'un programme de haute qualité.

La célèbre Marche de la 2<sup>ème</sup> D.B. en marquait l'ouverture. Puis le public eut le plaisir d'entendre et d'applaudir deux jeunes solistes M. Philippe Michon, 14 ans trompette, dans Ouverture Favorite, de H. Fernand, et M. Daniel Foubert, 16 ans, cor d'harmonie, (petit fils du dévoué président de la Société qui a enlevé avec brio l'examen de fin d'année du Conservatoire de Caen) dans le Dindane, fantaisie spécialement écrite pour cet instrument. Suivirent : Prémilite et Corège, de Barat; Petite Suite Rustique, de J. Filieu, puis plusieurs marches et refrains de l'Armée Française.

À l'entracte, M. Foubert remercia les personnalités qui honoraient de leur présence ce concert, fit part de plusieurs excuses, félicita les nouveaux décorés et réserva une large part d'éloges à M. Douze.

**LES DECORÉS**

Fédération musicale de Normandie. — M. André Lepinois, clarinon, médaille de bronze 18 ans de service; Guy Lebesnerais, trombone, 29 ans de service; M. Michel Foubert, cor d'harmonie, médaille de bronze, 32 ans de service.

C. M. F. — M. René Tendon, trompette d'harmonie, médaille de bronze, 32 ans de service.

Médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales. — M. Paul Tréol, clarinon, 21 ans de service.

Médaille de direction de la C. M. F. — M. Claude Douze, musicien depuis 1929, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Clermont-Ferrand, hautbois, sous-chef de musique militaire de 1945 à 1951, chef de la Musique de Vire depuis 16 ans.

M. Enibout, maire eut le vif plaisir de décorer les musiciens mis fort justement à l'honneur en y associant M. Douze, créateur de l'école de Musique et le très dévoué président, M. Marcel Foubert.

**BERNAY**

Il nous est agréable de souhaiter la bienvenue à M. Nasselet qui vient de prendre la direction de l'École de Musique et de l'Harmonie Municipale. C'est après les épreuves d'un concours sur titres, références et épreuves que M. Nasselet, 1<sup>er</sup> prix de saxophone du Conservatoire de Paris, a été classé numéro 1 sur cinq candidats restés en présence.

A titre indicatif voici le programme des épreuves: Dictée musicale à une voix de bonne force. Quelques accords isolés de 3 à 4 sons; 5 questions théoriques sur l'ensemble de la théorie; devoir de pédagogie relatif à la mise en route et la conduite des études; lecture à vue déchiffrement d'un morceau sur instrument de prédilection (accordéon exclus); court devoir d'orchestration; leçon de solfège à cours préparatoire et supérieur; épreuve de direction d'une harmonie.

a) Morceaux imposés: ouverture de Phédre Danse Honorables de Brahms; b) mise en place d'une Fugue de Dondéyne.

Les épreuves ont eu lieu à Paris les 20 et 21 octobre 1967 avec l'aimable et précieuse concours de l'Harmonie de la R. A. T. P. Le jury: MM. Ehrmann président de la C. M. F. commandant Semler-Collory, Dondéyne, directeur de la musique des Gardiens de la Paix, Fossier, directeur de l'Harmonie de la R. A. T. P. (division d'honneur).

M. Anne a été le conseiller de toute l'organisation du concours. Volia sans contredit la seule méthode rationnelle pour recruter quelqu'un de qualité. Que les collectivités importantes opèrent de la sorte et nous n'aurons pas à con-

naître le marasme dans lequel se débattent bon nombre de groupements n'ayant pas à leur tête le «quelqu'un» correctement rémunéré, mais ayant prouvé ses capacités. Recrutement sur titres seuls est insuffisant et amène souvent ultérieurement de sérieux déboires... Devant la pléthore de gens recherchant places de chefs, directeurs d'École de Musique etc, que les demandeurs soient prudents et perspicaces! pour un recrutement de l'espèce 22 demandes sont parvenues aux organisateurs; dès que le programme qui précède a été transmis aux intéressés 5 seulement ont confirmé leur maintien de candidature... sans commentaire n'est-ce pas?

F. A.

**CHARTRES**

Une importante réunion musicale en même temps qu'une heureuse initiative: «l'Union des sociétés musicales d'Eure-et-Loir»

Sous l'égide de la Fédération Musicale de Normandie, les représentants des sociétés musicales d'Eure-et-Loir se sont réunis à Chartres le dimanche 5 novembre, dans la salle des répétitions de la musique municipale de Chartres, afin de mettre au point les statuts de l'Union des sociétés de musique d'Eure-et-Loir, dont les grandes lignes furent proposées lors de la réunion du 12 mars.

Autour du bureau provisoire se sont groupées les sociétés suivantes: Aunay-sous-Avenay, Aunay-du-Perche, Sainte-Cécile de Bonneval, Petits Tambours de Brou, Harmonie municipale de Chartres, Harmonie de Châteaudun, Estudiantina Dunoise, Réveil Dunois, Union musicale de Châteaufort-en-Thymetals, Fanfare de Courville, Lyre Druidique, Union Musicale Dunoise, Musique de la Loupe, Réveil Lucéen, Fanfare de Pontgouin, Fanfare de Janville, Batterie de Châtillon-en-Dunois, Enfants du Loir de Cloyes, Union musicale d'Arrou.

M. Péret, président du bureau provisoire remercia les représentants des sociétés présentes, regrettant que les absents n'aient pas saisi l'importance de cette réunion. Puis le président présente M. Cordier, ex-chef de la musique militaire régionale de Dijon et chef actuel de la Musique municipale de Chartres et de l'école municipale de musique, ainsi que M. Voise, président de la Fanfare de Janville, entouré de ses chefs tambour et clairon. Au passage, M. Péret signale que M. Legourd, chef tambour de Janville, n'a pas hésité à se présenter malgré son âge, au concours d'excellence de la F. M. F., un diplôme de moniteur le récompensant de ses efforts. Vifs applaudissements.

Et l'on passe à l'étude des statuts. Chaque article, lu par M. Maugrain, secrétaire de l'Harmonie municipale de Chartres et membre du bureau de la F. M. N., est commenté et discuté avant rectification ou approbation. L'étude et la mise au point terminée, l'assemblée reconnaît l'utilité de la création de cette nouvelle société en approuve les statuts et le titre de Union des sociétés de musique d'Eure-et-Loir. Ce nouveau groupement est ouvert à toutes les sociétés se réclamant de la musique sous certaines conditions.

Le bureau provisoire ayant rempli sa tâche est dissous et M. Gaudichau (petits tambours de Brou) doyen d'âge présent prend la présidence et procède avec l'assemblée, conformément aux statuts, à la constitution d'un comité de direction élu pour trois ans. Ont été nommés par vote de scrutin: MM. Voise Joseph, Martin Marcel, Traireux Marcel, Hurier Jacques, Maugrain Jacques, Babel Louis, Brouillard Almyre, Huard Fernand, Douvenot Marcel, Sébastien Abel, Gaudichau Maurice, Péret Christian.

Les Statuts prévoyant un conseiller technique et M. Cordier ayant refusé la présidence et vice-présidence, un vote unanime le désigne comme conseiller technique de l'Union. Les chefs de musique dans l'embarras trouveront auprès de lui aide et appui efficaces.

M. Gaudichau lève alors la séance, priant toutefois le comité précédemment désigné de bien vouloir continuer à siéger, afin d'être son bureau, soit: un président, deux vice-présidents, un trésorier, un secrétaire. A l'issue du vote sont élus:

Président: M. Christian Péret.  
Vice-présidents: MM. Maugrain Jacques, Huard Fernand.  
Secrétaire: M. Brouillard Almyre.

Trésorier: M. Sébastien Abel.  
M. Gaudichau cède la place à M. Péret qui remercie le comité de sa confiance.

La date de l'assemblée générale étant tributaire de celle de la F. M. N. ne peut être fixée actuellement. Le comité la fixera le plus tôt possible et la fera connaître à toutes les sociétés. Un exemplaire des statuts sera envoyé à toutes les sociétés de l'Union.

La correspondance devra être adressée à M. Almyre Brouillard, rue Isambert, Châteaudun.

**DREUX**

Avec la Lyre Druidique sous la direction de M. Martin et avec le concours de Jacques Foloppe, flûtiste, premier prix du conservatoire de Rouen, le très agréable programme ci-après été chaleureusement applaudi.

Marche d'York, L. Van Beethoven; Le Diamant Noir (ouverture dramatique), F. Popy; Trumpet Voluntary, Purcell-Tiemersma; Les Murmures de la Mer (Valse) A. Comès; Le Roi s'Amuse, Léo Delibes; Dans le Jardin d'un Monastère, A. W. Ketebay (avec chœurs); Amor (paso doble) J. Darling et Y. Ger.

**AVRANCHES**

Notre ami Y. Ponty vice-président départemental de la Fédération, directeur de l'École de Musique de la Musique Municipale et de l'Orchestre Symphonique vient d'offrir un remarquable concert de Sainte-Cécile.

Avec l'orchestre la très élatante et rythmée «soubat Symphonie Militaire de Haydn et le rêve d'un noir sur le passé La Rivière Suvance, sketch de Myrdleton.

C'est avec la Marche de la garde consulaire à Marengo que l'Harmonie prit à son tour possession du plateau. Puis ce fut la Marche du Couronnement de la muse du Peuple de Charpentier suivie de Finlandia de Sibelius, La Suite-Ballet de Popy (il s'est souvent en écrivant cette œuvre du ballet de Faust), une sélection sur l'opérette M. Carnaval d'Aznavour et la Marche des fusiliers marins Dixmude complétant ce superbe programme.

Fondé donc était, en cours de soirée, M. Paul Housard, maire-adjoint d'Avranches et président d'«Avranches-Chante», (dont il nous serait agréable de relater l'activité) de remercier et de féliciter les musiciens et leur sympathique et excellent chef, M. Yves Ponty, pour l'application, le savoir et le talent avec lesquels ils ont préparé cette soirée dans la joie et l'enthousiasme.

L'orateur constata qu'une audition comme celle-ci était encourageante à plus d'un titre puisqu'elle manifestait à la fois le désir des exécutants d'offrir d'agréables moments à leurs amis venus les écouter, la belle vitalité d'une société qui sait résister aux ans, le nombre important de jeunes qu'elle compte dans ses rangs, l'amitié qui l'unit aux autres formations musicales de la région. «A notre époque, conclut le président Housard, un tel résultat collectif mérite d'être salué...» Et il le fut par de longs applaudissements.

**ARGENTAN**

Programme du concert religieux donné en l'église Saint-Martin, le dimanche 3 décembre 1967, par la Musique Municipale, la Chorale Saint-Germain la Chorale de l'École Municipale de Musique, sous la direction de Jean-Pierre Bouny.

Ouverture à la Française (solistes: MM. Fernandez et Navarro), J.-P. Bouny; Ave Maria, (soliste, Mlle Moraine), C. Gounod; Mississipi, J. Kern; Largo, Haendel; Marche Religieuse en forme de fugue, G. P. Teleman.

**GACE**

Concert donné par l'accordéon-Club Gacéen sous la direction de M. Trac. Par l'ensemble ce fut en lever de rideau.

Symphonic Accordéon-Club, de Demaële, Parfum d'eventail, de Nico Chika, Le Petit Concert, de Max Francy, puis tour à tour de jeunes solistes accordéon, violon et piano qui ont été applaudis successivement dans:

Babette, valse de Demaële; Première berceuse, Ferrichon; Eye bye Lily, premier prix; Le Café de Bagdad et trio; Le Virtuose; La Savoyarde (duo) et La Bruyeliennne, de Demaële; Les Flots du Danube; Le Beau Danube Bleu, par l'ensemble juniors.

En 2<sup>ème</sup> partie réplique de la première avec tout d'abord par l'ensemble:

Festival de Demaële; Souvenir de Stradella, de Demaële; Aube printanière, de Colteux et Basile; L'Horizonnelle Ardennaise, de Demaële, puis Le Tilleul et Ma chère maison, chorale; Derecoise de Jocella, de Godard; Par-ci par-là; Tout nous charme (trio), Kalman; Accordéon-Trienne; Poète et Paysan (trio); Mon Tour de France, de Y. Horner; et pour terminer Karnesse 1900; Katinka; Rêves de Vienne; Accordéon-Club, de Demaële, par l'ensemble.

**SAINTE-PIERRE-LES-ELBEUF**

L'Orphéon Mixte vient de fêter le centenaire de sa fondation. A cette occasion, coïncidant avec la Sainte-Cécile, une messe fut célébrée dans la petite église de Saint-Pierre-Lierroult berceau de la société. Mlle Hélène Bouvier de l'Opéra, la remarquable «contralto» qui a porté de nos frontières, avait apporté son gracieux concours à la cérémonie M. Pierre Labric, premier prix du conservatoire de Paris, organiste de l'église Sainte-Jeanne-Arc de Rouen a su extraire le meilleur du modeste harmonium à sa disposition. La chorale mixte d'Elbeuf, que dirige M. Gancel, s'était pour la circonstance, aimablement incorporée aux vaillants de l'Orphéon mixte. Après une pièce de Bach par F. Labric l'ensemble choral dirigé par M. Meyer (un ancien des épreuves fédérales) a fait entendre «La Puissance de Dieu» de Lull. La toujours et prenante belle voix d'Hélène Bouvier interprète «Alleluia» de Schutz; lui succède le «Sanctus» de la messe des orphéonistes de Gounod chanté sous la direction de M. Chauvin chef actuel de l'Orphéon. Toujours accompagné par F. Labric, Hélène Bouvier, détaille une page de «La Passion» de Haendel et «L'Agnus Dei» de la messe en si de J.-S. Bach et quelques instants plus tard c'est Bist du Bel Mir de J.-S. Bach et «O Mystère infatigable» de Clément Rambault. Avant la sortie par F. Labric c'est «Chœur triomphal» d'Haendel sous la baguette de Henri Rosey directeur honoraire de l'Orphéon.

Au cours du vin d'honneur M. Poré maire de Saint-Pierre-les-Elbeuf formule tout d'abord les meilleurs vœux de prompt rétablissement à l'adresse de M. Forastier, président de l'Orphéon, tombé brutalement malade quelques jours seulement avant la cérémonie dont il se faisait fête.

Il retraça les origines de l'Orphéon et rappela les noms des divers dirigeants et les succès remportés dans les divers concours auquel il a pris part. Il remercia les présents et assura les orphéonistes de la sollicitude de la municipalité. M. Anne invité, remercia d'avoir été convié à cette fête musicale. Il évoqua, non sans émotion, le souvenir de Mme Mulet, cheville ouvrière de la société par la formation de nombreux élèves (pour de nombreux aujourd'hui dispersés) décédés deux ans avant cette célébration du centenaire qui lui tenait tant à cœur de voir... avant de disparaître. Dans l'au-delà mystérieux elle a dû être heureuse de ce non-oubli à son égard. Puis il dit les difficultés actuelles pour le maintien de nos sociétés populaires et incita à intensifier le travail des épreuves fédérales, seule matière subventionnée par le Ministère des

affaires culturelles. Il eut le mot aimable pour le fidèle vétéran M. Hache, octogénaire Juvénile pour lequel de nombreuses démarches opérées pour orner de violet sa boutonnière sont toujours restées infructueuses. Il remit la médaille de bronze de la C. M. F. à Mlle Grimois, trésorière de l'Orphéon depuis 30 ans et la médaille de bronze de la Fédération, à M. Chauvin, directeur de l'Orphéon (15 ans de service) et épingla sur la vieille banquette, rajointe pour la circonstance et flanquée de porte-récompenses avec ses multiples couronnes, palmes ou médailles, la plaquette centenaire décernée par la Confédération Musicale de France. En terminant il confirma les sentiments de M. le maire pour le rétablissement du président Forastier, souhaita bon courage aux orphéonistes dans la marche pour le 2<sup>ème</sup> centenaire... qu'il ne verrait certainement pas!

**ORLÉANAIS-BERRY**

**ORLEANS**

La Musique municipale a fêté Sainte-Cécile en se faisant entendre à la cathédrale Sainte-Croix en un concert spirituel d'une très haute valeur musicale on remarquait la présence de M. Roger, secrétaire, maire d'Orléans, M. Jacques Charon, président et M. André Dalron, ancien chef de musique de la région militaire délégué aux affaires culturelles de la ville de Tours.

Avant la messe les musiciens interprétèrent Canon double et fugue de Bach, l'adagio de la «Symphonie héroïque» de Beethoven et «Fugue pour orchestre d'Harmonie» de Dondéyne.

Puis ce fut la messe, ou en une aimable allocution, Mgr Brun, remercia la musique de s'unir à l'office et rendu ainsi un hommage musical à Sainte-Cécile. Les musiciens interprétèrent successivement «Seigneur viens près de moi» de J. S. Bach, le solo de cor était assuré par M. Michel Besançon, prix excellence du Conservatoire d'Orléans. Puis «Fanfare pour précéder la Pèrie de Paul Dukas, «L'Adagio» d'Albinoni et la «Marche de Tannhäuser» de Wagner mit un terme au remarquable programme de la Musique Municipale.

Les musiciens se réunirent ensuite à la villa Sébastopol en un banquet présidé par M. Secrétain, et Mmes à qui fut remis une gerbe de roses.

À l'issue du repas, des discours furent prononcés par MM. Charon, Dalron et Secrétain. Une remise de médaille F. M. O. B. et C. M. F. récompensa quelques musiciens de leur dévouement au service de la musique.

**PITHIVIERS**

Le dimanche 19 novembre, les musiciens se sont réunis pour honorer Sainte-Cécile en l'église Saint-Salomon.

Cette audition fut d'une étonnante qualité. Son exécution fait honneur à la phalange musicale et à son talentueux chef, M. Jean Capouade. Deux compositeurs étaient au programme: César Franck et Beethoven. À l'entrée le «Grand Chœur» de Franck et ensuite des extraits de la «Symphonie numéro 1» de Beethoven, notamment le «Premier mouvement» et «l'Andante» puis un «choral» de C. Franck.

De nombreuses personnalités étaient présentes à cette messe de Sainte-Cécile.

**VIERZON**

Ce dimanche 19 novembre était jour de fête pour les membres de la fanfare municipale Vierzonnaise qui honoraient Sainte-Cécile.

Ils se réunirent autour de leur chef M. Bleuet pour se rendre au domicile de leur président M. Avon et lui donnerent une aubade. On notait la présence de M. Méritot, maire de Vierzon et président d'honneur de la fanfare municipale, M. Raimbaut, maire-adjoint et le vice-président. Ensuite un défilé eut lieu à travers les rues de la ville en se rendant au lieu du banquet.

M. le Dr. Méritot assura la société du soutien municipal et leur promet pour bientôt une nouvelle salle de répétition.

**SALBRIS**

C'est toujours avec la même ferveur que musiciens et sapeurs-pompiers ont fêté le dimanche 26 novembre leur patronne respective.

Au cours de la messe célébrée par M. l'abbé Falvre, curé d'Orléans, l'Union Musicale, sous la baguette de M. Delacour devait interpréter: La Marche des ruines d'Athènes de Beethoven, «Judex» extrait de Berg et Vita de Gounod et avec la chorale paroissiale, O Jésus, que ma joie délecte de J. S. Bach, transcription de F. Foré et V. Vignot sur une mélodie slave et un texte de l'abbé David Julien. La messe se joignait à l'harmonie pour exécuter à la sortie un vibrant «redoublé» «Le clairon de Méridon» de Goitre.

Ce fut ensuite un défilé en ville au cours duquel devant une grande foule un hommage au monument aux morts par les deux sociétés: depuis de gerbes et exécution de la sonnerie aux morts et de «La Marseillaise».

Après un apéritif d'honneur à l'Hôtel du Lion d'Or, un banquet fort copieux était servi, salle Colas-Sabin. M. Corréze maire et conseiller général présidait, entouré de M. Colas, président de l'Union Musicale et du Capitaine Saugat, commandant le centre de secours.

Après les discours d'usage M. Delacour remit aux 23 élèves qui ont participé aux examens fédéraux de Romorantin, les diplômes attribués par la Fédération et leur adressa ses félicitations pour les résultats obtenus.

Bonne journée pour la musique.

**ROMORANTIN**

Entourés des personnalités, de leurs dirigeants et de leurs familles, les membres de l'Union Musicale de Romorantin ont célébré la traditionnelle fête de Sainte-Cécile.

Justesse absolue  
Splendeur du timbre



saxophones  
clarinettes  
hautbois  
cors anglais  
bassons  
flutes

10, Passage du Grand Cerf  
PARIS-2<sup>e</sup>  
CUT. 88-7778



le dimanche 20 novembre. En fin de matinée, cette brillante phalange, dirigée par M. Roger Courtat...

A l'heure des allocutions, c'est M. Dargent, président de l'Union Musicale qui fut le premier à prendre la parole...

Enfin à l'heure du digestif, il fut procédé à la remise de récompenses à 15 membres pour des services allant de 15 à 50 années d'activité musicale...

LA FERTE-SAINT-AUBIN Le 3 décembre l'Harmonie Municipale a fêté Sainte-Cécile en se rassemblant à l'église Saint-Michel pour la messe.

Au cours de l'office, furent interprétés l'« Intermezze » de l'« Ariadne » de Bizet, l'« Adagio de la Sonate pathétique » de Beethoven...

Après l'office, la musique se rendra au monument aux morts où une gerbe fut déposée par M. Martin, conseiller général...

M. Martin constata le dynamisme de la musique et de son directeur qu'il remercia particulièrement pour son travail...

M. Martin remit ensuite des médailles F. M. O. B. à quelques musiciens qui furent chaleureusement applaudis.

BOURRE La société musicale et culturelle a fêté Sainte-Cécile. Il y eut bal samedi 18 novembre qui fut, avec son ambiance, un réel succès...

Choral de Schumann, Andante Cantabile, de Mozart, Cantabile de Rottier, et Chanson du Ruisseau de Schubert.

Après le défilé qui suivit, membres actifs et honoraires se réunirent pour le banquet traditionnel.

Décès de M. Leroy En l'église Saint-Etienne de Romorantin, ont eu lieu les obsèques de M. René Leroy...

SAINT-SATUR Tradition complète cette année pour fêter Sainte-Cécile. D'abord la messe dite par M. l'abbé Huquet...

SAINT-AMAND Les musiciens de l'Union Musicale de Saint-Amand et leurs dirigeants ont honoré Sainte-Cécile. C'est à l'église que la journée débutait avec l'office religieux.

De très belles pages musicales exécutées notamment l'aria pour Sainte-Cécile de J. J. Mayan, Choral de Mozart, Le Rhin de Schumann...

Le programme était le suivant : Marche de Procession de Schumann, Ouverture de Camille Saint-Saëns, la Valse Triste de Sébastien, Agnès dame galante de Févrière...

époque deux musiques à Romorantin, le nombre des éléments était devenu si faible pour chacune d'elles, qu'il fallut penser à envisager la fusion des deux sociétés...

NEUVILLE-AUX-BOIS La Sainte-Cécile, en compagnie des pompiers, a été célébrée pendant 2 jours, les samedi 2 et dimanche 3 décembre.

Le samedi 2 à 10 h. 30, les deux sociétés se rassemblèrent pour accueillir M. Malécot, maire et conseiller général, entouré de ses adjoints...

On remarquait la présence de Mme de Billy, présidente de la Lyre, et M. Raymond Therrier, maire de Léré et président d'honneur.

Un joyeux banquet rassembla dans l'amitié les musiciens de Léré qui, espérons, redonneront à la fanfare, sa renommée passée.

BLANCAFORT La cérémonie à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, s'est déroulée par une remise de décorations à de vieux musiciens. Médailles et diplômes C. M. F. et F. M. O. B. furent remis en présence de M. le préfet du Cher...

Le concert donné à l'office religieux fut d'une excellente tenue. On put y entendre Gloire à Dieu pour son pain, Frès du Clocher, Aux Champs, l'« Intermezze », et Saint-Cyr pas redoublé avec tambours et clairons.

L'Harmonie de Vierzon Forges avait revêtu les uniformes des Joyeux Marins pour fêter Sainte-Cécile. Cette phalange s'est déplacée à travers la France, remportant partout un succès mérité.

Les Joyeux Marins s'en sont allés à travers les rues du quartier de Forges, donnant partout des aubades.

Avec joie, ils reçurent M. Rodier, directeur honoraire de l'Harmonie.

DUN-SUR-AURON A l'occasion de la Sainte-Cécile, les musiciens de la mairie, ayant à leur tête le président le Dr. Menguy et leur chef Tony Boulé...

Suivant la tradition, à l'issue de l'office les musiciens se rendirent à l'hôpital pour une aubade aux pensionnaires de l'établissement.

Au dessert, deux allocutions par le président Monguy et par M. Bailly, maire de Sancerre qui adressa ses félicitations aux membres de la musique municipale...

IVROY-LE-PRE La fête de Sainte-Cécile fut commencée par une participation à la messe en musique et où furent interprétés les morceaux suivants : Enchantement du soir de Delbecq, Tristesse de Chopin...

A l'issue de l'office M. Benuchet, maire d'Issy remit la médaille de bronze de la C.M.F. à M. Gevaert, directeur de la musique et des médailles F. M. O. B. à plusieurs musiciens.

Un vin d'honneur clôtura cette cérémonie et un défilé en musique conduisit les membres et les amis de la société au lieu du banquet traditionnel.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY Pour fêter Sainte-Cécile, les musiciens, sous la conduite de M. Jobinot, prirent le chemin de l'église. Devant le parvis les musiciens entonnèrent Choral et Arzo d'Hector Papeland.

Au cours de l'office, ils interprétèrent Choral de J.S. Bach, Deux Petits Préludes de J.S. Bach, Hymne à l'aide de Richard Wagner et une marche de sortie « Marche solennelle » de Lullu.

et une Fugue de J. S. Bach. A l'issue de l'office, l'Union Musicale parcourait les rues de la ville pour se rendre au banquet présidé par M. Duron...

En fin d'après-midi, les musiciens étaient de nouveaux réunis pour un brillant concert dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

Le programme était le suivant : Marche de Procession de Schumann, Ouverture de Camille Saint-Saëns, la Valse Triste de Sébastien...

On remarquait la présence de Mme de Billy, présidente de la Lyre, et M. Raymond Therrier, maire de Léré et président d'honneur.

Un joyeux banquet rassembla dans l'amitié les musiciens de Léré qui, espérons, redonneront à la fanfare, sa renommée passée.

BLANCAFORT La cérémonie à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, s'est déroulée par une remise de décorations à de vieux musiciens. Médailles et diplômes C. M. F. et F. M. O. B. furent remis en présence de M. le préfet du Cher...

Le concert donné à l'office religieux fut d'une excellente tenue. On put y entendre Gloire à Dieu pour son pain, Frès du Clocher, Aux Champs, l'« Intermezze », et Saint-Cyr pas redoublé avec tambours et clairons.

L'Harmonie de Vierzon Forges avait revêtu les uniformes des Joyeux Marins pour fêter Sainte-Cécile. Cette phalange s'est déplacée à travers la France, remportant partout un succès mérité.

Les Joyeux Marins s'en sont allés à travers les rues du quartier de Forges, donnant partout des aubades.

Avec joie, ils reçurent M. Rodier, directeur honoraire de l'Harmonie.

DUN-SUR-AURON A l'occasion de la Sainte-Cécile, les musiciens de la mairie, ayant à leur tête le président le Dr. Menguy et leur chef Tony Boulé...

Suivant la tradition, à l'issue de l'office les musiciens se rendirent à l'hôpital pour une aubade aux pensionnaires de l'établissement.

Au dessert, deux allocutions par le président Monguy et par M. Bailly, maire de Sancerre qui adressa ses félicitations aux membres de la musique municipale...

IVROY-LE-PRE La fête de Sainte-Cécile fut commencée par une participation à la messe en musique et où furent interprétés les morceaux suivants : Enchantement du soir de Delbecq, Tristesse de Chopin...

A l'issue de l'office M. Benuchet, maire d'Issy remit la médaille de bronze de la C.M.F. à M. Gevaert, directeur de la musique et des médailles F. M. O. B. à plusieurs musiciens.

Un vin d'honneur clôtura cette cérémonie et un défilé en musique conduisit les membres et les amis de la société au lieu du banquet traditionnel.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY Pour fêter Sainte-Cécile, les musiciens, sous la conduite de M. Jobinot, prirent le chemin de l'église. Devant le parvis les musiciens entonnèrent Choral et Arzo d'Hector Papeland.

Au cours de l'office, ils interprétèrent Choral de J.S. Bach, Deux Petits Préludes de J.S. Bach, Hymne à l'aide de Richard Wagner et une marche de sortie « Marche solennelle » de Lullu.

cardina, Lefebvre musiciens et choristes débutèrent par Dieu parmi nous d'Olivier Messiaen. La Musique sous la direction de M. Bouzlat, interpréta la Quatrième suite pour trompette de René de la Lande...

Après la messe s'acheva sur l'union de la musique et de la chorale de la maîtrise dans « O Jésus que ma joie demeure » de J. S. Bach et Fugue en ut mineur de J. S. Bach.

Les musiciens se rendirent sur le parvis de la cathédrale et y interprétèrent un pas redoublé Louis XIV.

A l'issue du banquet, M. Boldsé se référa de Verlaine pour exprimer les sentiments qu'il ressent en présence de la Musique. Son éloquence le Cardinal lui répondit en le félicitant de sa poésie, félicita les musiciens et termina en s'adressant aux musiciens...

On sent entre vous une entente et une amitié qui créent l'harmonie de l'âme et du cœur.

Puis vint l'heure des récompenses F. M. O. B., C. M. F. et des médailles de l'Union des Fanfares de France.

SAONE-ET-LOIRE

Amicale cérémonie à l'Union Musicale de Saint-Marcel : quatorze membres de la société ont reçu la médaille de la Confédération Musicale de France

C'est dans une chaude ambiance particulièrement amicale que les sociétaires de l'Union Musicale de Saint-Marcel se retrouvèrent dans le double but d'applaudir quatorze d'entre eux à l'occasion d'une remise de médailles, et de faire honneur au déjeuner organisé pour la circonstance.

Bien entendu, les dames étaient de la fête, et parmi les cent trente convives réunis, on reconnaissait plusieurs « anciens » de la société qui, s'ils n'exercent plus leurs talents de musicien, aiment à se retrouver dans l'ambiance toujours sympathique de l'Union Musicale.

A la table d'honneur, on reconnaissait M. Desbois adjoint au maire de Saint-Marcel, M. Berthaud, président de l'Union Musicale, MM. Flamand, André Letourneau, Henri Tavernier, vice-présidents, M. Commaré, secrétaire, M. Foyard, trésorier, ainsi que M. Louis Prost, directeur, M. Louis Prost père, président honoraire, M. Sylvan, ancien président, MM. Martial Sylvan et Emile Billoud, sous-directeurs, etc...

Nous n'aurons garde d'oublier le doyen de la société, M. Marcel Bert, qui âgé de 73 ans, tient toujours (et de quelle brillante façon), sa place dans la fanfare

Bien entendu, le grand moment de la soirée était la cérémonie au cours de laquelle M. Desbois et M. Berthaud allaient remettre quatorze médailles de la Fédération Musicale de France à des sociétaires particulièrement dévoués à la cause musicale. Dans une brève allocution M. Berthaud devait les remercier et les féliciter et s'adresser plus particulièrement aux dames, soulignant le rôle qu'elles jouent dans la vie de la société. Sans leur soutien et leur compréhension, rien en effet, ne serait possible. M. Berthaud devait également remercier les anciens, en louant leur jeunesse de caractère, et s'adressant au représentant de la municipalité, exprimait à celle-ci la reconnaissance de la société qui peut toujours compter sur une aide efficace.

Les médailles étaient ensuite remises aux récipiendaires qui sont : MM. Marcel Gaudillière, André Marceau (40 ans), M. Albert Colombier (30 ans), puis les médailles de 20 ans d'activité au sein d'une société de musique : MM. Gilbert Bon, Marcel Letourneau, André Doret, André Flamand, Georges Gaudier, Roger Legardeur, André Letourneau, Gérard Sylvan, Martial Sylvan, Michel Tabary, Jean Vardot.

La batterie fanfare a célébré avec éclat Sainte-Cécile. Les musiciens se sont dirigés en défilé vers l'église pour exécuter pendant la messe des morceaux de choix préparés à cette occasion. Après la messe la batterie, accompagnée de MM. Léglise, maire de Bassens; Savin, adjoint; Lefay, conseiller technique à l'Union des batteries; Ruello, Mlle Demarty, etc. défila jusqu'au monument aux morts où le président après une minute de recueillement pour les défunts, déposa une gerbe du souvenir. A l'issue de cette cérémonie les invités et les musiciens se réunirent à la salle des fêtes où fut servi un vin d'honneur au cours duquel le président Guillaume remercia toute l'assistance.

Puis la batterie se rendit ensuite à Lormont et se rassembla devant l'hôtel de ville. Elle reçut M. Chertier, représentant M. Cirau, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, et M. Belleaud, maire de Lormont, et défila jusqu'au monument aux morts et à celui des résistants où furent déposées par les présidents Tarade et Guillaume, les gerbes du souvenir. Toute la société et ses invités se retrouvaient ensuite pour le banquet traditionnel.

A la table d'honneur, on remarquait M. Belleaud maire de Lormont, entouré des présidents Guillaume et Tarade, MM. Chertier Lefay, Lati Marbouty, directeur; Mlle Demarty et M. Ruello. Luitard, directeur adjoint; M. Elie, conseiller technique de l'Union des batteries, et M. Saurin, président honoraire de la Bassanaise se joignirent à l'assistance.

Le président Guillaume prit le premier la parole pour adresser à tous ses plus vifs remerciements; il présenta les excuses de M. Léglise, de M. Savin, de M. Cirau, de M. Laporte-Frilles, de MM. Treminc, Vigneau-Anglade, de Traversay, Descombes, qui pour diverses raisons n'ont pu assister à ce repas.

Il évoqua avec tristesse la dis-

SOLFÈGES en 3 CLÉS Sol 2°, Fa 4° et Ut 4° lignes mélangées. La connaissance de la clé d'Ut 4° ligne étant indispensable à de nombreux élèves instrumentistes, notamment à ceux qui étudient le violoncelle, l'alto, le besson, le trombone, etc., cette collection leur permettra de commencer l'étude de cette clé aussitôt qu'ils auront une connaissance suffisante de la clé de Sol 2° ligne et de Fa 4° ligne, sans avoir, auparavant, à étudier le solfège en 5 clés. Ouvrages pour lesquels existe une version avec accompagnement. Degrés de difficulté : (f.) = facile - (m.f.) = moyenne force - (d) = difficile.

SUD-OUEST

BASSENS Entente musicale Bassens-Lormont

La batterie fanfare a célébré avec éclat Sainte-Cécile. Les musiciens se sont dirigés en défilé vers l'église pour exécuter pendant la messe des morceaux de choix préparés à cette occasion.

Après la messe la batterie, accompagnée de MM. Léglise, maire de Bassens; Savin, adjoint; Lefay, conseiller technique à l'Union des batteries; Ruello, Mlle Demarty, etc. défila jusqu'au monument aux morts où le président après une minute de recueillement pour les défunts, déposa une gerbe du souvenir.

A l'issue de cette cérémonie les invités et les musiciens se réunirent à la salle des fêtes où fut servi un vin d'honneur au cours duquel le président Guillaume remercia toute l'assistance.

Puis la batterie se rendit ensuite à Lormont et se rassembla devant l'hôtel de ville. Elle reçut M. Chertier, représentant M. Cirau, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, et M. Belleaud, maire de Lormont, et défila jusqu'au monument aux morts et à celui des résistants où furent déposées par les présidents Tarade et Guillaume, les gerbes du souvenir.

Toute la société et ses invités se retrouvaient ensuite pour le banquet traditionnel.

A la table d'honneur, on remarquait M. Belleaud maire de Lormont, entouré des présidents Guillaume et Tarade, MM. Chertier Lefay, Lati Marbouty, directeur; Mlle Demarty et M. Ruello. Luitard, directeur adjoint; M. Elie, conseiller technique de l'Union des batteries, et M. Saurin, président honoraire de la Bassanaise se joignirent à l'assistance.

Alphonse LEDUC 175 rue St-Honoré - PARIS 1er

## ÉDITION CLASSIQUE M. COMBRE

24, boulevard Poissonnière - PARIS-IX<sup>e</sup> - Tél. 824.89.24  
SOLFEGES - DICTÉES - TRAITÉS

BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées	4,00
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque	3,00
	Solfège des débutants clé de fa	3,00
DOUJEL J.	Précis d'harmonie expérimentale	12,00
	Traité pratique de réalisation harmonique	9,00
	Traité élémentaire de contrepoint	12,00
	Essai de pédagogie musicale	13,00
DOMONT M.	200 dictées musicales faciles et progressives	5,20
EHMANN	Abrégé de la théorie. 4 cahiers, chaque	3,00
EXCOFFIER	Solfège manuscrit	3,50
	Abrégé rationnel de mécanisme	3,00
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers, chaque	1,80
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles	3,00
GOUARNE	Traité d'harmonie	4,00
GOVLEZ	Initiation à l'orchestration	8,00
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix	4,50
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber	18,00
	Réalisations des devoirs contenus dans le complément	12,00
LEMARIE	Théorie élémentaire	3,50
	Solfège élémentaire	3,50
MAYEUR	Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7), chaque	1,80
	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, chaque	1,80
	Théorie	3,00
MINARD	Notions préparatoires de théorie musicale	1,80
NERINI Emmanuel	Précis de théorie musicale	4,50
NERINI Emilie	Questionnaire correspondant au précis	3,00
NERINI Emilie	Mon premier solfège	1,80
OULLIE	Théorie simple et pratique	4,00
PANSEYON	ABC du solfège	4,00
	Suite de l'ABC	4,80
RAWSON	Traité d'orchestration jazz	10,00
REBER	Traité d'harmonie	36,00
REYFFSEL	Solfège en 17 volumes, chaque	3,50
	Avec accompagnement de piano n° 1 et 2	12,00
	Abrégé de la théorie	2,20
	Grande théorie	5,50
	Solfège par Chapelier	3,00
	Solfège à 2 voix	6,00
RODOLPHE	Petit solfège récréatif	3,50
ROUGNON	Solfège élémentaire en 4 cahiers, chaque	3,50
	Traité d'harmonie 1er volume	13,00
	Traité d'harmonie, 2ème volume et 3ème	9,00
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume	6,00
	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume	4,50
	Précis de dictées musicales	4,00
	500 dictées musicales et 1822 exercices, 1er volume	3,50
THOMAS	Solfège progressif, cahiers 1 et 2, chaque	3,50
VIGNOLO	Solfège élémentaire	3,50
	50 leçons de solfège	3,50
	La mesure, en 2 volumes, chaque	3,50

## PIANO

## Méthodes et Etudes

CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants)	7,00
	Le piano classique en 7 vol. ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	6,00
COULPIED-SEVESTRE G. DE LAUSNAY DESCAVES	Mon clavier (célèbre méthode)	8,00
	Le piano classique hors-série H.20, H.21, H.22	6,00
	Le piano classique en 3 vol., 1, 2 et 3 (demandez le catalogue spécial)	9,00
MARTIN	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers, chaque	8,50
NERINI Emmanuel	Petites études sur des airs connus	4,50
	Etudes mélodiques	4,50
	Gammes et arpèges	4,50
PIANO CLASSIQUE	par H. Classens, 7 vol., de A à G, chaque	6,00
	par G. de Lausnay, 3 vol. hors-série, chaque	9,00
RAWSON	Tous les rythmes au piano	13,00
ROUGNON	Traité complet des gammes	7,00
	Les cinq doigts	7,00
	Le mécanisme	8,00
	Le perfectionnement	9,00
ROUSSEAU	Gammes majeures et mineures	2,40
SCHMOLL	Méthode en 5 vol., chaque	8,00
	100 petites études en 5 cahiers, chaque	6,00
	80 études moyennes en 4 cahiers, chaque	8,00
	50 grandes études en 3 cahiers, chaque	8,00
STAUB	Cours de piano 3 vol., chaque	9,00
SURLOPPE	Gammes majeures et mineures (en feuilles)	1,80
	Traité de gammes pour les jeunes	3,50
VIOLON		
BACH	6 sonates pour violon seul	7,50
CAMPAGNOLI	Diversissements	6,50
CLASSENS	Le nouveau violon classique en 7 cahiers ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	7,00

partition de Gaston Barrière, président honoraire de la Bassenaie, et du regretté Henry Bordarud, jeune tambour de l'Entente, ravi à sa famille et à la batterie à l'âge de 18 ans, des suites d'un tragique accident.

Pour terminer, il adressa un grand merci au directeur Marbouty, M. Chertier, au nom de M. Ciran, présente toute la sympathie qu'éprouve la Fédération pour notre batterie-fanfare.

M. Leyal ainsi que M. Seurin, se félicitent des progrès réalisés par l'Entente et souhaitent que les musiciens restent fidèles à la batterie.

Mlle Demarty et M. Ruello souhaitent prospérité à l'Entente Bassens-Lormont. Le directeur Claude Marbouty adressa ses remerciements aux musiciens et leur demanda d'être assidus aux répétitions, puis M. Belleaud, maire, termina en soulignant les gros progrès réalisés. Il leva son verre à la prospérité de l'Entente Bassens-Lormont et aux deux communes.

## Harmonie de La Bastide et Lyre Bastidienne réunies

Cette société a procédé, le 25 novembre, à la distribution des prix aux élèves de son école de musique dirigée par Mlle Paulette Barber. Cette cérémonie s'est déroulée à la Maison cantonale.

Autour du président M. L. Thévenet, avaient pris place : M. J. Dauguet, conseiller municipal, représentant M. le maire de Bordeaux ; M. F. Mora, conseiller général ; M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Bonafon ; M. Nadal ; Mlle Evenco ; les membres du conseil d'administration et de la commission des fêtes : directeurs et professeurs.

Au cours de cette soirée, l'Har-

monie, sous la baguette de son sympathique chef, M. Flzammes, donna une parfaite exécution du programme ci-après :

« Colonel Bogey Kenneth », J. Alfred ; « Till », C. Danvers ; « Alorado », J.-H. Rys, J. Bertrand ; « Tyrol », F. Ruelle.

Tous ces morceaux, fort appréciés par l'auditoire, soulèverent les ovations bien méritées.

Avant la lecture du palmarès, M. L. Thévenet, président prononça une excellente allocution, souhaitant la bienvenue à tous. Il remercia tout particulièrement les personnalités et adressa ses félicitations à Mlle Barber, directrice de l'école ainsi qu'aux professeurs, sans oublier chef de musique et exécutants.

Puis défilèrent sur le plateau quelques-uns des meilleurs élèves : MM. M. Verdon (accordéon) ; P. Dessus et M. Landri (trompette) ; C. Delpuch et F. Bourrec (saxophone) ; J. Gatard (violin) ; Miles M. Hardouin et M.-F. Dubois (piano).

Tous furent longuement applaudis pour leur parfaite exécution. Au piano d'accompagnement : Mlle Belle de la commission des fêtes, donna lecture du palmarès, et ce fut le défilé des lauréats venant retirer prix et diplômes de la société, ainsi que ceux obtenus au concours fédéral de 1967.

La soirée se termina par un vin d'honneur au cours duquel MM. P. Mora, H. Ciran et Dauguet firent ressortir l'intérêt que représente cette société, tant au point de vue non seulement enseignement musical mais également éducatif et moral, méritant ainsi appui et encouragement des pouvoirs publics.

Remise de prix de la chorale S.N.C.F. et de l'Accordéon-Culture Club Cheminot

Récemment ces excellentes for-

DANCLA	Méthode violon, 1er vol.	12,00
	Ecole des 5 positions, 4 vol., chaque	5,40
	Op. 68 15 études faciles	6,00
	Op. 84 36 études mélodiques	8,00
DANIEL R.	Le travail journalier des gammes et des arpèges (en recueil)	10,00
	Gammes et arpèges (en feuilles)	2,40
	Ecole complète des positions, 6 vol., chaque	6,00
	L'art du démanché	6,00
	Technique violonistique de la main gauche, 3 vol., chaque	6,00
	36 caprices	4,50
	24 matinales	4,50
	36 études Op. 20, 3 volumes, chaque	3,00
	40 études	7,00
FIORILLO	Méthode élémentaire	3,50
GAVINIES	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	12,00
KAYSER	Méthode violon - EG. 176	12,00
KREUTZER	Méthode violon en 4 parties, chaque	13,50
MALEZIEUX E.	Op. 36 Etudes spéciales	6,00
MASSAU A.	études brillantes	6,00
MAZAS - FOURNIER	études d'artistes	6,00
MAZAS - DANIEL	Les 10 premières leçons	4,50
NERINI	Gammes et arpèges en 3 cahiers	3,00
NERINI E. et P.	Célèbres exercices techniques	4,50
	Petites études sur des airs connus	4,50
	20 morceaux études 1ère et 3ème positions	4,50
	Une heure de Technique journalière	6,00
	24 caprices (avec accompagnement d'un 2ème violon)	4,50
PAGANINI	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
PARENT	Gymnastique du violon	5,00
PESTEL E.	Etudes d'agilité	4,50
	36 études de mécanisme 2 volumes, chaque	4,50
	Ecole de la double corde	4,50
	Ecole des positions	4,50
	Gammes et arpèges	4,50
	Les 6 positions (216 exercices)	3,50
	24 caprices	4,50
RODE	Méthode en 2 vol. d'après Mazas	6,00
THIBAUZ	Etudes élémentaires en 3 vol., chaque	4,50
	Etudes progressives en 3 vol., chaque	4,50
	Etudes de la double corde	4,50
	Gammes et arpèges	3,50
WIENIAWSKI	L'école moderne du violon	3,50
VIOLONCELLE		
BRIZARD-CLASSENS	Le violoncelle classique en 3 volumes, chaque	7,00
TOLBEQUE	Gymnastique du violoncelliste, en 3 livres, chaque	3,00
BATTERIE		
RAWSON	Méthode complète de batterie et timbales	8,50
CLARINETTE		
J. CALMEL	Le clarinetiste méthode moderne	20,00
F. BEER-BERGER	Méthode complète en 2 volumes, chaque	10,00
STEVENARD	Etudes pratiques des gammes	6,00
A. LOCKWOOD	Guide de travail journalier - Gammes	10,00
LANCELOT	La clarinette classique en 4 volumes, chaque	7,00
CONTREBASSE		
G. LABRO	Méthode de contrebasses à 4 et 5 cordes (revue par Ameller)	15,00
	Etudes pour contrebasse	10,00
FLUTE		
LE ROY	La flûte classique en 4 volumes, chaque	7,00
GUITARE		
WORSCHER	Solfège appliqué à la guitare, 2 cahiers	4,50
	Enseignement pratique de la guitare (français, anglais) 1er vol.	12,00
	Grilles d'accords	3,00
CARCASSI	Méthode 1er volume	10,00
	Méthode 2ème partie (études)	8,50
ZINCONNE-MELGALOS	La guitare de jazz	6,50
ZINCONNE	Tableau d'accords de guitare jazz	2,00
RAWSON	Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnement	6,00
MEISSONNIER	Méthode élémentaire	3,50
PIPEAU ET FLUTE DOUCE		
MIOT-SCHLOSSER	Notions élémentaires de pipeau, flageolet ou flûte douce	3,50
CLOWEZ	Méthode pour flûte douce « lot » sans clé et à 6 clés	3,50
SAXOPHONE		
MAYEUR-CHAUVET	Grande méthode 1ère partie	10,00
	Grande méthode saxo jazz 2ème partie	10,00
M. MERIOT	Le Saxophoniste. Méthode pratique et progressive	15,00
	Le saxophone classique en 4 volumes, nouveau saxophone	7,00
CHAUVET	Etudes de perfectionnement	6,00
	15 grandes études	9,60
	Le saxo classique en 2 vol., chaque	7,00
TROMBONE		
M. DAMANT	Méthode moderne de trombone à coulisse en 4 parties, chaque	8,00
	le volume complet	26,00

mations musicales réunissaient parents et amis pour la remise des prix aux élèves des cours.

Cette cérémonie était placée sous le patronage de la municipalité et de la Fédération des S. M. du Sud-Ouest, que représentait M. A. Sallard secrétaire général délégué ; par M. H. Ciran et sous la présidence effective de M. A. Loubery, ingénieur principal, et de MM. Escabasse, B. Lalanne, L. Lalanne, directeur adjoint.

La séance est ouverte par le directeur des cours M. A. David, qui remercia les personnalités présentes, les professeurs : M. Renier, L. Lambert, A. Bellin, H. Martin et donna lecture du palmarès.

Les élèves ont passé l'examen de fin d'année, dont deux en division d'initiation et vingt-huit ont subi les épreuves de la Confédération musicale de France.

En résumé les candidats ont remporté dix-huit 1ère mention, neuf 2ème mention et une 3ème mention, dont cinq 1er prix deux 2ème prix en division supérieure.

En piano. — Trois élèves ont obtenu : un 2ème prix et deux 3ème mention.

En accordéon. — huit élèves ont obtenu : cinq 1ère mention (dont un 1er prix en division supérieure) une 2ème mention, deux 3ème mention.

En guitare. — Deux élèves ont obtenu : une 2ème mention en préparation et un 1er pris en D. S.

En saxo. — Un élève a obtenu : une 1ère mention en préparatoire.

En solfège, de nombreux élèves ont obtenu des 1ères mentions avec félicitations.

Après que les élèves eurent reçu diplômes et récompenses, le groupe folklorique des Jougouds, sous la direction de A. Barrière, tint sous la charme coloré de leurs danses, de leurs évolutions bien nées au point ; et, violon et accordéon rivalisèrent

d'ardeur pour entraîner les exécutants.

Le premier ensemble de jazz, avec Vergès et Lamarque, fut très apprécié.

Puis la classe d'accordéon : M. Garatall, M. Loharanne, M. Grosset et M. Fremond surent donner aux morceaux interprétés, leur meilleure musicalité.

Classe de violon : J. Fourtage apporta beaucoup de délicatesse nuancée dans la « Réverie » de Schumann.

Classe de piano : P. et J. Aréze exprimèrent de réels progrès. M. Loharanne apporta de l'assurance et de l'entraînement dans un boléro réussi.

O. Roubin assura le difficile accompagnement de J. Escabasse à la guitare. J.-P. Marty sut nous faire apprécier le sonnet au « Clair de Lune » par son jeu délicat et expressif.

M. Berges, interpréta, avec élégance et virtuosité, la « Deuxième Valse » de Chopin et recueillit les plus chaleureux applaudissements d'un auditoire enthousiasmé.

Classe guitare : P. Montell, jeune lauréat, fit entendre une agréable interprétation, J. Escabasse, brillante guitariste, fit apprécier des qualités sonores de sûreté et de précision. Avec l'accompagnement de D. Ducasse, sa voix fit ressortir quelques belles chansons de variétés.

Enfin, R. Pleot et son groupe de guitares mirent en relief les meilleures œuvres de J. Aufferay.

## SAINT-CIERS-DE-CANESSE

## L'Etoile

L'Etoile célébra avec une particulière ferveur cette année, sa sainte-Cécile et, le vingtième anniversaire de la fondation de son harmonie, par M. Jean Etie et quelques amis.

A 10 h., les voûtes séculaires de

notre antique église Saint-Jean-Baptiste ont retenti aux accents d'un concert spirituel de haute qualité, qu'a apprécié une nombreuse assistance de fidèles. Ce fut en premier, « Sainte-Cécile », ouverture (Frühler) ; ensuite l'admirable quatuor de saxophones du Blayais, dans « Ave Verum », Mozart, un régal pour les mélomanes ; « Elevation », par la jeune Anne-Marie Etie, fille du directeur, fut très bien ; ensuite, une innovation « O Salutaris » Jean Etie, par l'harmonie et un chœur à trois voix mixte, fut une réussite.

Puis « Communion », A. Stellan et « Sacré-Coeur Lazence », terminèrent cette manifestation musicale de haute valeur comme devait le dire M. l'abbé Vincent, en remerciant et félicitant tout les musiciens pour leur fidélité à Sainte-Cécile.

Quelques minutes plus tard, nouveau régal musical, à la salle des fêtes, au cours du traditionnel concert musical offert aux membres honoraires et aux amis de la musique, mais dont cette année le programme avait été conçu et placé sous la présidence effective de M. René Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et de M. Gérard Deliaume, conseiller général, maire de Saint-Ciers-de-Canesse.

Cette manifestation musicale dirigée par notre ami Jean Etie, débuta par l'ouverture de « Phédre », très bien interprétée ; ensuite, un ballet sur la Valse des patineurs, dansé par Mlle Anne-Marie Etie et ses délicieux petits rats ; puis les jeunes Evelyne Ferré et Anne-Marie Etie dans de difficiles morceaux de piano.

Les jeunes musiciens débutants de l'Etoile interprétèrent avec beaucoup de bonne volonté et réussite, « La Nuit », Rameau, « Chantons victoire », chœur par les élèves de l'école de musique, fut sincèrement une victoire ; le ballet des jeunes filles de la section artistique de l'Etoile extrait du ballet de « Sylvia » Léo Delibes, fut apprécié.

Et ce fut la remise des récompenses après que M. Ciran dans son allocution, eut dit toute la joie qu'il éprouvait d'être venu à Saint-Ciers, président de telles manifestations, qui réjouissent son cœur de mélomane.

Diplôme d'honneur et médaille de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest : Guy Féraud.

Diplômes et médailles des sociétés musicales et chorales récompensées gouvernementalement : Jean Ambroise, Régis Sirdet, Claude Agnol, Pierre Max, Claude Agnol, Pierre Baudet, Guy Foste (président de l'Etoile), Jean-François et enfin, remis spécialement par M. Deliaume, diplôme et médaille à Mme Jeanne Etie, mère de Jean Etie.

Nous joignons nos félicitations aux applaudissements dont la très nombreuse assistance a salué chaque appel de ces excellents musiciens très dévoués.

A 15 h., un banquet fraternel réunissait les musiciens et leurs amis. A la table d'honneur nous avons noté, après de MM. Ciran et Deliaume qui présidaient : M. Régis Sirdet président du Groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais président des Harmonies réunies ; Mme et M. Jean Etie ; Mme et M. Guy Foste ; M. Max Robin, vice-président de l'Etoile ; M. Claude Janot, directeur des Harmonies réunies ; M. et Mme Marc Benoit ; Mlle Jeanette Dufour ; M. Gaston Raymond, adjoint au maire.

Au dessert M. Guy Foste, dont c'est la première année de présidence de l'Etoile, se déclara satisfait du résultat obtenu ; il en félicita tous les musiciens de la société et ceux venus des sociétés qui sont de véritables amis.

M. Jean Etie remercia M. Ciran d'être présent, ce qui est un encouragement pour l'Etoile, ainsi que celle de l'ami Régis Sirdet l'ex-cuse M. Baugency, qui n'a pu venir ; il remercia ses musiciens pour les joies profondes qu'ils lui ont données par la parfaite interprétation du programme du matin, et dit tout son espoir dans les destinées de l'Etoile par tous ces jeunes qui sont très assidus à l'Ecole de musique.

M. Régis Sirdet apporta le salut du Groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais dont le prochain festival aura lieu le 8 mai 1968, à Saint-André-de-Cubzac ; il félicita ses amis musiciens de sa commune natale où il revient toujours avec le plus grand plaisir.

M. Henri Ciran, au nom de la Fédération félicita bien vivement l'Etoile de Saint-Ciers-de-Canesse, qui est l'une des meilleures parmi 120 sociétés musicales de la Gironde, sur les 200 sociétés affiliées au groupement du Sud-Ouest ; il félicita son ami Jean Etie qui a su si bien conduire cette société pendant ces vingt ans d'existence ; il félicita également tous les musiciens décorés le matin et plus particulièrement Mme Jeanne Etie, qui malgré son grand âge, est toujours très alerte et qui a consacré toute sa vie à l'art lyrique et à la musique, avec son mari, Albert Etie, trop tôt disparu, et dont nous évoquons avec émotion la mémoire.

Et, s'adressant à M. Deliaume, conseiller général, M. Ciran lui demanda de faire son possible pour que l'assemblée départementale augmente la subvention de la Fédération, afin que celle-ci puisse davantage aider les sociétés musicales.

M. Deliaume dit toute sa joie du succès musical de cette journée dans sa chère commune, et constata les progrès constants accomplis par l'Etoile qui a su, sa sollicitude. Il remercia M. Ciran de sa présence et l'assura qu'il a pris bonne note de sa demande et qu'il sera son interprète auprès du conseil général.

M. Deliaume, en terminant félicita les acteurs de cette journée, les

amis qui sont venus, tous les musiciens qui furent décorés le matin et plus particulièrement Mme Jeanne Eudé, dont cette distinction récompense la continuité musicale de cette famille.

A. COICAUD.

sainte-Cécile à Mimizan

Tous les amis de la sirène, et ils sont nombreux, s'étaient donnés rendez-vous au théâtre municipal. Après harmonie et batterie, 80 exécutants, qui interprétèrent magistralement un pas - redoublé avec trompettes de cavalerie, intitulé « Le Joyeux Trompette », sous la direction de M. Reinhart, chef de la Batterie-Fanfane et sous-chef de l'Harmonie, la partie classique commençait, dirigée par M. Romat, chef de la musique depuis quinze années déjà. Le public put entendre la Marche Militaire Française, de la Suite Algérienne de Saint-Saëns, le « Prélude du Déluge », du même auteur, la Polonaise numéro 1 de Chopin, et l'Ouverture du Barbier de Séville, de Rossini, qui n'avait pu être jouée depuis fort longtemps à Mimizan. La présentation des œuvres était assurée par Charles Jaussoin, clarinettiste, qui sut se souvenir, qu'il était également violoniste. Il le prouve en jouant le Prélude du Déluge avec l'Harmonie. Après l'entr'acte, un grand film offert par Léo Dupis, ami de toujours, permit de terminer la soirée gaiement avec « Ne nous fâchons pas ».

Dimanche à 11 h., la messe en musique permettait de réentendre une partie de ces œuvres, que l'acoustique incomparable de l'église mit encore plus en relief. Les remerciements de l'abbé Dutreuilh, curé de Mimizan, touchèrent le cœur de tous les musiciens.

Le même jour, à 13 h., le banquet traditionnel était servi dans une ambiance extraordinaire. A l'heure des discours, le président Michel excusa les absents, retenus par des obligations antérieures, remercia les présents parmi lesquels furent remarqués MM. les maires d'Aureilhan, Blas et Saint-Paul, ainsi que Félix Plantier, ami de la société. Il remercia tous les exécutants pour leur dévouement, ainsi que tous les généreux donateurs qui permettent la continuité de cet effort. Après une minute de silence en l'honneur de Félix Pousade, regretté président d'honneur, M. le maire donna des assurances quand à la continuité de l'effort pécuniaire de la commune. Il exposa ensuite une idée qui lui tient à cœur : la reconstitution du groupe artistique dont Mimizan était si fière. Il fit appel aux bonnes volontés et demanda aux anciens, dont plusieurs sont musiciens, de reprendre le collier et à la jeunesse de participer à ces distractions éducatives.

Les Enfants Saint-André-de-Cubzac

1886-1967... En même temps que son 81ème anniversaire, notre vieille société musicale célébrait le 17 décembre Sainte-Cécile.

Si ce long chemin a connu des périodes diverses, depuis 1932, où M. Beaumont l'a prise en mains, elle semble plus que jamais capable de figurer convenablement parmi les sociétés musicales de notre Fédération. L'audition au cours de la messe en est un éclatant témoignage par le souci des nuances de la sonorité générale et de l'interprétation. Le programme bien choisi comportait : Sous le Porche gothique (Roux), Adagio de la Sonate Pathétique (Beethoven), Hymne à la nuit (Rameau) et Moderato Con Moto (Bizet).

Un vin d'honneur réunissait tous les musiciens après l'office, qui avaient le très grand plaisir d'y recevoir notre ami M. Henri Ciran président fédéral, lequel avec son amabilité habituelle, exprima la joie qu'il avait eu d'écouter notre valable audition. Il constata la présence de nombreux jeunes élèves de M. Beaumont, pour qui il eut des paroles élogieuses pour sa compétence et son dévouement. Après avoir loué les musiciens pour leur assiduité, il procéda à diverses remises de récompenses, à M. Chaudet, médaille de la Fédération avec diplôme, et des diplômes d'encouragement à 10 élèves de M. Beaumont les félicitant pour leur travail et leur recommandant grande fidélité à leur Harmonie.

Le banquet qui suivit, eut lieu en présence de M. Cosson, représentant la municipalité, de MM. Beloungne le dévoué et aimable président, Dr. Estrade et Méhard vice-présidents, Laforgue, Mme Hilla'ret

secrétaire et Mlle Périaud trésorière, les membres du bureau de l'harmonie, etc...

M. Beloungne fit observer une minute de silence à la mémoire de M. Périaud décédé au début de l'année. Puis au dessert il adressa ses compliments à tous, au chef remarquable qu'est M. Beaumont. Après lui M. Cosson félicita « Les Enfants de Saint-André » et leur chef. Celui-ci, qui célébrait ses noces d'or avec Euterpe (60 ans d'activité musicale) exprima sa satisfaction pour le bon travail, l'assiduité de tous, et souhaita que l'Harmonie continue dans la bonne amitié, son travail pour la gloire de la musique et de la cité.

Sainte-Cécile de Saint-Emilion

Notre Harmonie a honoré Sainte-Cécile le 17 décembre une bonne assistance s'était rendue à l'église collégiale pour entendre notre vieille harmonie (la doyenne des sociétés locales) dans le programme de choix qu'elle a donné à la Grand-messe et qui fut magnifiquement exécuté sous la baguette de son chef M. Fortin.

M. l'abbé Diet prononça un sermon au cours duquel il rappela que

M. Blanchard, salua toutes les personnalités présentes, rendit hommage à la mémoire de M. Janailac notre ancien maire, à celle de notre ancien vice-président Jean Brisson, félicita M. et Mme Fortin pour tous les efforts qu'ils font pour développer la musique parmi les jeunes et les attirer vers l'école de Musique présidée par M. Bonnemaison, il félicita les organisateurs du festival qui nous fit entendre des si belles pages de musique écrites par Ravel, Debussy, Henri Sauguet, Vivaldi et Bartock et jouées par des orchestres de grande valeur. Il demanda à M. le maire de continuer à soutenir par d'importantes subventions l'harmonie Sainte-Cécile et l'école de Musique.

M. Vincent, représentant le président Ciran, remercia les responsables de notre société pour la parfaite organisation de cette journée et rappela les divers efforts de la Fédération en faveur des sociétés rurales. Ce fut pour le représentant de la Fédération une très grande satisfaction de retrouver à la table d'honneur, le pasteur de la paroisse et félicita le président de cette heureuse initiative.

M. Meyrat, maire adressa ses

d'obtenir une quarantaine de sociétés dans votre département.

M. Vincent remit des diplômes d'honneur avec médaille à MM. Lambert Jean, Barbance, Angel Bolrat, Jean Brouillaud, Marcel Grandchamps, Amédée Vacher.

M. Vidal au nom de l'association de l'encouragement au dévouement prit également la parole et remit des médailles.

M. Mongibeaux, représentant M. Taulelle, rappela tout d'abord que M. le préfet avait récompensé deux membres de la Batterie Toulonnaise en leur faisant attribuer une médaille officielle, celle des Sociétés Musicales et chorales, puis précisa qu'en « Vieux Périgourdin », il appréciait la Batterie Toulonnaise qui ne manquait pas d'apporter son concours à toutes les manifestations. Il la félicita mettant en évidence le fait qu'elle était une source d'enrichissement pour les jeunes. En terminant, il souhaita qu'elle connaisse en 1968 encore plus de succès.

La Sainte-Cécile devait se terminer par un repas en commun au cours duquel eurent lieu diverses interventions.

Nous sommes heureux de féliciter tous ceux qui furent honorés en ce jour.

Pierre Chabbert et Bonhomme et à double titre, M. Henri Carayol, l'actif président de l'Alerte. A leurs côtés, M. Bonnet, président de l'Harmonie Mazamétaine; M. Beaulieu, secrétaire général de la mairie; M. Langereau, président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Mazamet; M. Gaston Farenc, vice-président de l'Alerte, et M. Albert Montagut, son chef; M. Georges Marcou, secrétaire de la société et M. Pierre Gioris, son trésorier, sans oublier M. Bascou, secrétaire départemental de la Fédération des musiques du Tarn.

Dans son discours, M. Farenc remercia la municipalité de Mazamet en ces termes : « Nous savons M. Chabbert et vous aussi, M. Bonhomme, combien vous avez épaulé et combien vous avez défendu notre revendication concernant la future salle de répétition qui nous permettra de nous épanouir et de nous élever à la charge de notre concitoyen, l'Harmonie Mazamétaine, que nous remercions de nous avoir subi si longtemps. Nous espérons que la fête de Sainte-Cécile 1968 pourra se dérouler dans la salle qui nous sera réservée et cela bien à nous ».

Ses remerciements allèrent aussi à M. Langereau, président du conseil d'administration de la caisse d'épargne, qui n'a pas oublié l'Alerte dans sa liste civile et a contribué ainsi à doter la société d'instruments pour les jeunes reerues. Ses remerciements allèrent ensuite aux représentants de la Fédération et de l'Harmonie qui, comprenant que la musique populaire ne doit former qu'un « tout », apportent en chaque occasion soutien et encouragements. Il remercia ensuite M. Grand, chef de l'Harmonie, pour le brillant concert donné à Roquebrun, puis, s'adressant aux membres de l'Alerte vétérans ou jeunes, en ces termes :

Merci à vous tous qui formez l'Alerte Mazamétaine; nous avons tous ce que représente pour vous les efforts et les sacrifices que vous imposez pour assister aux répétitions, aux concerts et autres manifestations pour la bonne renommée de notre chère société.

M. Bonnet, président de l'Harmonie, avait ensuite le grand plaisir de remettre à M. Henri Carayol, la médaille d'or d'officier du Mérite Fédéral de la Fédération du Tarn. Puis M. Pierre Chabbert remettait à M. André Onnia et Antoine Sanchez la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales.

Après une allocution de M. Bascou dans laquelle le secrétaire de la Fédération mit en évidence la belle activité de l'Alerte au sein des Sociétés musicales, grâce à tous les bénévoles de la fédération et de la tenue exemplaire de ses musiciens, remarquée en toutes occasions, M. Pierre Chabbert apportait ensuite le point de vue de la municipalité :

« On a mis en exergue, il y a sept jours, les dispositions prises vis-à-vis des clubs, vis-à-vis d'un public passionné pour des sports et l'on a indiqué, que peut-être, on pourrait apporter aux sociétés musicales ce même engouement. A mon avis, tout est relatif, l'essentiel est que ces sociétés existent pour le bien des uns et des autres. Je crois qu'à la place que l'occupe, nous devons être des pacifiques, nous devons semer le bon grain à la fois, dans l'harmonie de la musique et dans le succès du ballon ovale et de tous les ballons ronds. Ce succès ne dépend pas de nous, il dépend de tous, des supporters et des joueurs. Je souhaite donc, qu'en ce qui vous concerne, membres de l'Alerte, puisque nous fêtons votre patronne, les autres viennent et restent. Ce qu'il faut éviter, c'est que Mazamet soit une ville morte; nous devons rester une cité pleine de séve, de jeunesse et d'épanouissement afin que tous nos habitants puissent dire : C'est bien le « Mas Ainaut » on y est bien, on y vit bien, on y travaille bien et, en fait, on y est heureux ».

M. Chabbert félicita ensuite L. Montagut, chef de la société, et de longs applaudissements terminèrent cette allocution. Monologues et chansons divertirent ensuite les convives et la soirée se termina sur un vibrant « Montagnes Pyrénées », repris en chœur par les jeunes et les anciens.

GRAULHET

Pour célébrer la fête de Sainte-Cécile, l'Union Musicale avait invité tous les musiciens et amis de la musique à une soirée de gala, qui a eu lieu à l'Océan, le 20 décembre 1967.

Ce fut une magnifique soirée musicale avec un programme très varié, qui intéressa les nombreux auditeurs présents. Les applaudissements retentirent nombreux et chaleureux après chaque morceau. Les amis de la musique ont apprécié à sa juste valeur le travail et l'effort accompli par nos deux sociétés musicales et se réjouissent de la venue de nombreux jeunes musiciens et musiciennes qui ont déjà fait preuve, au cours de cette soirée, de leur jeune talent.

La première partie du programme, sous la conduite de M. Dondoyne, nous aura sans doute fait découvrir de futurs espoirs. Ils nous firent entendre une brillante exécution de « Méthode pour flûte » de Beethoven, par quatre charmantes graulhétaises, Mmes Munio, Verdier, Esteban et Bonnet. Après l'entracte, les chevrons de l'Union Musicale ont interprété avec brio les morceaux portés au programme : « La Chaste Suzanne », et les solistes, MMs. Galan et Jammes, furent fort applaudis, et une « Sérénade sur les valses » de Strauss, fut particulièrement remarquée. La Clique Municipale, sous la direction de M. Rouyre, avait ouvert la soirée avec le réel talent que nous lui connaissons. Les marches militaires, et les pas redoublés furent

est office clôturait le douzième centenaire de Saint-Emilion qui a été

marqué au cours de l'année par diverses manifestations; en particulier par ce festival qui connut une si grande réussite, c'est par des remerciements à ceux qui avaient pris une part dans l'organisation de celui-ci qu'il termina. Après la messe le président Musset déposa une gerbe au monument aux morts pendant que M. Dufour sonnait brillamment aux Morts.

Les membres de l'harmonie se retrouvèrent au vin d'honneur offert par nos deux nouveaux conseillers municipaux MM. De Wilde et Lucien Bero, ce dernier un pilier de notre société musicale.

Un déjeuner amical réunissait ensuite tous les musiciens, MM. Musset président, l'abbé Diet, Meyrat, maire de Saint-Emilion, Vincent trésorier général de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et Mme. Goudineau, Goudicheau et Mme. Dugos et Cassou présidents d'honneur et leurs dames, Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais et Mme. Durand, président d'honneur et fondateur du groupement, Salinier et Mme. Blanquet, Dufour, président de Coutras, Vergnol, maire de Lussac, président de la Vigilante et Mme. Duret, président de l'Ecole de Musique de Coutras et Mme. Bonnemaison, président de l'école de musique de Saint-Emilion et Mme. M. Mallifrage, sous-chef de la Sainte-Cécile.

Au dessert, le président Musset remercia de sa présence les différentes personnalités regretta l'absence de M. Jean Capdemourlin, président d'honneur qui des empêchements ont retenu loin de nous. Il adressa ses félicitations aux musiciens pour leur brillante exécution de la matinée surtout à leur directeur M. Fortin sans lequel notre harmonie n'aurait pu fêter ses 88 ans.

remerciements au président Musset

pour son aimable invitation et formula ses plus sincères compliments à cette grande famille de la musique qui est toujours prête à se mettre au service de la collectivité. Il rendit hommage à M. Jean Capdemourlin, ancien président qui assumait avec talent cette fonction plus de vingt ans, M. Ulysse Dugos, ancien vice-président et président de l'Ecole de Musique, à M. Cassou, l'ancien directeur de l'harmonie, à son sous-directeur qui assura si souvent les interims, M. Jean Mallifrage, lequel est toujours très actif au sein de la société, au président Musset qui accepta de prendre le flambeau en septembre 1966. Il rappela cette opération « jeunesse » qui se réalisa à cette époque puisque M. Fortin devint le directeur et M. Bonnemaison, président de l'Ecole de musique municipale. Il souligna l'esprit d'union qui anime les membres des différentes sociétés groupées sous la même baguette et leva son verre à la prospérité de l'Harmonie Sainte-Cécile.

L'abbé Diet, curé de la paroisse dans une brève intervention indiqua que nos musiciens donnaient le bon exemple qu'il espérait voir suivre par tout le monde. C'est dans la joie que s'acheva cette sympathique journée.

« Batterie Toulonnaise »

Comme cela se fait chaque année au casino de Paris, une sympathique manifestation avait été organisée à l'occasion de la Sainte-Cécile, par la Batterie-Fanfane « La Toulonnaise ». Messe en musique, dépôts de gerbes, défilés, précédèrent le rassemblement devant le casino de Paris, vers midi. Ce fut ensuite la remise des récompenses, médailles, diplômes aux meilleurs élèves et aux auteurs.

On remarquait parmi les invités MM. Mongibeaux, représentant M. le préfet; Touloué, adjoint au maire, Gougé de Castéra, président de l'U. A. I. C. F.; Vincent, représentant la Fédération musicale du Sud-Ouest; Vidal, Petit-Breuil, président de la Batterie; Peyrille, président adjoint; Mauvigné, président général; Spelleux, directeur; M. le curé du Toulon; Lacaud ainsi que MM. Rouquillé Vialoux, Prompt etc.

M. Peyrille se déclarait heureux de voir autant de monde; il remercia les présents, excusa quelques absents, se félicita de la présence de M. Gougé de Castéra, puis céda la parole à M. Petit-Breuil, qui donna lecture du palmarès et remit les diplômes. M. Mongibeaux devait remettre quant à lui, les médailles d'honneur des Sociétés musicales et chorales à MM. Petit-Breuil et Jean Gourcaud.

M. Vincent, en quelques mots, précisa la joie qu'il avait d'assister à cette réunion, constata avec plaisir que de nombreux jeunes venaient grossir les rangs de la société, au nom de la musique les remercia. Il rappela que la Batterie Toulonnaise était l'une des meilleures sociétés de la région que la Fédération groupait 193 sociétés dont 100 de Dordogne. Notre but, expliquait-il, est



TARN

CASTRES

Le 9 décembre 1967, les membres des « Cigales du Pays Castrais » se réunissaient à l'Hôtel Salvan, à l'occasion du repas annuel qui fait suite aux cérémonies qui leur permettent de célébrer leur patronne sainte Cécile.

M. Dupret, adjoint au maire, chargé des sociétés musicales, président du rallye Castrais, était présent mais cette réunion familiale avait un éclat particulier. En effet, M. Raymond Barthès, président d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, avait le plaisir de remettre le diplôme et la médaille du « Mérite Fédéral » à Mme Annette Amalvy, à M. Pierre Dupret et à M. Roger Ripoché. Ces récompenses ont été attribuées en reconnaissance du dévouement bénévole en faveur de l'art musical populaire et de chacun des récipiendaires à d'énormes états de services à faire valoir :

Mme Annette Amalvy est présente partout où il s'agit de musique. En 1945, elle fonda, avec son regretté mari, la chorale « La Cigale Castraise » dont elle assumait la direction pendant vingt-deux ans. Mais, est-il utile d'insister plus longuement sur celle dont le nom et le passé se confondent avec l'essor et le maintien de la musique populaire à Castres ?

M. Pierre Dupret est, en tant que maire-adjoint, chargé des relations avec les sociétés musicales. Il a voulu agir surtout à l'intérieur des associations. Organisateur inatigable, il cumule les fonctions de président du rallye Castrais, président des Majorettes et vice-président des Cigales Castraises. Et chacun apprécie ses efforts en faveur de ces sociétés auprès du conseil municipal.

M. Roger Ripoché est le chef de la Batterie-fanfane « Le Rallye Castrais ». Il a eu le mérite d'espérer quand tout semblait perdu et sa foi, son action tenace et persévérante lui ont permis de faire renaître de la poussière les sociétés disparues, groupées sous son autorité en une seule formation bien vivante et prospère.

Après avoir rempli son rôle, le président Barthès porta un toast aux récipiendaires et à l'avenir prospère des sociétés musicales, aux applaudissements de l'assistance dans laquelle nous avons reconnu Mme et M. Pelaprat qui, nouveaux directeurs des Cigales, viennent de reprendre le flambeau des mains de Mme Amalvy.

MAZAMET

Samedi soir, 9 décembre, l'Alerte Mazamétaine fêtait Sainte-Cécile avec peut-être un certain retard, mais avec beaucoup de conviction. A la table des officiels, se confondant fort harmonieusement avec celles des musiciens et invités, nous notions la présence pour la municipalité, de MM. les maires-adjoints

ATTENTION! Prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.

# Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux Imposés dans

## LES EXAMENS FÉDÉRAUX

magistralement enlevés. Le morceau final « Les rouges et noirs », créé par F. Dondeyne, joué conjointement avec l'Union Musicae, obtint le plus grand succès.

Félicitons sans réserve tous ceux qui nous ont offert cette magnifique soirée qui aurait mérité un public plus nombreux. Nous terminerons en demandant à ces deux sociétés de persévérer toujours vers l'élan du beau qui finira par attirer autour d'elles la sympathie qu'elles méritent pour la sauvegarde de la belle renommée artistique de chez nous.

### PUYLAURENS

Réunis à la mairie de Puy-laurent, les membres du bureau de la « Fanfare Puy-laurentaise » ont décidé de rassembler et poursuivre leurs efforts pour maintenir cette société musicale dans notre petite ville. Il est fait appel à tous les jeunes qui désirent apprendre la trompette de cavalerie, la trompe de chasse, le clairon et le tambour, et qui accepteraient de venir grossir les rangs de ce groupement.

Cette société, à la suite du décès de son chef, M. F. Moulet, sera administrée par le même bureau que précédemment mais sera placée sous la direction de M. R. Rossetto. M. Bréfil est chargé particulièrement de la direction de l'enseignement des tambours. M. Gabriel Segulier est désigné comme trésorier-adjoint, en remplacement de M. G. Carcassès, qui a quitté la commune.

La Fanfare Puy-laurentaise continuera donc à vivre en collaboration avec ses amis du « Rallye Castrais ».

### SAINTE-JUÉRY

D'imposants obsèques avaient lieu à Sainte-Juéry, le 9 janvier

1968, honorant la mémoire de M. Camille Paillous, directeur commercial des Acléries du Saut-du-Tarn et président de l'Harmonie de Sainte-Juéry.

Après le service religieux, un cortège formé par un nombreux public, accompagna la dépouille mortelle au cimetière. Dans ce cortège on pouvait remarquer la présence de nombreuses personnalités. Parmi celles-ci, celle de M. G. Satgé, président des sociétés Musicales Tarnaises.

Des circonstances imprévisibles ne permirent pas au président Satgé de prononcer l'éloge de la vie musicale du cher disparu. Nous avons pensé qu'en apprenant la triste nouvelle, les musiciens tarnais ressentiraient un léger apaisement à leur douleur en lisant l'éloge funèbre de ce grand ami qu'ils venaient de perdre.

C'est ainsi que nous reproduisons ici les paroles qui rappelaient surtout l'amour musical de M. Paillous :

« C'est en qualité de président de cette grande famille de Musique tarnaise que je m'incline en ces douloureux instants, devant la dépouille mortelle de ce grand ami. Si c'est en de rares circonstances que j'avais eu l'occasion de passer des moments en votre agréable compagnie, ce sont de bien sympathiques souvenirs que je garderai. Et pour si pénible que paraîsse un devoir en s'inclinant devant un destin si prématurément cruel qu'il peut nous sembler un peu allégué, à nous musiciens, par l'amour de cet art qui nous unit et ne laisse jamais le moindre mauvais souvenir. »

Cher M. Paillous, après avoir été un bon exécutant en jouant du hautbois, instrument difficile entre tous, vous acceptiez la présidence de l'Harmonie de Sainte-Juéry. Avec quel tact vous accomplissiez cette

présidence qui me donna bientôt la joie de mieux vous connaître.

Trop rares ont été ces rencontres où je pouvais vous remercier et vous féliciter de tenir ce flambeau rutilant tout ce que contient de beau cet art musical ébranlé parfois par un modernisme trop envahissant en tous lieux.

Tous ces amis qui m'entourent vous estimaient bien cher ami, le pénible destin qui vous enlève aujourd'hui à notre affection, est ressenti par les 1200 membres de la Fédération de la Musique Tarnaise. C'est en leur nom que je vous adresse un poignant adieu, cher M. Paillous, en assurant à votre fille, vos proches parents et amis que nous garderons dans nos cœurs le souvenir impérissable de votre sympathie rayonnante comme notre musique ».

## VOSGES

La Fédération Musicale Vosgienne a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes à Epinal le dimanche 5 novembre 1967 à 9 h.

Après avoir salué et remercié de leur présence, les personnalités invitées parmi lesquelles on pouvait remarquer :

M. Aymon, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports ; M. R. Lafond, président de la Fédération Musicale de Moselle et Meurthe et Moselle ; M. Canorgue, délégué régional de la SACEM ; M. le Dr. Leroy, maire de Bains-les-Bains ; M. Gourmand, maire de Charmes ; M. Monniotte, président de la F.M.V. souhaita la bienvenue aux présidents et directeurs des sociétés et fit aussitôt observer une minute de silence en hommage aux disparus avant de donner la parole à M. Henry, secrétaire et vice-président pour le compte-rendu moral.

Après avoir longuement évoqué la réussite du Festival Fédéral de Vittelet en juin 1967, M. Henry entra immédiatement dans le sujet important de l'éducation musicale des jeunes ; il insista particulièrement pour qu'un plus grand nombre d'élèves soient présentés aux examens fédéraux. 135 élèves ont été présentés aux centres d'examen d'Epinal, Remiremont, Mirécourt et Senones, pour 51 sociétés. M. Monniotte appuya énergiquement sur ce point afin que toutes les sociétés fédérées, sans exception, présentent leurs jeunes élèves à ces examens. Il est

# Éditions Robert MARTIN

NOUVEAUTES POUR HARMONIE OU FANFARE PARUES DEPUIS LA PUBLICATION DE NOTRE CATALOGUE DE SEPTEMBRE 1967

- LA DERNIERE VALSE (« The Last Waltz »), la célèbre chanson que vous entendez chaque jour, interprétée à la radio et à la télévision par Mireille Mathieu, Pétula Clark, Tino Rossi, John William et bien d'autres vedettes, arrangement de Robert Martin.
  - BEER BARREL POLKA (« Chantons la bière et l'amour »), le grand succès des années 30, arrangement de Laurent Delbecq.
  - SOUS UN SEUL FLAMBEAU, marche sur la chanson officielle des Xèmes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER - GRENOBLE 1968, arrangement de Laurent Delbecq.
  - SANGRIA, valse espagnole de Barsacq-Mongis.
  - GRANADA, célèbre paso doble de Augustin Lara, arrangement de Laurent Delbecq.
  - L'IMPORTANT... C'EST BECAUD, fantaisie sur les célèbres chansons : L'important, c'est la rose, Le petit oiseau de toutes les couleurs et Quand il est mort le poète, arrangement de Robert Martin.
  - SANG ET OR, paso doble typique de Loup.
  - MARCHÉ PRINTANIER, marche avec tambours et clairons de Tripard.
- (Envoi des conducteurs en communication sur demande)

Nous sommes d'autre part heureux d'apprendre à notre clientèle que la METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE POUR LA CLARINETTE de Laurent DELBECQ et Roger GILET vient de paraître.

très regrettable souligna M. Monniotte que beaucoup trop de directeurs de sociétés s'obstinent à sous-estimer l'utilité de ces examens et à déconsidérer leur efficacité envers les jeunes.

M. Henry poursuivit en mentionnant le récent stage d'Education Musicale de la FOL où l'on a pu constater la présence de nombreux enseignants du primaire.

Il annonça pour 1968 un concours O. R. T. F. sous les auspices de Lorraine-Champagne.

M. Monniotte a ensuite développé la nécessité pour les sociétés de se classer. Le classement permet d'avoir une idée de la progression des Sociétés Musicales. Un jury se chargera de juger les concours qui auront à exécuter deux œuvres de leur choix choisies dans la liste donnée par la Confédération Musicale de France (Journal de Juillet 1967).

M. Petit, trésorier donna un compte rendu très détaillé de la situation financière qui demeure très saine.

Le président Monniotte a ensuite brosse un large tableau des problèmes intéressant la vie musicale Vosgienne.

Un concours international de Fanfares et Obsèques en division d'honneur ont eu lieu à Epinal les 5, 6 et 7 juillet 1968. Le Festival Fédéral a été tenu les 26 mai 1968 et se déroulera à Charmes.

Un festival régional d'élèves de musique aura lieu à Frazzese les 20 et 21 juillet 1968. Remerciement aux participants au festival des Hauts-Vosges en juin 1968.

Mirécourt sera un festival cantonal dans deux ans.

Les festivals régionaux doivent être multipliés ceux-ci permettent de connaître certaines sociétés qui ont l'air de dormir et que l'on ne voit jamais.

Le Festival de Frazzese organisé par M. Krantz qui a lieu chaque année en juillet est à donner en exemple pour sa parfaite réussite.

Après un hommage rendu à l'aide apportée par la municipalité d'Epinal en faveur de l'éducation artistique, M. Monniotte a insisté sur la nécessité d'intéresser la jeunesse à la musique en pratiquant en même temps que l'enseignement du solfège celui de la flûte à bec.

Dès le début, la pratique d'un instrument très simple et peu coûteux comme la flûte à bec, favorisera à la fois l'éducation de l'oreille et le mécanisme des doigts qui ne seront pas inutilisés par l'instrumentiste à côté.

M. Henry a de son côté insisté sur la collaboration souhaitable entre les chefs de musique et le personnel enseignant qui donne d'excellents résultats à Epinal, Saint-Dié, Mirécourt et Raon-l'Étape.

M. Monniotte a ensuite relaté son attachement à l'orchestre symphonique dont il est le créateur et le chef pour citer hautement et fièrement la valeur artistique de cette formation dont les programmes de choix ont déjà étonnés bien des auditeurs.

Il a souligné avec satisfaction ses liens de bonne amitié vis-à-vis de M. le délégué régional de la S. A. C. E. M., M. Canorgue et il l'a remercié pour son esprit de compréhension en faveur des sociétés du département.

Après une intervention du Dr. Leroy sur les statuts des sociétés municipales, ce dernier a eu la bienveillante attention de présenter une très intéressante documentation de films en technicolor sur l'évolution des différentes sociétés pendant les festivals des années antérieures.

Ces images ont été regardées avec beaucoup d'intérêt par toute l'assistance avant de lever la séance vers 12 h.

## Pour vos prochaines sorties, pensez à la présentation de votre société

Nous sommes à votre disposition pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin concernant l'habillement et l'équipement. Nous vous donnons ci-dessous les prix actuels, T.V.A. comprise, des articles les plus couramment demandés.

### ARTICLES D'HABILLEMENT DE MUSICIENS

CASQUETTE drap bleu marine, qualité supérieure, visière noire, broderie cannelée lyre et palmes, forme marine	31,50	En gabardine bleu marine	105,00
Forme aviation	33,50	PANTALON sans passepoil, en popeline bleu roi	40,00
HOUSSE blanche en toile sanforisée, forme marine	7,10	PANTALON sans passepoil, en croisé blanc irrétrécissable	38,00
Forme aviation	7,80	et	43,50
VESTON DE MUSICIEN en drap bleu marine	212,00	CHEMISE, col tenant, manches longues avec pattes d'épaules et poches, en croisé bleu marine	28,00
En serge bleu marine	240,00	En popeline blanche	37,00
En gabardine bleu marine	244,00	CALOT croisé, modèle Armée, doublé avec soufflet et soutage couleur	15,60 et 19,50
VESTON DE MUSICIEN en popeline-toile bleu roi	55,00	BERETS BASQUES, tous modèles	
PANTALON avec passepoil, en drap bleu marine	89,00	BERETS genre parachutiste, nous questionner.	
En serge bleu marine	95,00		

### ARTICLES D'EQUIPEMENT

CEINTURE DE PANTALON en tissu élastique	3,25	En matière plastique légère (à préciser) blanche, rouge ou bleue, la paire	5,80
GRAVATE forme régente en royale rhodia	5,10	GIBERNE nue avec courroie réglable en cuir noir	42,00
La même décorée	6,60	En cuir blanc	41,00
FOUBLAGERIE modèle Armée	4,95	GUETRES en toile blanche, la paire	29,25
Modèle Gendarme	9,50	JAMBRES modèle Armée, la paire, en cuir blanc	48,75
GANTS blancs en coton, sans crispins, la paire	6,00	En matière plastique	39,00
GANTS blancs en coton, avec crispins, toile d'une seule pièce, la paire	8,50	PATTES D'EPAULES en drap noir ou bleu marine, la paire	3,80
CRISPINS amovibles en toile blanche rigide, la paire	5,00	Autres couleurs, la paire	4,95
En cuir blanc lavable, la paire	36,10	PATTES D'EPAULES ET EPAULETTES	
En matière plastique épaisse (à préciser), la paire	29,25	tous autres modèles : nous questionner.	

### FLAMMES EN DRAP TOUTES FORMES

CLAIRON ou TROMPETTE	12,50	TAMBOUR	17,50
CLAIRON BASSE, TROMPETTE BASSE, COR DE CHASSE	15,50	GROSSE CAISSE	23,50

(Broderie en sus)

### DRAPEAUX, FANIONS, BANNIERES

DRAPEAU 90 x 90 en fibrane	175,00	En sole naturelle	210,00
En sole naturelle	350,00	BANNIERE 120 x 75 en velours	273,00
FANION 60 x 60 en fibrane	120,00		

(Broderies et accessoires en sus)

ET

# TOUT POUR LES MAJORETTES

Vêtements - Shakos - Bottes - Canes - Instruments, etc...

Pour plus amples détails, consultez notre catalogue et si vous ne l'avez pas, demandez-le nous indiquant très exactement le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez.

# Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 CHARNAY-LES-MACON

Ant M VAN LEEST  
EINDHOVEN (Pays-Bas)  
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN  
Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »